

Parc naturel
régional du Vercors

PRÉSERVER ET VALORISER

LA RÉSERVE
NATURELLE DES
HAUTS-PLATEAUX DU
VERCORS

Rapport d'activité 2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS



Parc
naturel
régional
du Vercors

Les Hauts-Plateaux
du Vercors, territoire
d'exception, méritent
l'implication de tous...
Si le Syndicat Mixte du
Parc naturel régional
du Vercors en tant que
gestionnaire de cette
Réserve naturelle nationale
oeuvre à la préservation
de ses richesses, il
souhaite que cet objectif
soit partagé par tous
ses partenaires, tous
les acteurs et tous les
usagers...

SOMMAIRE

- 4 La Réserve et sa gestion
- 8 La vie de la Réserve
- 12 Les missions et activités de la Réserve
- 28 Les Perspectives 2020
- 31 Les Annexes
 - 1 - Etat d'avancement du Plan de Gestion
 - 2 - Comptes rendus Comité consultatif
 - 3 - Fiches Actions



LA RÉSERVE ET SA GESTION

La Réserve naturelle nationale des Hauts Plateaux du Vercors (RNHPV) est cadrée par des textes réglementaires :

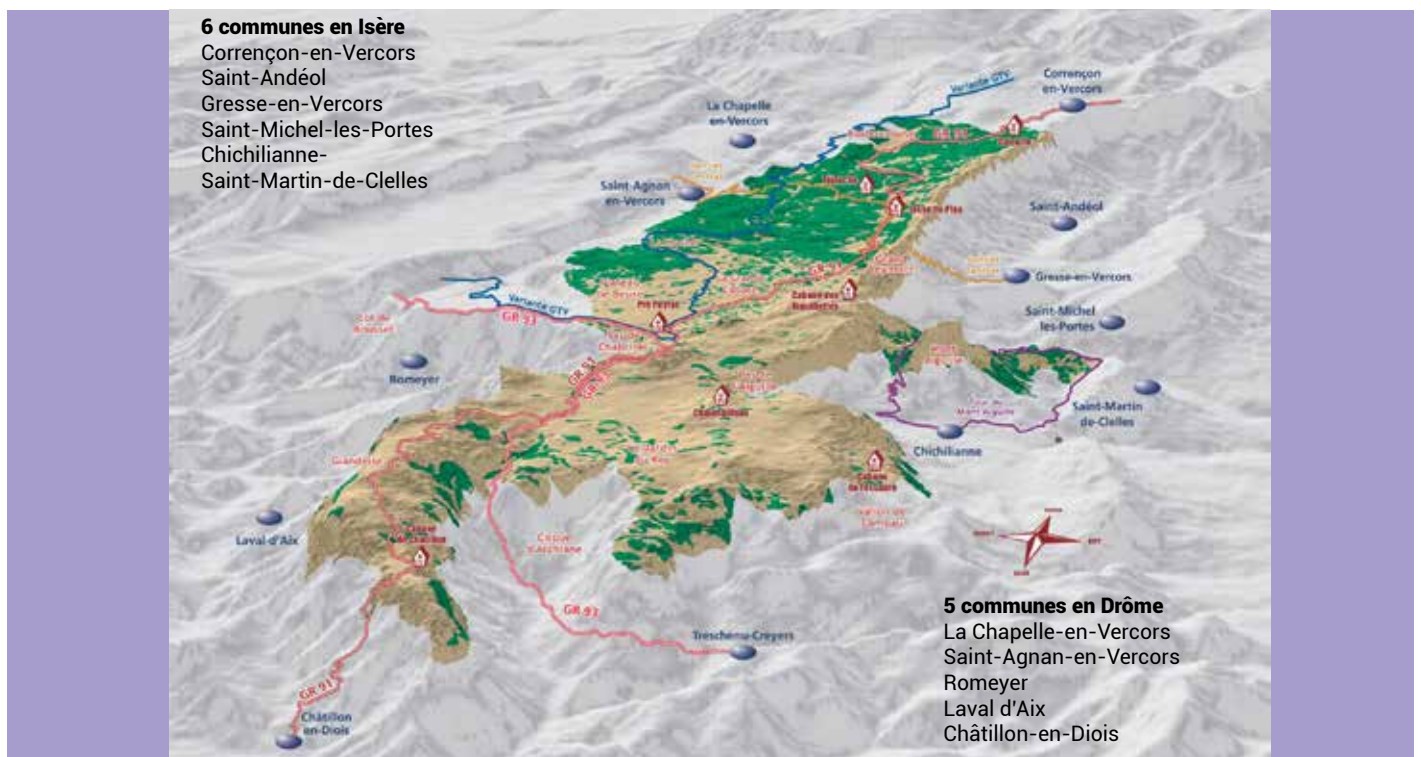
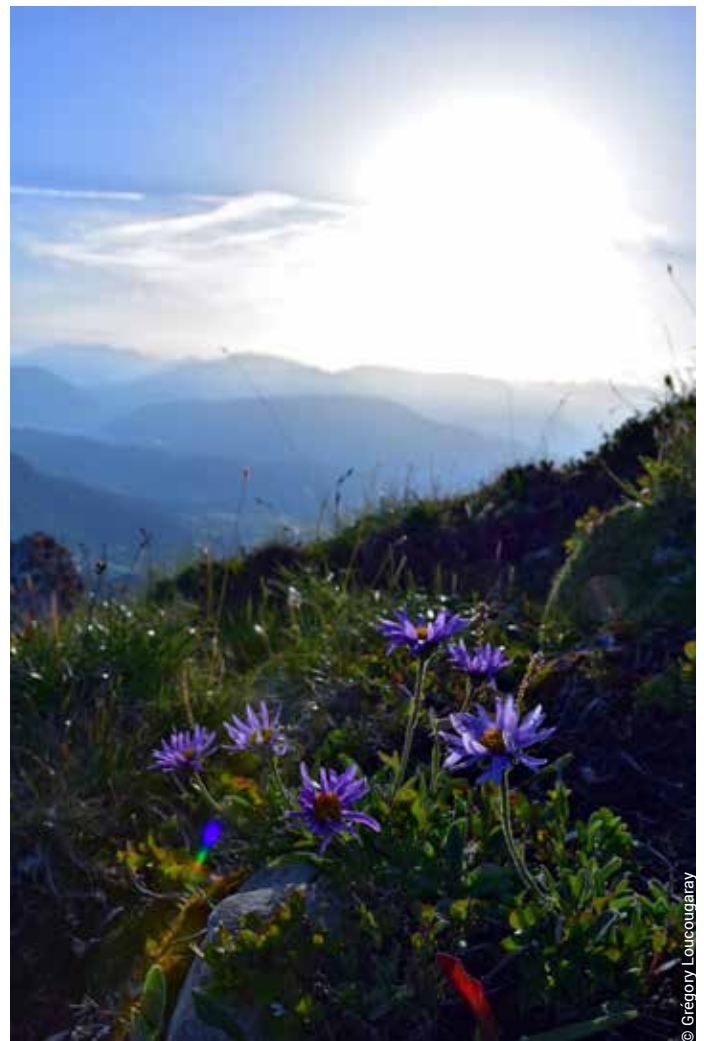
- le décret ministériel (n°85-280) du 25 février 1985, portant sur la création de la Réserve naturelle
- et l'arrêté d'application du décret ministériel : arrêté inter-préfectoral du 28 décembre 2016, fixant la réglementation applicable au sein de la Réserve naturelle.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) est le gestionnaire de la RNHPV depuis sa création. Une nouvelle convention de gestion de 5 ans a été signée le 1^{er} février 2017, renouvelant la confiance donnée au SM-PNRV.

La RNHPV, d'une surface de 17 030 hectares, se situe au coeur du Parc naturel régional du Vercors (PNRV), sur ses Hauts-Plateaux. Elle couvre plus de 8 % des 206 000 hectares du territoire du Parc et se trouve sur 11 communes depuis la fusion officielle des communes de Trescheu-Creyers et Châtillon-en-Diois et sur les départements de la Drôme et de l'Isère.

A noter que la RNHPV est également concernée par d'autres mesures de protection :

- un site Natura 2000 : la ZSC et la ZPS des Hauts-Plateaux du Vercors
- une Réserve Biologique Intégrale : la RBI du Vercors
- des sites Espaces Naturels Sensibles (ENS) des deux départements
- et des sites classés



Pour répondre aux enjeux de préservation à long terme des richesses de cet espace protégé, un plan de gestion est élaboré puis mis en œuvre. Le plan de gestion actuel a été établi pour la période 2010-2020.

L'état d'avancement de ce plan de gestion est détaillé en annexe 1 de ce rapport : les objectifs à long terme et ceux fixés pour la durée de ce plan de gestion y sont déclinés en opérations, puis en actions.

Le tableau suivant rappelle les objectifs à long terme et ceux de ce plan de gestion :

Objectifs à long terme	Objectifs du plan
A : Conserver la fonctionnalité d'une mosaïque de milieux	1 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux
	2 : Comprendre le fonctionnement et les dynamiques d'évolution de la mosaïque au regard des espèces à enjeu
	3 : Accompagner le pastoralisme dans le sens de la conservation de la mosaïque
	4 : Organiser la mutualisation des recherches
B : Pérenniser et restaurer les connexions biologiques	5 : Acquérir plus de connaissances sur les milieux naturels du Vercors
	6 : Concevoir avec le Parc les moyens de gestion de la zone périphérique
	7 : Participer aux plans de conservation régionaux, nationaux et internationaux
	8 : Développer le partenariat avec les autres espaces protégés (espaces protégés de montagne...)
C : Aller vers une naturalité des forêts de montagne	9 : Étudier les fonctionnalités et les dynamiques forestières
	10 : Accompagner l'activité forestière
	11 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ces milieux
D : Préserver la continuité et la fonctionnalité du système de falaises, d'éboulis, de crêtes et des pelouses d'altitude	12 : Gérer la fréquentation de loisirs
	13 : Mener des recherches pour mieux connaître ces milieux, leur fonctionnalité et leur éventuelle évolution
	14 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ce milieu
	15 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux
E : Conserver l'intégrité d'un grand espace non aménagé	16 : Mettre en place des dispositifs d'information à destination du grand public, des utilisateurs du site et des populations locales
	17 : Développer cette dimension « nature sauvage » à ce territoire
	18 : Accueillir les publics
	19 : Maîtriser le développement des activités de loisirs
F : Connaître et valoriser les patrimoines anthropiques existants dans la Réserve naturelle	20 : Étudier et diffuser l'histoire de ce territoire
	21 : Conserver le patrimoine anthropique
G : Connaître, valoriser et protéger la géologie et l'hydrologie (sources, zones humides et circulations souterraines) des Hauts Plateaux	22 : Étudier les éléments naturels abiotiques
	23 : Valoriser le patrimoine géologique de ce territoire
	24 : Mieux connaître et protéger les points d'eau et les milieux humides

Le conservateur de la RNHPV a pour rôle la planification et la mise en œuvre, avec les gardes, des actions de gestion, de recherche, d'animation et de surveillance, qui sont prévues dans ce plan de gestion. Des instances propres à la RNHPV (le Conseil Scientifique et le Comité Consultatif), les services techniques de l'État et le/la Sous-Préfet(e) de Die sont là pour garantir la bonne gestion de cette Réserve naturelle nationale.

L'appui du Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique de la RNHPV est également celui du SM-PNRV et de la RBI du Vercors.

Il est composé de 26 membres de différents milieux, issus du monde de la recherche (sciences naturelles, sciences humaines et sociales), mais également du monde des gestionnaires ou des techniciens experts dans leur domaine. Le Conseil Scientifique est réuni en séance plénière pour émettre des avis sur certains projets ou en groupe de travail pour accompagner le conservateur dans sa réflexion sur certains dossiers. Il peut également s'auto-saisir sur certains sujets qu'il identifie.

L'avis formulé est communiqué lors de la présentation du projet en Comité Consultatif.



Les avis du Comité Consultatif

Le Comité Consultatif est composé de membres représentant les collectivités locales, les propriétaires, les usagers, les administrations, les associations de protection de la nature et les experts scientifiques.

Ils sont réunis pour suivre la mise en œuvre du plan de gestion de la RNHPV et l'expression de leurs points de vue reflète leur vision de la préservation de cet espace protégé. A la fin de chaque demande discutée, un vote est alors fait (pour, contre, abstention) pour dégager un avis global du Comité Consultatif.

Le Comité Consultatif émet également un avis sur la proposition du budget de l'année suivante, budget qui est par ailleurs voté lors d'un Comité Syndical du SM-PNRV en début d'année civile.



La présidence de la Sous-préfète de Die

Le préfet de la Drôme est désigné préfet centralisateur, par la lettre du 19 juin 1985 du ministre alors chargé de la protection de la nature.

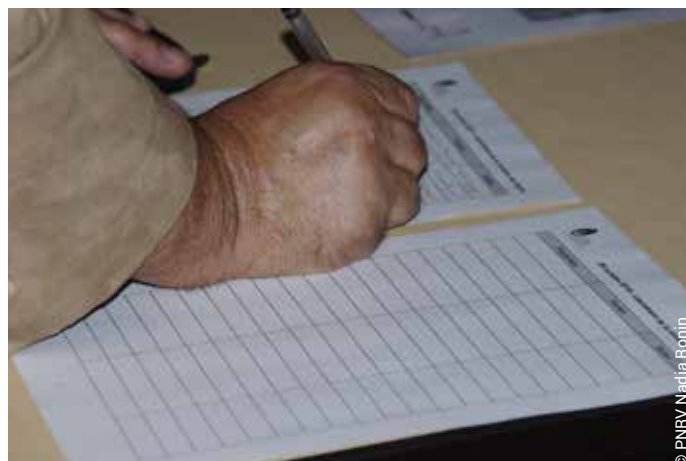
C'est monsieur le Sous-préfet de Die, Monsieur Patrice Bouzillard, et depuis le 29 juillet 2019, Madame Camille De Witasse-Thézy, nouvelle Sous-préfète de Die qui représente le préfet de la Drôme. Elle préside les séances du Comité Consultatif qui permettent aux représentants de l'Etat de prendre les décisions finales en s'appuyant sur les avis formulés par les instances consultatives de la RNHPV, la DREAL et le SM-PNRV.



L'encadrement par la DREAL AuRA

La DREAL accompagne au quotidien le conservateur de la RNHPV, que ce soit pour de simples partages de points de vue techniques sur les actions menées ou parfois pour des appuis juridiques face à des situations particulières. Les domaines de compétence étant vastes au sein de la DREAL, Romain Briet, l'interlocuteur privilégié du conservateur, joue le rôle de relai.

La DREAL instruit également toutes les demandes d'autorisations qui sont exprimées sur la RNHPV, les DDT finalisent l'autorisation préfectorale pour la préfecture.



Il faut également rappeler que les services de l'Etat, à l'échelle départementale, sont présents pour accompagner la gestion de la RNHPV. D'autres instances peuvent également être consultées en fonction de la nature de la demande d'autorisation :

- le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) pour des travaux « modifiant l'aspect ou l'état » de la RNHPV
- et les Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) lorsque des travaux concernent les sites classés par exemple.

Pour simplifier l'instruction des demandes, une périodicité a été instaurée pour la tenue des Comités Consultatifs. Ils sont réunis au minimum 2 fois dans l'année, les 3èmes semaines de mars et de novembre : toute personne ou structure souhaitant obtenir une autorisation particulière connaît alors les échéances pour déposer officiellement une demande aux services de la RNHPV.

A cet effet, la RNHPV met en place des formulaires simples à remplir sur le site internet du Parc du Vercors pour que chaque demande soit transmise avec les informations nécessaires. Le lien vers ces formulaires est le suivant : https://frama.link/DemandeAutorisation_RNHPV



LA VIE DE LA RÉSERVE

L'équipe de la Réserve

Depuis 2018, l'équipe technique de la RNHPV est la suivante :

- Olivier Putot : le directeur du SM-PNRV est le directeur de la Réserve naturelle
- Benoît Betton: conservateur de la Réserve naturelle
- Nadia Ronin : assistante de la Réserve naturelle
- les 6 gardes à temps plein :
 - Bruno Cuerva
 - Bernard Fourgous
 - Brice Palhec
 - Marc Prouveur
 - Guillaume Ruetsch
 - Hervé Tournier

Cela représente 8 équivalents temps plein sur le budget de la Réserve naturelle. *Remarque : Marc Prouveur est en arrêt maladie depuis décembre 2017. Il a été remplacé par Anne-Julie PARSY et Céline MICHAUX (en CDD de 6 mois). Et Bernard Fourgous, garde de la RNHPV depuis 1984, avant même la création de la Réserve naturelle, partira pour une retraite méritée au 31 décembre 2019*

Agnès Trégret, vice présidente au SM-PNRV, assure le pilotage politique de la RNHPV en lien étroit avec Jacques Adenot président du SM-PNRV, et Michel Vartanian, 1er vice président au SM-PNRV en charge notamment de la biodiversité.

Depuis 2018 également, 6 thématiques ont été mises en avant, déterminées à partir des principaux enjeux de la Réserve naturelle. Chaque garde est devenu référent de l'une de ces thématiques en appui au conservateur. Les 6 thématiques sont les suivantes :

- Suivis naturalistes et scientifiques
- Accompagnement de l'activité pastorale
- Veille, surveillance et police de l'environnement
- Suivi des équipements et du bâti
- Accompagnement des activités de pleine nature
- Sensibilisation, éducation et communication

Ces thématiques répondent aux missions de gestion, de connaissance, d'accueil et de surveillance. L'équipe de la RNHPV porte les valeurs de cet espace protégé et représente également le gestionnaire de la Réserve naturelle auprès des acteurs locaux, des élus et des socio-professionnels.



Olivier PUTOT, Directeur du SM-PNRV, est également le directeur de la Réserve naturelle

© PNRV Nadia Ronin



© PNRV Cécile Minter

L'année 2019 est marquée par les réflexions engagées sur la politique d'accueil de la RNHPV



© PNRV Brice Palhec



© PNRV Céline Michaux



L'équipe de la RNHPV travaille en lien étroit avec les autres agents du SM-PNRV, notamment avec les écocardes (saisonniers). Pendant la présence de ces derniers, des réunions mensuelles de coordination sont tenues pour articuler un certain nombre de missions partagées : accueil, sensibilisation, surveillance, suivis, ...

Les écocardes régulièrement présents en périphérie de la RNHPV et au contact des gens, sont également des vecteurs des messages de la Réserve naturelle.

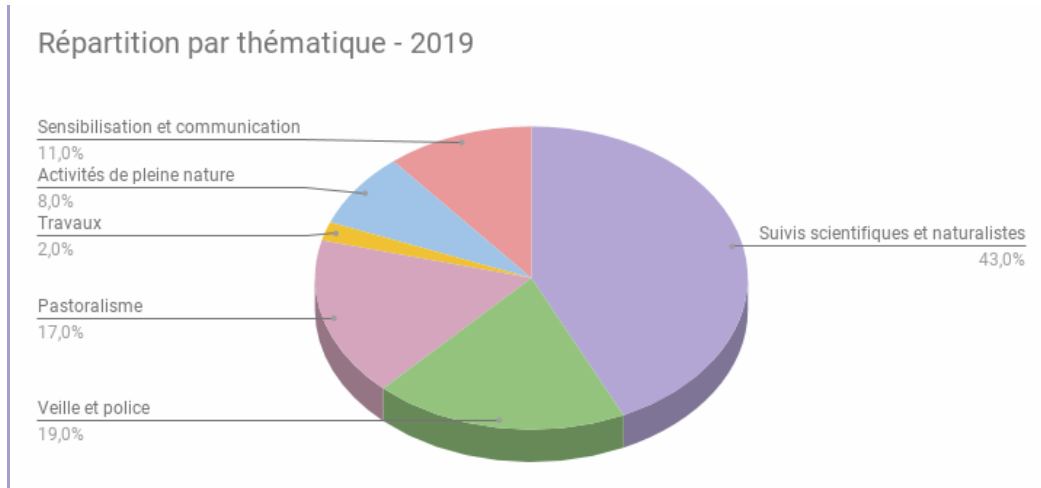
L'équipe de la RNHPV mobilise régulièrement l'équipe technique du SM-PNRV. Outre le service administratif et financier, c'est l'ensemble des services du SM-PNRV qui est mobilisé en fonction des sujets identifiés, comme l'accueil, l'éducation à l'environnement, la communication, l'activité pastorale, ...

La RNHPV étant également un site Natura 2000, une relation privilégiée existe avec Manon Chevalier, l'animatrice du site.



La capitalisation et la valorisation de l'ensemble des données et paramètres récoltés permettent d'évaluer les actions et aussi d'améliorer le mode de fonctionnement et l'organisation de l'équipe technique. Elle s'enrichit également en participant à des séminaires, à des conférences et encore plus spécifiquement en bénéficiant de formations individuelles ou collectives.

Un suivi précis du temps consacré par chaque agent de la RNHPV permet de répartir le temps accordé, sur une année, aux différentes missions de gestion de cet espace protégé.



Les instances, les partenaires, les temps de rencontre et d'échange

Les instances de la Réserve naturelle ont été réunies plusieurs fois dans l'année 2019.

Le Comité Consultatif a été réuni 2 fois : le 21 mars et le 19 novembre.

Les comptes-rendus de ces différentes réunions du comité consultatif se trouvent en annexe 2.

A noter que depuis le comité consultatif de mars, nous avons instauré un temps de travail et de partage avec les membres du comité consultatif qui peuvent se libérer sur la journée. C'est l'opportunité d'échanger sur des dossiers complexes et sur des restitutions d'étude réalisées sur les Hauts-Plateaux du Vercors.

En 2019, nous avons échangé sur l'utilisation des images de la Réserve naturelle, et présenté les résultats de l'étude sur la pelouse sommitale du Mont Aiguille et le nouveau plan de gestion de la RBI.

Le Conseil Scientifique s'est quant à lui réuni à trois reprises, le 7 mars, le 4 juin, et le 7 novembre. De nombreuses demandes nécessitaient en effet son avis. La présence d'experts aux compétences multiples et très diversifiées, permet d'enrichir les sujets échangés avec le conservateur.

Pour rappel, la mise en place d'un nouveau Conseil Scientifique a été effectuée en 2018 avec un nouveau président Grégory Loucougaray, accompagné d'un vice-président, François Véron (président sortant) qui le seconde notamment dans les réunions des différentes instances du SM-PNRV.

Pour la gestion courante de la RNHPV, l'équipe se doit d'être en permanence en relation avec ses partenaires. Les échanges, plus ou moins formels sur le terrain, ou lors de réunions, sont indispensables avec les nombreux acteurs et usagers de la Réserve naturelle.

L'équipe participe régulièrement à nombreuses réunions : groupe de travail, comité technique, comité de pilotage, commission, ... initiées par la RNHPV ou ses partenaires.

BUDGET DE LA RÉSERVE

Pour le fonctionnement de cette Réserve naturelle, les moyens financiers alloués sont issus du Ministère chargé de l'environnement (par l'intermédiaire de la DREAL) et du Conseil Départemental de l'Isère qui abonde de 20 % l'enveloppe de l'État.

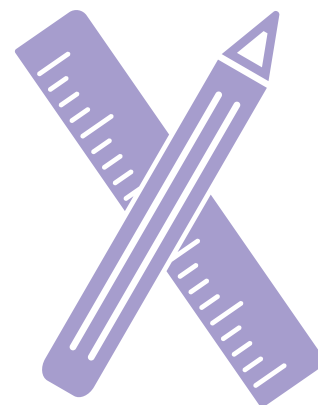
Prévisionnel FONCTIONNEMENT 2019		MONTANT
Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700€
Art : 60622	Carburants	6 000 €
Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000 €
Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500 €
Art : 616	Assurance	3 700 €
Art : 6182	Documentation générale et technique	500 €
Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300 €
Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000 €
Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500 €
Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000 €
Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000 €
Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €
Art : 6287	Remboursements de frais (personnels Parc)	40 000 €
Art : 637	Impôts et taxes	200 €
Chapitre 012	Charge du personnel (avec assurance)	352 652 €
Chapitre 021	Achat d'un véhicule	15 000 €
TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT		406 352 €

Recettes Fonctionnement 2019	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	338 627€
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	67 725 €
TOTAL	406 352 €

Opérations 2019	MONTANT
SUVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTE	12 500 €
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combau	3 000 €
Entretien des stations mété, «nettoyage» des données et Observatoire 2.0	1 000 €
Etude palynologique de la Combe Chevalière; phase 2	6 500 €
Gypaète : Matériel de suivi, Réseau international «Gypaète»	1 000 €
Suivi sabitaire Bouquetins, saison 2	1 000 €
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	4 000 €
Équipements et service aux éleveurs	2 000 €
Mise en oeuvre du PPT	2 000 €
VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE LA NATURE	4 000 €
Equipement techniques des gardes pour la surveillance	4 000 €
SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DU BATI	5 500 €
Signalétique RN	500
Projet valorisation porte entrée de la RN	5 000 €
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	2 000 €
Diag environnemental et patrimonial des autres du Mont Aiguille, suite	2 000 €
SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION	12 000 €
Stratégie accueil : accompagnement et mise en oeuvre	5 000 €
EEDD - programme scolaire	3 000 €
Modernisation du film sur la RN	3 000 €
Événementiels (dont lâcher gypa)	500 €
TOTAL BUDGET OPERATIONS 2019	40 000 €

Recettes Opérations 2019	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	33 333 €
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	6 667 €
TOTAL	40 000 €

Total Recettes 2019 (Fonctionnement / opérations)	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	371 960€
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	74 392 €
TOTAL	446 352 €



LES MISSIONS DE LA RÉSERVE

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTES

La RNHPV est riche d'espèces animales, végétales, de milieux naturels et d'une histoire humaine qui a laissé, de tous temps, des traces. Ces richesses naturelles et culturelles doivent être préservées. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de mieux les connaître, de mieux étudier leurs évolutions, en lien avec les pratiques humaines et les changements climatiques. La surface de cette Réserve naturelle et son positionnement au carrefour d'influences climatiques différentes augmentent l'attractivité de ce territoire auprès du monde de la recherche.

L'équipe de la RNHPV réalise, participe, finance ou simplement accompagne les études et recherches menées sur le territoire de la Réserve naturelle



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 43 %



Des opérations dites de « surveillance » (couramment appelées « protocoles de suivis »), se font régulièrement sur des espèces à enjeux sur la RNHPV, comme les espèces qui ont été réintroduites par le SM-PNRV : le Bouquetin des Alpes, le Vautour fauve et le Gypaète barbu. Cette dernière espèce fait l'objet d'un programme LIFE « Gypconnect » dans lequel le SM-PNRV est pleinement engagé comme « bénéficiaire associé ».

La présence de ces animaux, leur répartition géographique, le nombre d'individus et pour les vautours fauves, le nombre de couples reproducteurs, sont des éléments qui sont suivis d'une année sur l'autre.



D'autres espèces bénéficient d'une attention particulière, notamment parce qu'elles sont considérées en limite d'aire de répartition et donc menacées de disparition avec le réchauffement climatique, comme par exemple le Tétralyre, le Lagopède alpin et la Chouette chevêchette. Des protocoles de surveillance sont donc reproduits chaque année ou tous les 2 ans, comme pour le lagopède alpin cette année.

Des espèces à enjeux sont également suivies, comme le Loup qui bénéficie de plusieurs protocoles portés par les services de l'ONCFS, et pour lesquels la RNHPV assure la collecte de données sur son territoire. Les gardes de la RNHPV font partie du réseau Lynx-Loup porté par l'ONCFS.



Un certain nombre d'espèces et de milieux naturels sont également suivis pour connaître leurs évolutions notamment en lien avec les changements climatiques constatés. C'est le cas notamment de l'avifaune des milieux du montagnard au subalpin (programme annuel STOC – Suivi Temporel d'Oiseaux Communs). Une analyse récente montre que si la diversité des oiseaux communs diminue en moyenne de 6 % en France, elle augmente de 12,4 % si l'évolution est regardée uniquement sur les Réserves naturelles.

L'observatoire éco-climatique mis en place il y a plus de 12 ans sur la RNHPV et qui s'est développé rapidement sur le territoire du Parc du Vercors, nous permettra par des suivis spécifiques de mesurer les impacts du réchauffement climatique sur les espèces et les milieux. Un bilan annuel est réalisé par le Parc du Vercors sur son territoire.

Ce que l'on considère comme des « protocoles de suivis » sont normalement des suivis mis en place pour étudier la réponse de certaines espèces ou milieux à des actions de gestion menées spécifiquement. C'est par exemple les suivis menés sur les placettes mises en défens, pour voir comment elles évoluent en l'absence totale d'abrutissement de grands herbivores.

Certaines des connaissances acquises peuvent à l'inverse apporter des éléments concrets pour des actions de gestion ou des modifications de pratiques.



© PNRV / Céline Michaux



© PNRV / Jean Andreux



© PNRV / Brieé Pellicc

D'autres études spécifiques ont lieu sur une entrée « biodiversité » mais elles apporteront des connaissances sur les activités humaines qui se sont succédées depuis la pré-histoire...

L'étude lancée cette année sur la Combe Chevalière qui, par prélèvement de sol, devrait nous permettre de connaître l'évolution des paysages des Hauts Plateaux depuis des dizaines de milliers d'années et l'utilisation de cet espace par l'homme à ces différentes époques. Les résultats sont attendus pour le printemps prochain.



© Bonal Billy

Certains protocoles vont évoluer en 2020, notamment celui sur la chouette chevêchette. En effet, suite à la concertation que le Parc du Vercors a menée sur son territoire pour mettre en place le protocole national de suivi des populations de chevêchette d'Europe et de chouette de Tengmaln, il a été décidé que ces espèces seront suivies sur des transects définis sur le territoire du Parc du Vercors et l'équipe de la RNHPV réalisera ceux au sein de son territoire. Le protocole de suivi réalisé jusqu'à présent sera renouvelé dans 5 ans.



L'équipe de la RNHPV a participé à une opération de connaissance des populations drômoises de lièvre variable et de son éventuel croisement avec le lièvre commun. Cette opération était portée par la Fédération des Chasseurs de la Drôme. Sur 2 secteurs pré-identifiés, les gardes sont allés récolter des crottes pour la réalisation d'analyses génétiques.



L'opération de capture des bouquetins s'est poursuivie en 2019: 7 nouveaux bouquetins ont été capturés pour des prélèvements de sang et de peau, pour l'analyse génétique et avoir une connaissance de l'état de santé de la population de Bouquetin du Parc du Vercors.



Cette année est aussi marquée par la poursuite du projet de capture de Gélinoite des bois pour un projet de réintroduction dans le Val d'Aran en Espagne. Pour ces 2 premières années de capture, l'objectif de prélèvement était fixé entre 15 et 18 individus.

Six individus ont été capturés et transportés en Espagne (4 mâles et 1 femelle en 2018 puis 1 femelle en 2019).

Des études se font également sur le sous-sol des Hauts-Plateaux. Plusieurs groupes de spécialistes reconnus en spéléologie portent des projets personnels d'amélioration de la connaissance du réseau karstique. Sur un massif calcaire comme l'est le Vercors, le réseau karstique est très développé et fait que le massif est considéré comme un « château d'eau ».

La connaissance de ce réseau est capital en ces périodes de réchauffement climatique qui impactent la ressource en eau. Les données recueillies sont transmises à la RNHPV.

Les mesures faites sur la noirceur du ciel en 2018 ont permis de montrer que le territoire peut postuler au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » RICE.

Les démarches en cours doivent aboutir à la construction d'une candidature pour 2021.



Cette année 2019, marque également la sixième année de lâcher de gypaètes barbus sur l'extrémité sud de la Réserve naturelle, la seconde dans le cadre du programme Life GYPCONNECT. Deux nouveaux oiseaux ont été réintroduits, ce qui porte à treize le nombre de gypaètes libérés sur le Vercors. Mistral (nommé ainsi par les enfants du regroupement scolaire de Menglon et Châtillon en Diois) et Elvio (nommé par les jeunes de l'association des Graines d'éleveurs du Vercors) se sont envolés avec réussite et se sont vite montrés autonomes pour trouver des courants ascendants et des ressources alimentaires, sûrement bien aidés par les vautours fauves très présents sur le territoire. Nous restons vigilants en les surveillant encore régulièrement, tout comme nous observons avec prudence la présence de deux adultes en ce début de période de reproduction...

FICHES ACTIONS LIÉES

- Suivi Vautour fauve
- Suivi Gypaète barbus
- Suivis Tétraz Lyre
- Suivis Loup
- Suivi Temporel d'Oiseaux Communs STOC
- Suivi Lagopède alpin
- Observatoire 2.0
- Etude population de serpents
- Suivi Chevêchette
- Suivi Aigle royal
- Etude génétique Lièvre variable
- Suivi sanitaire et génétique du Bouquetins des alpes
- Explorations spéléologiques

Cette mission de veille, de surveillance et de police de l'environnement est évidemment sous évaluée puisqu'à chacune de leurs sorties sur le terrain les gardes de la RNHPV sont vigilants aux faits et gestes des usagers. Cette mission est également en lien avec la thématique éducation et communication : sensibiliser les usagers en amont de leur visite dans la Réserve naturelle doit limiter les infractions réalisées par méconnaissance. Ce volet englobe enfin la gestion des autorisations.

De la sensibilisation à la verbalisation, un éventail d'actions



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 19 %,



©PNRV Nadia Romin

Une part des sorties des gardes sur le terrain se fait sans autre objectif que de se rendre sur un secteur donné de la Réserve naturelle pour aller à la rencontre des personnes croisées. Ce qui n'empêche pas de vérifier au passage l'état d'une source ou d'une cabane-abri par exemple.

Des tournées collectives avec les écogardes sont organisées plusieurs fois pendant l'estive, ce qui permet d'augmenter l'effectif et les sites surveillés. C'est avant tout un temps de sensibilisation du public rencontré.

Dans le détail, l'activité de police de l'environnement des gardes peut prendre deux formes :

- Surveillance habituelle qui conduit à des contrôles de police en opportunité.
- Opération de contrôle prévue à l'avance (patrouilles estivales autour des questions du feu et du camping, patrouilles automnales autour du ramassage des champignons, de la chasse, du dérangement de la faune pendant le brâme, ...).

L'équipe de la RNHPV compte de plus en plus d'agents commissionnés et assermentés. Presque tous les gardes et le conservateur le seront pour le début d'année 2020.

En 2019, il y a, à ce jour, 8 timbres-amandes posés par les gardes de la RNHPV (5 circulation/stationnement irrégulier de véhicule ; 2 feu, 1 chien).

INFRACTIONS	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Introduction de chien	3	8	10	10	11	4	8	8	7	5		2	2	4	1
Feu		4	1	3	5	2	1		1	1		1	1	1	2
Circulation irrégulière de véhicule à moteur	2	1	1	1	2		1	2	2				1	1	1
Stationnement irrégulier de véhicule à moteur		1	1			2	3						3	4	4
Travaux sans autorisations							1			2					
Atteinte aux végétaux									1						
VTT hors itinéraires autorisés												1			
TOTAL	5	14	13	14	18	8	14	10	5	9	0	4	6	9	8

ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITÉ PASTORALE

Activité ancestrale sur les Hauts-Plateaux, le pastoralisme est une thématique prenante pour l'équipe de la RNHPV. De juin à octobre, ce sont en effet plus de 16 000 ovins et un troupeau de bovins et équins, qui viennent occuper l'intégralité des zones d'alpage de la Réserve naturelle. Cette activité ancestrale est en constante évolution, après le retour du Loup qui a imposé des adaptations dans la gestion du troupeau et de l'alpage, c'est maintenant le réchauffement climatique qui vient impacter les ressources fourragères et en eau.

L'équipe de la RNHPV travaille avec les éleveurs, les bergers et les services pastoraux pour une gestion pastorale toujours plus en phase avec les enjeux de la Réserve naturelle



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 17 %



Cette année 2019 est marquée par la mise en oeuvre du 2nd Plan Pastoral Territorial (PPT) des Hauts Plateaux du Vercors.

Rappel : le Plan Pastoral Territorial est une contractualisation entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et un territoire, qui finance en partie des projets d'améliorations pastorales, des conditions matérielles de travail, des questions transversales (diagnostics pastoraux, cohabitation des activités...) et des expérimentations...

Suite au comité de pilotage du lancement du PPT (le 9 mai 2019), les premières actions ont été lancées sur l'opération Alpages sentinelles et la réalisation de diagnostics éco-pastoraux. Pour ces derniers les services pastoraux devront faire, sous maîtrise d'ouvrage du gestionnaire, l'analyse des caractéristiques pastorales et des potentialités fourragères, et accompagner le gestionnaire dans le croisement des enjeux pastoraux et environnementaux de la RNHPV.



La cartographie des enjeux environnementaux sera donc la base sur laquelle sera croisée la partie du diagnostic pastoral pour veiller à ce que la gestion de l'alpage soit en phase avec les enjeux de préservation des Hauts Plateaux du Vercors.

La stratégie pastorale, élaborée suite aux différents passages devant le CSRPN pour des projets pastoraux, sera complétée par ces éléments.

Le travail engagé dans le cadre de cette stratégie pastorale sur l'analyse paysagère a pu être terminé suite aux séances avec le travail du Conseil Scientifique (le 4 juin 2019) et avec les éleveurs lors de la rencontre organisée avec ces derniers, à la bergerie de la Grande Cabane (le 26 septembre 2019). Pour rappel ce travail permettra de mettre en avant les paysages aux sensibilités différentes et donc d'aider la prise de décision pour des projets d'aménagements futurs.



Comme chaque année, la saison pastorale débute la première semaine de juin par l'héliportage pour les alpages le nécessitant. L'arrivée des troupeaux se fait quant à elle la seconde quinzaine de juin. Le dernier troupeau est descendu le 31 octobre.

Des travaux ont eu lieu dans certaines bergeries pendant l'estive ou en amont, pour améliorer la qualité de vie des bergers et éleveurs les occupant.

Suite à l'expérience mise en place en 2017, des panneaux ont été posés à proximité des bergeries là où les sentiers sont détournés pour la tranquillité des bergers ou des éleveurs.

Comme les années précédentes, des incidents entre chiens de protection et randonneurs ont été signalés : 5 ont été répertoriés sur la fiche réalisée à cet effet par les services de l'état.

L'étude réalisée sur les chiens de protection de certains éleveurs du territoire du Parc du Vercors et de la Réserve naturelle nous apportera des éléments de réponse pour limiter à l'avenir ces incidents.



En effet, sur l'alpage de La Chau, un protocole expérimental a été mis en place depuis 2018 pour étudier comment se comportent les chiens de protection face notamment aux randonneurs (avec l'aide de GPS posés sur des chiens de protection et de brebis). Cette étude se réalise à partir de différents paramètres étudiés dès la mise en place du chiot dans le troupeau au sein même de l'exploitation, puis lors de ses premières saisons en alpage. Cette expérience rentre dans le cadre d'une étude plus vaste qui nécessite la répétition des expérimentations sur des troupeaux différents.



L'été 2019 aura été à nouveau particulièrement sec, mettant en difficulté certains alpages où la ressource en eau n'est pas suffisante et où les points de stockage ont été défaillants.

Les rares orages et pluies de cet été auront évité les alpages de Jas Neuf et des Bâchassons, accentuant les problématiques liées à l'absence de stockage d'eau. Trois visites sur ces alpages se sont déroulées en présence du département de l'Isère (propriétaire des lieux), l'éleveur (Patrice Pailhon) et la RNHPV pour définir là où pourraient être implantés des impluviums pour les troupeaux et la future bergerie au col des Bâchassons : les bergers sont actuellement logés dans une ancienne cabane dite « à loup », petite et surtout fragilisée : elle devient dangereuse.

Le département et le gestionnaire de la Réserve naturelle réfléchissent à l'héliportage d'une nouvelle cabane en attendant la construction de cette bergerie durable qui permettrait également de requalifier d'un point de vue paysager ce lieu, placé en site classé. Les services de l'état en charge des sites classés sont associés aux réflexions en cours.

ALPAGES SENTINELLES

L'opération « alpages sentinelles » se poursuit chaque année sur 4 alpages du territoire du SM-PNRV, dont 2 sur des alpages de la Réserve naturelle. Les rencontres en fin d'estive sont toujours des moments enrichissants puisqu'elles permettent aux différentes personnes présentes d'exprimer leur point de vue, qui s'avèrent être complémentaires.



MARE DES CHAUMAILLOUX

Pour cette estive, la mare des Chaumailoux a été mise en défens pendant toute la période de présence des troupeaux, même si au départ, il était prévu d'ôter les filets au 15 août. Les berges n'ont donc pas été dégradées et la mare non piétinée. La végétation et la faune aquatique ont pu réaliser leur cycle de reproduction.



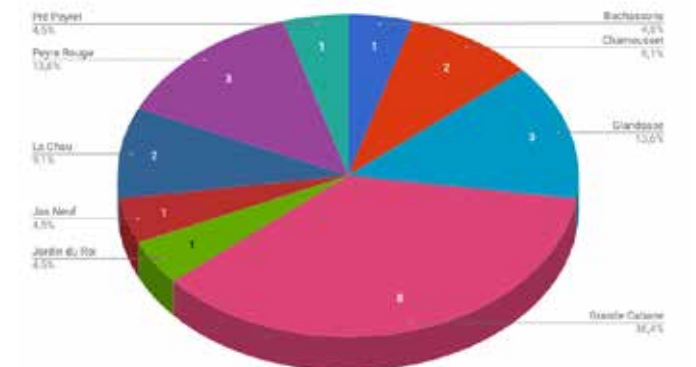
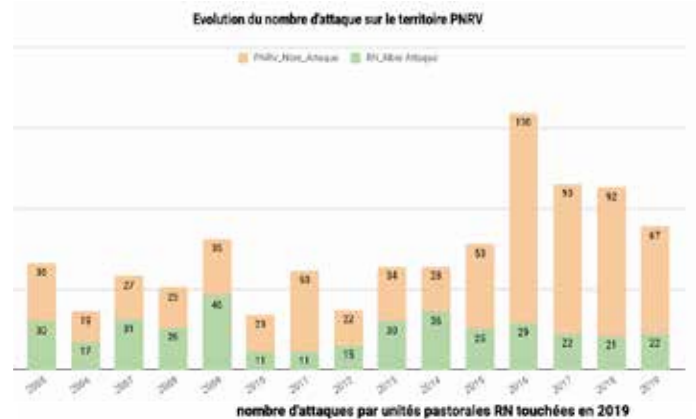
En cette année 2019, la pression de prédation a été plus importante sur la Réserve naturelle que les années précédentes. Les graphiques suivants montrent le nombre d'attaque ainsi que de bêtes tuées ou blessées et montrent un comparatif annuel depuis le retour du prédateur sur la RNHPV en 1997.

Les constats sont comme toujours réalisés par l'équipe des gardes de la RNHPV, après alerte des bergers ou des éleveurs : l'alerte doit être faite dans les 72h après l'attaque et les gardes doivent réaliser le constat dans les 48h suivantes.

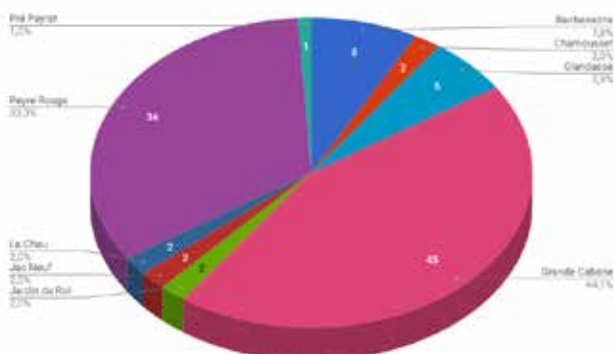
Sur 12 Alpages, 9 ont été touchés par des attaques.

Il y a eu 2 grosses attaques avec beaucoup de bêtes tuées et blessées : 22 bêtes pour Peyre Rouge et 32 bêtes pour Grande Cabane.

Durant cette estive 2019, un loup a été tué par des chiens de protection sur un des alpages de la Réserve naturelle (Peyre rouge).



Répartition des victimes par unités pastorales RN en 2019



FICHES ACTIONS LIÉES

- Suivi des estives : répartition par secteur
- Alpages sentinelles
- Mise en défens mare des Chaumailoux
- Etude sur les chiens de protection

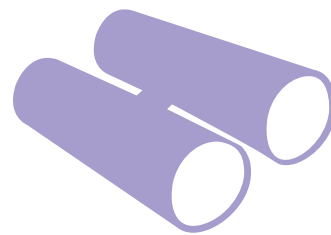


SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION

La gestion de la Réserve naturelle est centrée sur les enjeux de préservation des richesses naturelles et culturelles des Hauts-Plateaux. Ces richesses sont souvent fragiles et la fréquentation humaine peut parfois être problématique. Il faut donc veiller à informer, à sensibiliser les gens pour qu'ils deviennent acteurs au côté de l'équipe de la RNHPV. Les actions à mener peuvent se faire dans le périmètre de la Réserve naturelle ou en dehors, dans le cadre d'évènements à la rencontre du public, ou dans le cadre programmes scolaires, ... Elles peuvent être réalisées par l'équipe ou par d'autres personnes sensibilisées en amont de leurs interventions.

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 11 %

Les réflexions engagées sur la politique d'accueil permettront de développer des actions de communication et de sensibilisation plus structurées et donc plus efficaces.



La sensibilisation au service de la Réserve naturelle, de sa gestion et de la préservation de ses richesses

En 2019, plusieurs interventions ont été faites notamment dans le cadre de formations de futurs bergers et d'autres dans le cadre de politique du Département de l'Isère pour les scolaires : « En chemin sur les ENS » (Espaces Naturels Sensibles). Il s'agit majoritairement de l'accueil sur le terrain de classes qui en ont fait la demande en appui aux animateurs labellisés par le Département qui accompagnent les jeunes sur les ENS.

Sur l'année scolaire 2018/2019, 18 classes ont bénéficié de sorties sur la Réserve naturelle, ce qui représente environ 460 enfants sensibilisés.

L'objectif pour les prochaines années scolaires est d'apporter toutes les informations nécessaires aux différents accompagnateurs labellisés en amont de leurs interventions pour qu'ils puissent les transmettre aux enfants.



L'équipe intervient également dans le cadre d'évènements ou de manifestations : la soirée Conférence en Trièves (16 janvier), la conférence sur la RBI (16 mars), la conférence à Malleval en Vercors, la conférence RN / Orchidée (24 mai), l'inauguration de la cabane abri de Chaumailoux (8 juin), la fête de la transhumance Die (22 et 23 juin), l'inauguration du bureau des gardes à Laval d'Aix (29 juin) , Vis ma vis de bucheron (26 juillet), la Fête du Bleu (27 et 28 juillet), le Festival «art et vignes» (4 au 11 août) , la fête de l'alpage à Gresse-en-Vercors (17 août), les Slow Days (29 septembre, Corrençon-en-Vercors), le jour de la nuit (12 octobre, Laval d'Aix).



Les gardes de la RNHPV réalisent également des animations grand public en binôme avec les écogardes lors de soirées de diffusion de films sur la Réserve naturelle et le Parc naturel régional du Vercors : 6 projections ont eu lieu cette année (Autrans-Méaudre en Vercors, Pont en Royans, Saint Agnan en Vercors, Saint Martin de Clelles, Saint Jean en Royans et Châtilhon-en-Diois).

Pour chacun de ces évènements, la Réserve naturelle bénéficie des outils de communication développés par le SM-PNRV. Ces outils sont une réelle opportunité de sensibiliser du public.

L'utilisation de l'image de la Réserve naturelle étant soumise à autorisation, c'est aussi l'occasion de maîtriser une partie des messages qui seront passés par d'autres. Les sollicitations du Comité Consultatif deviennent importantes sur ce type de demande, il a été proposé qu'un groupe de travail constitué à partir de membres volontaires de cette instance soit mis en place pour définir une grille de critère qui permettra au gestionnaire de la Réserve naturelle de filtrer les demandes.



FICHES ACTIONS LIÉES

- Sensibilisation des publics

Le lâcher de Gypaète barbu, le 18 mai dernier, dans le cadre du programme Life Gypconnect, a été l'occasion de réaliser une journée de festivité ouverte à tous. Cette journée a été préparée plusieurs mois à l'avance avec l'association des Graines d'éleveur du Vercors qui est de plus en plus investie dans ce programme de réintroduction. Les jeunes de CM1 et CM2 du regroupement scolaire entre Menglon et Châtillon en Diois ont été également très impliqués.

Si la météo n'a pas été des plus belles pour cette journée, l'animation réalisée par tous ces jeunes a été une grande réussite.

Les Graines d'éleveurs du Vercors poursuivent leur engagement en essayant de mobiliser des fonds pour permettre la réintroduction de nouveaux gypaètes barbus en 2020, hors cadre du programme Life, celui-ci finançant un lâcher en 2021.

Les enfants du regroupement scolaire ont bénéficié du programme mené par le SM-PNRV dans le cadre de sa révision de charte sur l'année 2018/2019 et ont pu ainsi travailler sur les réintroductions et notamment celle du gypaète barbu. Dans le cadre de leur travail, ils ont produit des bandes dessinées.



Deux autres classes de CM1 et CM2 du regroupement scolaire entre Saint Agnan en Vercors et Saint Martin en Vercors, ont également bénéficié de ce programme du SM-PNRV. Ils ont de leur côté créé une Réserve naturelle fictive sur des petites parcelles communales ou privées. Ce projet qui se veut être sur du long terme, va les conduire à réaliser un plan de gestion, après avoir pris connaissance des richesses de leur Réserve naturelle puis à définir des enjeux et objectifs pour les préserver dans le temps.

Ce type de projet existe par ailleurs sur le nom de «Aires Terrestres Educatives» (ATE), porté par l'AFB. Le gestionnaire de la RNHPV a postulé à un appel à projet pour obtenir ce label ATE et ainsi bénéficier de quelques moyens financiers.



ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Les Hauts-Plateaux attirent toujours plus de monde et ce, tout au long de l'année : de nouveaux pratiquants, de nouvelles activités frappent régulièrement à la porte de la Réserve naturelle. Certaines sont interdites, ou cadrées et les autres sont de fait autorisées. Toutes sont cependant potentiellement impactantes pour les richesses naturelles et culturelles de la Réserve naturelle. Le gestionnaire se doit d'être vigilant, doit parfois réagir mais doit surtout anticiper.

Les activités de loisirs se doivent d'être respectueuses des enjeux de préservation de la Réserve naturelle et de ses richesses



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 8 %,

L'activité de loisirs la plus courante reste évidemment la randonnée : pédestre, en raquette, à cheval ou avec de ânes, et sur les pistes autorisées, à vélo. Ce n'est pas la seule : l'escalade, la spéléologie, la photographie, les observations naturalistes, ..., et la pratique de la chasse sur les secteurs chassés de la Réserve naturelle.

D'autres activités pourtant interdites comme celles qui engendrent un survol (à moins de 300m), comme les parapentes, les planeurs ou la nouvelle mode de l'utilisation des drones, sont parfois malheureusement constatées.

L'utilisation de vélo hors axes autorisés est également régulièrement constatée, notamment grâce à la veille réalisée sur certains sites internet et aux traces observées sur le terrain.

Un effort de communication pour toucher ces pratiquants et donc les sensibiliser doit être constamment renouvelé et lorsque l'infraction est malgré tout constatée, elle doit être sanctionnée. Cette sensibilisation peut se faire aux portes d'entrée de la Réserve naturelle, dans les cabanes-abris, sur les sites internet adaptés et les réseaux sociaux.



L'année 2018 avait vu la question de la pratique du VTT à Assistance Electrique (VTAE) réglée : un VTAE qui respecte la réglementation (400W de puissance, vitesse limitée à 25km/h et déclenchement de la dynamique à la force des mollets) est de fait considéré comme un VTT classique. Un pratiquant de VTAE peut donc circuler sur les pistes autorisées.

Avec ce principe et les constats d'infraction hors pistes autorisées, l'équipe de la RNHPV a renouvelé cette année l'enquête qualitative et quantitative engagée en 2018 sur cette pratique, en lien étroit avec les partenaires concernés.

Le diagnostic précis de la signalétique propre à cette activité réalisé en 2018 a permis d'ajuster la signalétique pour s'assurer que toute l'information nécessaire aux pratiquants est accessible : le doute n'est plus possible pour savoir si on est ou pas sur une piste autorisée.



Une attention particulière est portée depuis 2018 sur le Mont-Aiguille (communes de Chichilianne, de Saint-Martin-de-Clelles et de Saint-Michel-les-Portes), puisque de nombreux signaux montrent une fréquentation grandissante avec ses risques associés.

Suite au diagnostic réalisé en 2018 sur la voie normale du Mont Aiguille, les travaux de restauration à l'identique ont été réalisés : les ancrages datant pour la plupart de la fin du XVIII^{ème} et d'autres fin des années 1970 étaient très fragilisés et menaçaient de céder. L'opération pour les remplacer et changer des câbles eux aussi abimés, aura duré une semaine, mi juin, sous le pilotage de la FFME et avec l'appui financier du département de l'Isère. Les travaux ont été réalisés par des professionnels de la montagne encadrés par la FFME, la FFCAM et de nombreux bénévoles ont participé à l'acheminement des matériaux nécessaires et à l'évacuation des matériaux ôtés de la paroi. Cette opération aura été rapide et exemplaire dans sa construction et sa réalisation.

Le travail sur le Mont-Aiguille va maintenant se consacrer à sa valorisation. Puisque ce « mont inaccessible » est un vrai joyau local, il attire de nombreux visiteurs. La réflexion engagée avec les élus des collectivités concernées (les 3 communes ainsi que la communauté de communes du Trièves) vise à mettre en place des outils d'information et de sensibilisation sur cette pépite située en Réserve naturelle nationale. La logique de la réflexion engagée se concentre autour de différents niveaux de communication : les offices de tourisme, les relais d'information, les maisons de pays, les hébergeurs, ..., sans oublier les routes qui offrent des sublimes points de vue sur le Mont-Aiguille et les parkings et sentiers à ses abords (dont certains concernent directement la Réserve naturelle).

Un autre dossier important a été ressorti des archives cette année : la maison forestière de la Coche et l'espace attenant. Cette porte d'entrée quasiment inutilisée en période de neige (la route d'accès étant fermée) est pour autant la porte qui, sur l'année, attire la plus grande fréquentation.

Un travail a été instauré par la commune de Saint Agnan en Vercors, l'ONF et le SM-PNRV, en prenant appui auprès des services du CAUE de la Drôme. Grâce à un financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des cahiers des charges sont en cours d'écriture pour recruter des compétences en conception-paysagiste (pour le réaménagement des abords de la maison forestière) et en architecture (pour définir l'avenir de cette maison bien abimée).



Les réflexions engagées autour du Mont-Aiguille et sur le secteur de la Coche rentrent dans le cadre global de la redéfinition d'une politique d'accueil sur les Hauts-Plateaux du Vercors. Un espace protégé de cette qualité et autant fréquenté se doit de transmettre toute l'information nécessaire aux visiteurs pour qu'ils soient sensibilisés et ainsi respectueux de ce territoire.

Une première réunion s'est tenue le 2 juillet où les membres du comité consultatif étaient invités avec une sélection de représentants du monde du tourisme. Cette première réunion a permis de partager un état des lieux sur l'accueil sur la Réserve naturelle et a permis de mettre en amont des enjeux et objectifs précis. La prochaine réunion permettra de décliner ces objectifs en actions et de les hiérarchiser.

INFOSOURCE

Les gardes passent régulièrement aux sources captées en été pour noter le débit constaté. Le SM-PNRV transmet cette information aux randonneurs par l'intermédiaire de son site internet et Vercors Rando, tout en rappelant que le débit des sources évolue rapidement et que pour s'assurer de randonner en toute tranquillité, il vaut mieux être autonome en eau.



2019 démarrage de la redéfinition de la politique d'accueil sur les Hauts- Plateaux du Vercors



© PNRV Nadia Ronin

VERCORS RANDO / UNIVERSITE VERCORS

Pour accompagner les pratiquants d'activités de randonnée, le SM-PNRV a développé plusieurs outils pour mieux préparer les sorties en toute sécurité. Les cartoguides sont régulièrement réactualisés et sont particulièrement utiles dans la RNHPV délibérément peu équipée. Un nouvel outil web a été développé : « Vercors Rando » qui grâce à sa cartographie dynamique, permet aux randonneurs de préparer leur sortie en amont. Cet outil vise à mieux faire connaître le Vercors et ses richesses. Il fait le lien vers un autre outil web de valorisation de la connaissance du territoire : « Université Vercors ».

<http://universite.parc-du-vercors.fr/>
<http://rando.parc-du-vercors.fr/>

L'activité chasse se pratique sur la Réserve naturelle comme le précise son décret de création. L'arrêté d'application du décret signé fin 2016 a permis de réajuster certains points de sa réglementation, notamment par rapport à des problématiques liées aux populations de cerfs et de sangliers et de leurs dégâts jugés de plus en plus importants sur des terres agricoles et sur la régénération forestière en périphérie des Hauts Plateaux.

La période d'introduction des chiens de chasse, le stationnement des véhicules, la circulation des véhicules de chasse à des fins de récupération de la haute venaison et la circulation des véhicules de chasse par temps de neige ont donc été redéfinis et les modalités retenues ont été détaillées dans une convention adossée à l'arrêté d'application du décret.

Les nouvelles modalités mises en place ont donc été transmises à l'ensemble des chasseurs en 2018, grâce aux Fédérations Départementales des Chasseurs et à l'ONF pour ses propres lots de chasse. Les gardes de la RNHPV sont là également pour faire respecter cette réglementation.

Toutes les modalités redéfinies n'ont pas été respectées pendant cette saison de chasse 2018/2019. Des réunions ont eu lieu au mois de juin, organisées par la FDC26 pour rappeler aux chasseurs la nécessité de les respecter.



© PNRV Brice Palhec

L'ensemble de ces questions relatives à la chasse sont étudiées en groupe de travail « chasse ». A noter que le groupe de travail « connaissance » sera réuni pour traiter de la question de la connaissance de la réelle dynamique des populations de cerfs et de sangliers sur les Hauts Plateaux et de leurs déplacements en période de neige vers les contreforts de la Réserve naturelle où ils provoqueraient des dégâts supplémentaires à ceux causés par la faune sauvage observée toute l'année sur ces secteurs. Les résultats de cette étude viendront conforter ou pas les évolutions des modalités de chasse redéfinies fin 2016.

Un travail important a été mené par la FDC26 au printemps pour que les ACCA drômoises des Hauts-Plateaux du Vercors mettent en place un jour de non chasse dans leur règlement : le vendredi puisque c'est un jour de non chasse sur l'ensemble du département de l'Isère). L'ONF26 n'ayant pas accepté cette idée, c(e) jour de non chasse sur l'intégralité de la Réserve naturelle n'est toujours pas d'actualité. Les discussions reprendront cet hiver pour la saison de chasse suivante.

FICHE ACTION LIÉE

- Enquête VTT et balisage



© PNRV Brice Palhec

SUIVI DES ÉQUIPEMENTS ET DU BÂTI

Si les Hauts-Plateaux n'ont jamais été occupés en permanence à l'année, un patrimoine bâti existe sur l'intégralité de la Réserve naturelle et est aujourd'hui essentiellement entretenu pour les éleveurs et bergers (bergeries, abris secondaires) et les randonneurs (cabanes-abris). Quelques rares cabanes privées existent, principalement sur le territoire communal de Treschenu-Creyers (nouvellement Châtillon-en-Diois), sinon les propriétaires sont les communes, les départements et le SM-PNRV. Cette thématique concerne également la signalétique et les mobiliers d'accueil, indispensables pour informer et sensibiliser les visiteurs.

Les panneaux réglementaires posés aux entrées de la RNHPV ont été renouvelés



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 2 %,



Tout au long de l'année, les gardes passent régulièrement dans les différentes cabanes-abris. Ce sont des lieux d'échange privilégiés mais ces passages leur permettent également de s'assurer que le mobilier et les équipements sont toujours en état. Si ce n'est pas le cas, les gardes se chargent des entretiens et réparations courantes. A noter que malheureusement, leur passage sert parfois à évacuer des ordures laissées par des visiteurs irrespectueux.

Les gardes de la RNHPV interviennent aussi pour des petits travaux sur le bâti du Département de l'Isère, que ce soit pour les bergeries ou les cabanes laissées à leur disposition.

Les travaux plus conséquents sur l'ensemble du patrimoine bâti sont évidemment confiés à des professionnels. Les propriétaires passent par des autorisations, à minima pour les autorisations de circuler, puisque les travaux qui concernent l'intérieur du bâtiment ne sont pas soumis à autorisation administrative.





© PNRV Brice Palheuc

En cette année 2019, beaucoup de travaux ont eu lieu dans les bergeries de la RNHPV, la plupart à l'intérieur des bâtiments (donc ne nécessitant pas d'autorisations autres que celles de circuler pour les entreprises intervenantes), notamment sur les toitures.

Le bassin de Combeau, qui avait bénéficié d'une autorisation préfectorale, a été refait à l'identique en octobre.

DES PROJETS DE TRAVAUX EN REFLEXION

Un projet de nouvelle bergerie et de point de stockage d'eau pour améliorer la gestion d'un alpage est en cours de réflexion sur les alpages de Jas Neuf et des Bâchassons. Ce projet sera considéré comme « travaux lourds » puisqu'il modifiera l'état et l'aspect de la Réserve naturelle. Un passage devant le CSRPN sera donc nécessaire.

La ressource en eau, notamment pendant les mois d'été, est devenue un problème récurrent et la nouvelle sécheresse de cette année a conforté ce constat. Certains alpages ne sont toujours pas munis de point de stockage d'eau pour leur troupeau et d'autres ont été encore confrontés à des problèmes de remplissage de gourde ou à des impluviums défectueux.

Les randonneurs à pied, à vélo ou avec des ânes se sont également retrouvés face à des sources taries au moins pendant quelques jours.

Les besoins multiples de cette ressource sont source de tensions entre usagers, notamment avec les randonnées accompagnées par des ânes.

Des réflexions sont en cours pour minimiser les conflits entre usagers.



© PNRV Bruno Cuervy



© PNRV Brice Palheuc

Les travaux peuvent également concerner les pistes ou les sentiers. Cette année quelques petits coups de pioche ont été donnés sur des bouts de piste devenus dangereux.

Enfin cette thématique traite de tous les éléments de mobilier (panneaux, signalétique) qui sont disposés pour renseigner les visiteurs sur la direction qu'ils prennent mais également pour pouvoir les informer, les sensibiliser aux enjeux de préservation de cet espace protégé et de ses richesses.

L'année 2020 sera marquée par la pose de la nouvelle signalétique pastorale que les départements de la Drôme et de l'Isère ont adopté.

Les panneaux qui précisent aux visiteurs qu'ils pénètrent dans le périmètre de la Réserve naturelle où une réglementation particulière existe (rappelée, elle, par des pictos d'interdiction), sont tous remplacés depuis 2017, certains commençaient à devenir illisibles. Pour ceux qui le nécessitent, les poteaux sont également changés. Pour la dernière série de panneaux réglementaires conçus, le picto d'interdiction de survol avec un drone a été rajouté.

A noter que régulièrement certains de ces panneaux sont tagués ou encore certains pictos sont grattés (comme celui qui précise que les chiens même tenus en laisse sont interdits).



Attention chien de protection

Zone pastorale

LES PERSPECTIVES 2020

L'année 2020 est la dernière année du plan de gestion actuel

Les principaux projets de l'année 2020 sont les suivants :

Suivis scientifiques et naturalistes

Définition de la nouvelle stratégie scientifique et naturaliste

Poursuite des opérations, suivis et études engagés

Lâcher gypaète barbu

Poursuite du projet de capture de gélinottes ?

Réunion « connaissance populations cerfs/sangliers et leurs déplacements »

Diagnostic environnemental des autres voies d'escalades existantes sur le Mont-Aiguille

Accueil d'un(e) stagiaire sur l'avifaune

Accompagnement de l'activité pastorale

2ème année de la mise en oeuvre du PPT

Finalisation de la stratégie pastorale

Problématiques sur la ressource en eau et son partage

Cabane provisoire au col des Bâchassons

Réalisation des constats d'attaque

Accompagnement des activités de pleine nature

Mise en place de la signalétique pastorale à destination des visiteurs

Réflexion sur le partage de l'espace et des ressources

Sensibilisation, éducation et communication

Définition de la stratégie d'accueil et de son développement sur les portes d'entrée de la RNHPV

Projet sur la Maison forestière de la Coche et ses abords, comme futur lieu d'information, de sensibilisation

Mont Aiguille : définition de projets de valorisation en périphérie de la RNHPV

Mise en place de projets scolaires dans le cadre du programme scolaire du SM-PNRV

35 ans de la RNHPV

Actualisation du film de la RNHPV

Veille, Surveillance et Police de l'environnement

Définition de critères pour simplifier les demandes liées à l'utilisation de l'image de la RNHPV

Tournées de surveillance avec l'appui d'autres services de garderies et de la gendarmerie

Suivi des équipements et du bâti

Diagnostic de la Grange de Saint Roman, avant une éventuelle sécurisation de ce patrimoine historique

Pour cela, il est proposé au comité consultatif de valider le budget présenté ci-dessous :

Opérations 2020	MONTANT
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTES	7 000
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combeau	3 000
Stagiaire	4 000
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	5 500
Équipements et services aux éleveurs (héliportage, systèmes radio ...)	500
Mise en oeuvre du PPT	5 000
VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT	4 000
Equipements techniques des gardes pour la surveillance (tenue, matériel hivernal, matériel de surveillance ...)	4 000
SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DU BATI	5 000
Projet valorisation porte d'entrée de la RN (La Coche)	5 000
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	/
/	
SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION	18 500
Aires Terrestres Educatives - ATE (St Martin et St Agnan en Vercors)	3 000
Événementiels (dont lâcher Gypa)	500
35 ANS	15 000
TOTAL BUDGET OPERATIONS 2020	40 000

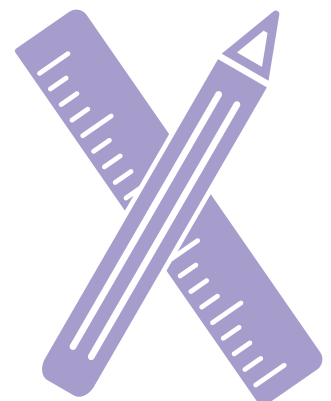
BUDGET DE LA RNHPV

Prévisionnel FONCTIONNEMENT 2020		MONTANT
Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700€
Art : 60622	Carburants	6 000 €
Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000 €
Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500 €
Art : 616	Assurance	3 700 €
Art : 6182	Documentation générale et technique	500 €
Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300 €
Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000 €
Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500 €
Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000 €
Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000 €
Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €
Art : 6287	Remboursements de frais (personnels Parc)	40 000 €
Art : 637	Impôts et taxes	200 €
Chapitre 012	Charge du personnel (avec assurance)	325 652 €
Chapitre 021	Achat d'un véhicule	15 000 €
TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT		406 352 €

Recettes Fonctionnement 2020	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	338 627€
Conseil départemental de l'Isère (20 % du budget alloué par le MTES)	67 725 €
TOTAL	406 352 €

Recettes Opérations 2020	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	33 333 €
Conseil départemental de l'Isère (20 % du budget alloué par le MTES)	6 667 €
TOTAL	40 000 €

Total Recettes 2020 (Fonctionnement / opérations)	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	371 960€
Conseil départemental de l'Isère (20 % du budget alloué par le MTES)	74 392 €
TOTAL	446 352 €



Les Annexes

Etat d'avancement du Plan de Gestion

Comptes rendu Comité consultatif

Fiches Actions



Objectif à long terme A : Conserver la fonctionnalité d'une mosaïque de milieux

Objectif du plan n° I : Conserver les espèces remarquables de ces milieux

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération A1a : Acquérir de la connaissance sur les espèces remarquables de ces milieux	Connaissance fine de la distribution réelle des populations de Tétrasyre	Récurrente	
	Réaliser un diagnostic des habitats de reproduction et d'hivernage du Tétrasyre sur la Réserve	Réalisée	
	Poursuivre le protocole "crottier" Tétrasyre	Réalisée	X
	Expérimenter la mise en place d'un nouveau dispositif de suivi des coqs chanteurs dans le cadre de l'OGM	Réalisée	X
	Mettre en place avec les partenaires un plan de surveillance du Tétrasyre sur les différents espaces de la Réserve	Récurrente	
	Étudier une alternative aux comptages aux chiens	A faire	
	Étudier et surveiller les populations de Merles à plastron	Récurrente	
Opération A1b : Gérer l'espèce remarquable de ces milieux : le Tétrasyre	Étudier et surveiller les populations d'Apollon	Réalisée	X
	Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'actions régional en faveur du Tétrasyre et de ses habitats	Récurrente	
	Instaurer une zone de tranquillité à la fréquentation hivernale	Récurrente	
	Canaliser la fréquentation de loisirs en période hivernale par un pré-traçage par les gardes après les chutes de neige	Récurrente	
	Informers les randonneurs sur l'impact du dérangement hivernal du Tétrasyre à travers des documents pédagogiques (plaquette, livret, panneau)	Récurrente	
	Mettre en place un retard de pâturage sur les zones de nidification et de nourrissage	Récurrente	
	Mettre en place des mesures d'ingénierie forestière (coupes et débroussaillages) dans les zones où la forte dynamique des ligneux est en conflit avec le maintien d'espèces animales et du Tétrasyre en particulier	A faire	
Signer une convention de partenariat entre les deux fédérations des chasseurs et le Parc du Vercors à propos de la conservation du Tétrasyre	Réalisée		

Objectif du plan n°2 : Comprendre le fonctionnement et les dynamiques d'évolution de la mosaïque au regard des espèces à enjeu

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération A2a : Etudier finement la spécificité de la mosaïque des Hauts Plateaux au regard de la microclimatologie pour comprendre la fonctionnalité des microbiotopes	Acquérir un modèle numérique de terrain	A faire	
	Analyser les incidences de la microtopographie sur la composition floristique	A faire	
	Cartographier finement les dolines et les sols colluviaux constituant les zones d'habitat potentiel les plus favorables, pour le Tétrasyre	A faire	
	Lancer un appel à projet global sur ce milieu	Réalisée	X
Opération A2b : Evaluer le risque d'enforestation au regard d'autres phénomènes régulateurs (tempêtes, feu, ongulés)	Surveiller l'évolution de la fermeture des milieux à travers les espèces de pleine lumière ne supportant que temporairement l'ombre : <i>Festuca nigrescens</i> , <i>Carex sempervirens</i> ou <i>Plantago montana</i>	A faire	
	Suivi des impacts et des dynamiques de recolonisation après incendies	A faire	
	Étudier comparativement des zones pâturées et des zones non pâturées	Réalisée	
	Étudier le développement des populations d'ongulés et leur impact sur les processus naturels	A faire	
	Étudier la régénération de la forêt de Pins à crochets	A faire	
	Étudier les interactions respectives de la dynamique de l'Épicéa et du genévrier avec le patrimoine naturel et les activités	A faire	
	Analyser les évolutions conjointes du couvert forestier sur le territoire de la Réserve et de la RBI	A faire	

Objectif du plan n°3 : Accompagner le pastoralisme dans le sens de la conservation de la mosaïque

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération A3a : Accompagner les acteurs du pastoralisme autour de l'animation d'un Plan Pastoral Territorial	Permettre une meilleure qualité de vie des bergers	Récurrente	
	Soutenir la présence des gardes auprès des bergers, notamment face aux attaques de loups	Récurrente	
	Valoriser les connaissances de terrain des bergers et des éleveurs (observations, histoire...)	Récurrente	
	Continuer nos rencontres avec les acteurs du pastoralisme (groupes de travail, visite de terrain...)	Récurrente	
	Participer à l'améliorer des conventions d'alpage (cahier des charges) entre l'éleveur et propriétaire pour qu'elles soient durables dans le temps	En cours	

	Mise en place de formations sur des découvertes croisées des pratiques et outils de travail		A faire
	Mettre en place des cahiers de pâturage et demander à l'éleveur de restituer à la Réserve une synthèse en fin de saison		A faire
	Faire enregistrer les pratiques pastorales au minimum par quartier et les faire analyser par les services pastoraux		A faire
	Réaliser un tableau de bord des pratiques et des équipements sur tous les alpages de la Réserve		A faire
	Réaliser des tournées communes de fin d'estive avec les bergers, les éleveurs, les structures pastorales et la Réserve		Récurrente
	Transmettre, l'analyse de nos données environnementales et études scientifiques (bilan météo annuel, résultats de comptage...)		En cours
	Associer les bergers et les éleveurs aux activités scientifiques se passant sur leurs alpages		Récurrente
	Proposer des recherches scientifiques à la demande des éleveurs		En cours
	Encourager l'arrachage des plantules de pins à crochet et d'épicéas par les bergers afin de limiter l'envahissement par les ligneux dans des secteurs encore ouverts		Récurrente
	Mettre en place des mesures d'ingénierie forestière (coupe et débroussaillage) dans les zones où la forte dynamique des ligneux est en conflit avec le maintien de l'activité pastorale		A faire
	Réaliser un bilan des diagnostics pastoraux existants et une mise à jour		En cours
	Accompagner les éleveurs dans la mise en place et la réalisation de leur MAET		Récurrente
	Animer un Plan Pastoral Territorial (PPT)		Récurrente
	Élaborer le diagnostic du Plan Pastoral Territorial (PPT)		Réalisée
	Mettre en œuvre le Plan Pastoral Territorial (PPT) et réaliser le plan d'action		En cours
	Évaluer la contribution du pastoralisme à la biodiversité		A faire
	Mettre en place un « observatoire » des pratiques pastorales et des espaces pastoraux		A faire
	Réaliser un séminaire sur le pastoralisme sur la Réserve		A faire
Opération A3b : Gérer les aménagements pastoraux conformes aux objectifs de conservation	Réaliser une nouvelle cabane de berger au col des Bachassons	X	En cours
	Réaliser des études préalables dans les zones abritant des espèces remarquables lorsque des travaux sont prévus		Récurrente
	Préconiser des critères de réversibilité et d'intégration paysagère des aménagements lors de l'examen des demandes d'autorisation de travaux		Récurrente

Objectif du plan n°4 : Organiser la mutualisation des recherches

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opérations A4a : Stocker, valoriser et mutualiser les observations de terrain et les études	Archiver les données	En cours	
	Réaliser un fond documentaire complet en médiathèque	En cours	
	Réaliser une bibliographie complète avec des fiches de lecture	En cours	
	Mettre en place SERENA comme base de données	Réalisée	
	Définir les priorités et les méthodes de collecte des données par le personnel de la Réserve sur le terrain et par des personnes et organismes extérieurs	Réalisée	
	Créer un site Web naturaliste interactif	Annulée	
	Labelliser les meilleurs observateurs de la Réserve	Annulée	
	Établir une liste d'espèces faunistiques à mieux connaître	A faire	
	Établir une liste d'espèces floristiques à mieux connaître	A faire	
	Établir une liste de sites et de milieux à prospecter en priorité (pourtour du Mont Aiguille, milieu vertical et souterrain...)	A faire	
	Valider et rentrer les données recueillies par les observateurs (gardes, naturalistes...)	Récurrence	
	Passer des conventions d'échange de données avec les organismes fournisseurs	En cours	
	Développer des plateformes d'échange de bases de données avec les organismes partenaires	Réalisée	
	Animer un réseau d'observateurs	Récurrence	
Former et équiper un garde, pour la saisie des données naturalistes	Réalisée		
Opération A4b : Orienter et accompagner des projets de recherche sur le territoire de la Réserve naturelle	Réaliser un guide des procédures pour les demandes d'autorisation	Réalisée	
	Réaliser un cahier des charges pour les activités scientifiques se déroulant sur la Réserve	A faire	
	Veiller à la cohérence et à l'intégration avec les programmes de recherche sur le territoire du Parc naturel régional du Vercors et à plus grande échelle	Récurrence	
	Mettre en place des « appels à projet » sur des sujets de recherche	Réalisée	Réalisée
	Présenter les recherches au Conseil Scientifique	Récurrence	
	Valoriser les résultats des recherches scientifiques	Récurrence	
	Évaluer les recherches scientifiques réalisées et en cours	Annulée	

Objectif à long terme B : Pérenniser et restaurer les connexions biologiques

Objectif du plan n°5 : Acquérir plus de connaissances sur les milieux naturels du Vercors

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération B5a : Réaliser des inventaires pour pallier le manque de données sur certains thèmes	Étudier finement le milieu vertical en bordure de Réserve	Récurrence	
	Étudier l'épikarst (lapiaz, gouffres, scialets, etc.) et sa biodiversité spécifique	En cours	
	Compléter les inventaires sur la flore (mousses, lichens, champignons...)	En cours	
	Compléter les inventaires sur la faune (petits carnivores, reptiles, amphibiens...)	En cours	
	Inventorier les invertébrés et notamment quelques groupes de bases : Lépidoptères, Rhopalocères, Orthoptères, Odonates et Coléoptères	En cours	
	Estimer les effectifs des populations d'espèces floristiques rares	Récurrence	
	Estimer les effectifs des populations d'espèces faunistiques	Récurrence	
Opération B5b : Contribuer à l'identification des trames	Étudier l'enracinement du massif aux Alpes internes par le Dévoluy	A faire	
	Acquérir plus de connaissances sur les connexions avec l'extérieur pour identifier les corridors biologiques	A faire	En cours

Objectif du plan n°6 : Concevoir avec le Parc les moyens de gestion de la zone périphérique

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération B6a : Définir et mettre en œuvre les mesures de préservation et d'aménagement adaptées pour assurer la fonction d'espace tampon de cette zone périphérique	Étudier les espaces périphériques à la Réserve indispensables au fonctionnement du système Hauts Plateaux	A faire	
	Négociation du statut de la zone périphérique	A faire	
	Mise en place d'une réglementation adaptée aux objectifs de préservation et à la fonction d'accueil dans la zone périphérique	A faire	

Objectif du plan n°7 : Participer aux plans de conservation régionaux, nationaux et internationaux

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération B7a : Accompagner le retour naturel du Loup	Surveiller les effectifs de loups (protocole hivernal, protocole hurlement, indices, constats d'attaques) sur la Réserve et sur la zone périphérique	Récurrente	
	Observer la prédation sur la faune sauvage	Récurrente	
	Réaliser les constats de prédation sur les troupeaux domestiques	Récurrente	
Opération B7b : Préparer des actions de conservation des Chiroptères	Rechercher les gîtes de reproduction	A faire	
	Rechercher les gîtes d'hivernage	A faire	
	Rechercher des zones de chasse	A faire	
	Surveiller les espèces patrimoniales (Murin de Brandt, de la Serotine bicolore et de la Sérotine de Nilsson)	A faire	
Opération B7c : Accompagner les populations de Bouquetins	Organiser un grand comptage annuel	Récurrente	
	Expérimenter d'autres formes de surveillance des populations de Bouquetins	Réalisée	
	Inciter les visiteurs à une bonne conduite vis à vis du Bouquetin	Réalisée	A refaire
Opération B7d : Accompagner les réintroductions des Vautours	Accompagner la réintroduction du Gypaète barbu dans le Vercors	Récurrente	
Opération B7e : Intégrer et améliorer la mise en œuvre du protocole STOC sur la Réserve	Continuer et améliorer la mise en œuvre du protocole STOC sur la Réserve	Récurrente	
	Continuer à être zone de référence pour les comptages avifaune de l'OGM	Récurrente	
	Mettre en place le protocole Rhopalocères (papillons de jour) de RNF	Réalisée	X
	Mettre en place le protocole sur les Syrphes	A faire	
	Mettre en place le protocole amphibiens et reptiles de RNF	Réalisée	X
	Continuer notre partenariat avec le CREA et notamment l'opération "phénoclim"	Récurrente	
	Continuer dans la durée les mesures de la qualité de l'air et des retombées de métaux lourds avec nos partenaires régionaux	A faire	

Objectif du plan n°8 : Développer le partenariat avec les autres espaces protégés (espaces protégés de montagne...)

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération B8a : Valoriser les recherches menées sur la zone atelier du CNRS sur le thème des changements globaux (au service de l'objectif de conservation)	Exploiter les données météorologiques recueillies dans le cadre de l'observatoire éco-climatique	Récurrence	
	Suivre l'évolution de plantes indicatrices ou sensibles au changement climatique (ex : Androsace lactée, Lycopodium annotinum..)	Récurrence	
	Étudier l'impact du changement climatique sur les populations de lézards vivipares et de lézards des murailles	A faire	
	Étudier l'évolution du climat à travers l'analyse des glaciers	A faire	
	Améliorer le système de surveillance des données climatiques	A faire	
	Étudier les relations entre dynamique des écosystèmes, usages et climat dans le cadre de la Zone Atelier Alpes	En cours	
	Acquérir un "kit camping" pour les campagnes de terrain (marabout, toilettes, citerne d'eau...)	A faire	
Opération B8b : Participer à des réseaux	Animer avec le Parc le site I27 Natura 2000 concerné par la Réserve	Récurrence	
	Inciter des partenariats avec les espaces protégés voisins qui permettraient la participation réciproque des personnels (comptages, réintroductions...)	Réalisation	Réalisation
	Renforcer les relations avec les espaces protégés : échanges, mise en réseau, mutualisation des connaissances et expériences, harmonisation des politiques pénales	Réalisation	Réalisation
	S'impliquer dans les différents réseaux de la conservation	Récurrence	
	Participer activement à "Réserves Naturelles de France"	Récurrence	
	S'impliquer dans le Réseau Alpin des Espaces Protégés	Récurrence	
	Continuer à participer au trophée "Dalino-Re"	A faire	

Objectif à long terme C : Aller vers une naturalité des forêts de montagne

Objectif du plan n°9 : Étudier les fonctionnalités et les dynamiques forestières

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération C9a : Acquérir plus de connaissances sur les forêts de montagne	Compléter les inventaires, collecter les données et les gérer, animer un réseau d'observateurs...	Récurrente	
	Inventorier les arbres remarquables	A faire	
	Reprendre les recherches sur les fourmis rouges	A faire	
	Cartographier et étudier les ilots de sénescence hors RBI	A faire	
	Surveiller les Érablaies de ravins	A faire	
	Surveiller les stations d'Ifs	A faire	
	Étudier l'origine génétique du Pin à crochets sur les Hauts Plateaux du Vercors	A faire	
Opération C9b : Suivre l'évolution de la RBI pour évaluer les dynamiques naturelles	Étudier les peuplements actuels de Pins à crochets	A faire	
	Matérialiser les limites de la RBI	A faire	
	Suivre et exploiter les données issues du protocole de l'état initial de la RBI	Réalisée	
	Analyser la dendrométrie des feuillus et épicéas par type de station dans la RBI	A faire	
	Étudier la pédanthracologie sur la RBI	A faire	
	Analyser les évolutions conjointes du couvert forestier sur le territoire de la Réserve et de la RBI	En cours	
	Concevoir une plaquette d'information grand public sur la RBI	Réalisée	
Opération C9c : Surveiller l'évolution des clairières intraforestières	Étendre le protocole de suivi des placettes permanentes sur une partie de la forêt domaniale du Vercors, hors RBI	Réalisée	
	Inventorier les clairières à forte enforestation	A faire	
	Travailler sur la gestion des lisières des clairières à forte enforestation	A faire	
	Étudier les paramètres descriptifs des clairières intraforestières	A faire	
	Nettoyer les clairières intraforestières	A faire	

Objectif du plan n°10 : Accompagner l'activité forestière

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération C10a : Définir des modalités d'exploitation forestière compatibles avec les objectifs de conservation	Obtenir tous les documents de gestion forestière existant sur la Réserve	Réalisée	
	Évaluer avec les gestionnaires les niveaux actuels de productivité forestière	A faire	
	Réaliser une cartographie dynamique des zonages de gestion (la non-intervention, l'entretien et la restauration)	A faire	
	Revoir les aménagements forestiers dans le sens d'une évolution vers une plus grande naturalité	A faire	
Opération C10b : Mettre en œuvre des mesures de gestion spécifiques	Mettre en place des mesures d'ingénierie forestière (coupes et débroussaillages) dans les zones où la forte dynamique des ligneux est en conflit avec le maintien d'espèces animales et du Tétrasyre en particulier	A faire	
	Mise en place de contrats d'ouverture de milieux dans le cadre de Natura 2000	A faire	
	Établir un cahier des charges pour l'entretien des bordures de la voirie forestière	A faire	

Objectif du plan n°11 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ce milieu

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération C11a : Etudier les Sabots de Vénus et mettre en place des mesures de gestion	Inventorier les stations de Sabot de Vénus et les zones potentiellement favorables à son installation en vue d'une meilleure conservation de l'espèce	Réalisée	
	Surveiller les stations de Sabot de Vénus	A faire	
	Conserver et améliorer les habitats favorables au Sabot de Vénus	A faire	
	Informier le public pour limiter les cueillettes sauvages du Sabot de Vénus	A faire	
	Étudier la biologie et l'écologie du sabot de Vénus en vue d'une meilleure protection	A faire	
Opération C11b : Etudier les Chouettes de montagne (Chevêchettes et Tengmalm) et mettre en place des mesures de gestion	Connaissance de la distribution sur l'ensemble de la Réserve des Chevêchettes et Chouettes de Tengmalm	Récurrente	
	Surveillance démographique et étude biologique de populations témoins (Chevêchettes et Tengmalm) sur la RBI	Récurrente	
	Surveiller les espèces de la directive « Oiseaux » auxquelles les chouettes de montagne sont liées : populations de Pics épeiches, de Pics noirs	A faire	
	Mettre en œuvre le marquage des arbres à cavités pour permettre leur préservation	A faire	
	Conservation des arbres à cavités	Récurrente	
Opération C11c : Etudier les populations de Gelinottes	Identification des populations de Gelinottes sur la Réserve naturelle et en zone périphérique	Réalisée	X
	Mise en place de mesures de gestion adaptées à la Gelinotte	A faire	

Objectif à long terme D : Préserver la continuité et la fonctionnalité du système de falaises, d'éboulis, de crêtes et des pelouses d'altitude

Objectif du plan n°12 : Gérer la fréquentation de loisirs

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération D12a : Maîtriser les évolutions de la fréquentation de ces milieux en fonction de l'évolution des pratiques de loisirs	Renouveler l'étude de fréquentation (quantitative et qualitative) après celle de 2002	A faire	
	Comparer les secteurs d'utilisation (avérés ou potentiels) des falaises par les espèces rupestres et les secteurs où se pratiquent des activités en parois rocheuses	Réalisée	
	Gérer les secteurs en conflit	Réalisée	
	Surveiller les populations floristiques de certaines espèces rares au niveau des secteurs très fréquentés ou piétinés (Grand Veymont, abords de certains Pas)	A faire	
	Mettre en place des mesures de canalisation de la fréquentation dans les lieux où il y a une flore rare	Réalisée	
	Mettre en place, avec le Parc, la restauration de la voie normale du Mont-Aiguille dans un concept de « via-cordata »	Réalisée	

Objectif du plan n°13 : Mener des recherches pour mieux connaître ces milieux, leur fonctionnalité et leur éventuelle évolution

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération D13a : Acquérir lus de connaissances sur ces milieux	Compléter les inventaires, collecter les données et les gérer, animer un réseau d'observateurs...	En cours	
	Étudier l'épikarst (lapiaz, gouffres, scialets, etc.) et sa biodiversité spécifique	En cours	
	Étudier la pelouse sommitale du Mont Aiguille (pelouse "naturelle", sans action d'herbivores connue)	Réalisée	
Opération D13b : Surveiller la dynamique des pelouses d'altitude	Étudier comparativement la composition floristique des pelouses d'altitudes des crêtes et du Mont Aiguille	Réalisée	
	Étudier les évolutions possibles des pelouses d'altitude dans un contexte de sécheresses récurrentes	A faire	

Objectif du plan n°14 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ces milieux

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération D14a : Surveiller l'évolution des populations de Vautours	Connaitre finement la distribution et les effectifs sur la Réserve et sa périphérie (Vautour fauve, Vautour percnoptère...)	Récurrente	
	Surveiller les aires de reproduction (Vautour fauve, Gypaète barbu)	Récurrente	
	Surveiller la présence et la démographie des Vautours moine et des Vautours percnoptère	Récurrente	

Objectif du plan n°15 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération D15a : Acquérir de la connaissance sur les espèces remarquables de ces milieux	Compléter les inventaires pour une connaissance fine de la distribution des espèces remarquables sur la Réserve et sa périphérie (Eryngium spinalba, Galium saxosum, Heracleum pumilum, Iberis nana All, Myosotis minutiflora, Pulsatilla halleri, Saxifraga delphinensis)	A faire	
	Connaissance fine de la distribution et des effectifs sur la Réserve et sa périphérie (Aigle royal, Faucon pèlerin, Serotine bicolore, Crave à bec rouge...)	Récurrente	
Opération D15b : Surveiller et suivre les espèces remarquables de ces milieux	Suivis démographiques de populations témoins avec échantillons en secteurs pâturés et non pâturés (Berardia subacaulis, Carex brevicollis, Eryngium spinalba...)	A faire	
	Surveillance des aires de reproduction de l'Aigle royal, Faucon pèlerin...	Récurrente	
	Surveiller l'évolution des populations de Lagopèdes	Récurrente	
Opération D15c : Gérer les espèces remarquables de ces milieux	Mises en défens pastoraux temporaires (Berardia subacaulis, Carex brevicollis, Eryngium spinalba, Pulsatilla halleri)	A faire	
	Adapter les itinéraires de crêtes et sentiers à la protection des espèces végétales rares	A faire	
	Adapter la conduite pastorale en faveur de la protection des espèces rares de crêtes	Réalisée	
	Entretenir un partenariat avec les grimpeurs pour la préservation des zones de nidification (Aigle royal, Vautour fauve, Faucon pèlerin...)	Réalisée	
	Informier les pratiquants d'activités en milieu vertical des impacts causés sur les espèces rupestres à travers des documents pédagogiques (plaquette, livret, panneau)	Récurrente	

Objectif à long terme E : Conserver l'intégrité d'un grand espace non aménagé

Objectif du plan n°16 : Mettre en place des dispositifs d'information à destination du grand public, des utilisateurs du site et des populations locales

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération E16a : Développer une communication spécifique à la Réserve	Mettre en place une lettre "info Réserve"	A faire	
	Réaliser un bilan d'activité annuel version grand public	Réalisée	
	Mettre en ligne et en directe les données météo	Réalisée	
	Améliorer la page Réserve sur le site Web du Parc du Vercors	En cours	
	Être actif sur les forums concernant la Réserve (refuge, randonnée, ski...)	En cours	
	Valoriser et porter à connaissance les résultats scientifiques auprès du grand public	A faire	
	Réaliser de petites expositions sur le thème de la Réserve dans des lieux privés des communes de la Réserve accueillant du public	A faire	
	Réaliser des affiches sur la Réserve	A faire	
	Mettre en place un dispositif d'information au niveau des principaux accès	A faire	
	Mettre en place une signalétique spécifique au départ des sentiers accédant à la Réserve pour anticiper la réglementation à laquelle ils vont être confrontés plus loin	A faire	
	Réaliser des conférences sur la Réserve, destinées aux touristes des communes périphériques	Récurrente	
Opération E16b : Faire adhérer les populations locales à cette notion de « nature sauvage » et aux enjeux de protection de cet espace	Passer de l'information dans les cabanes abris de la Réserve	En cours	
	Réaliser des conférences sur la Réserve, destinées aux habitants des communes périphériques	Récurrente	
	Veiller à la visite d'un garde chaque mois dans chacune des douze communes de la Réserve et OT	A faire	
	Organiser des sorties « découverte de la Réserve » destinées aux habitants des douze communes	A faire	
	Animer un réseau de bénévoles	Récurrente	
	Accompagner les valorisations économiques de l'image de la Réserve	Récurrente	
	Veiller à labelliser une part de professionnels de l'accompagnement issue des communes voisines de la Réserve	A faire	
	Réaliser de petites expositions sur le thème de la Réserve dans des lieux privés des communes de la Réserve accueillant du public	A faire	
	Concevoir et réaliser avec le CPIE un programme d'interventions pédagogiques à destination des enfants des communes concernées par ce territoire	Réalisée	
	Faire adhérer les écoles des communes de la Réserve à l'opération « Phénoclim »	A faire	

	Organiser des animations dans les communes sur l'histoire des Hauts Plateaux	A faire	
Opération E16c : Mettre en place des dispositifs d'échange et d'animation avec les acteurs, usagers et élus de la Réserve	Être présent, de manière ponctuelle et à leur demande, lors des conseils municipaux des communes de la Réserve	Récurrence	
	Organiser et animer le groupe de travail "Pastoralisme"	Réalisée	Réalisée
	Organiser et animer le groupe de travail "Accueil"	Réalisée	Réalisée
	Organiser et animer le groupe de travail "Chasse"	Réalisée	Réalisée
	Organiser et animer le groupe de travail "Communes"	A faire	
	Créer un groupe de travail "Forêt"	A faire	
	Organiser et animer les Comités Consultatifs	Récurrence	
	Élaborer les documents de préparation pour les Comités Consultatifs (bilan d'activité)	Récurrence	
	Assister techniquement les communes dans l'animation foncière des zones très « morcelées »	Récurrence	
	Informers les propriétaires et les communes concernées des campagnes de terrain en les associant aux activités scientifiques se passant sur leurs domaines	Récurrence	
	Favoriser l'acquisition de livres naturalistes et de matériels d'observation par les bergers	A faire	
	Réaliser et entretenir les marquages ou bornages des limites (Réserve, communes, propriétés, alpages...)	A faire	
	Demander aux départements, dans le cadre de leurs politiques ENS de préempter les terrains privés	Réalisée	
	Organiser des chantiers de jeunes et d'écovolontaires	A faire	

Objectif du plan n°17 : Développer cette dimension « nature sauvage » à ce territoire

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération E17a : Conserver à la Réserve son caractère d'espace peu aménagé	Entretien au quotidien les « cabanes abris »	Récurrence	
	Repenser le plan de circulation et négocier les règles de circulation automobile	Réalisée	X
	Conserver la zone périphérique en état, véritable sas d'entrée de la Réserve	Réalisation	
	Limiter l'utilisation des chiens de chasse	Réalisation	
	Favoriser le transport par animal bâté en complément ou/et en alternative de l'hélicoptère	A faire	
	Conserver et entretenir un balisage minimum	Récurrence	
	Conserver et entretenir une signalétique réduite à l'indispensable	Récurrence	
Opération E17b : Gérer les activités dans ce concept	Entretien du système de transmission radio	Récurrence	
	Étudier l'évolution du comportement des visiteurs sur les sites à forte fréquentation	A faire	
	Réaliser un guide de « bonne conduite » pour toutes les activités se passant sur la Réserve	A faire	
	Intégrer des règles de respect des autres usagers dans les règlements intérieurs, ou convention de chaque activité	A faire	
	Harmoniser les pratiques de chasse, sur le territoire de la Réserve, entre les deux départements	En cours	
	Obtenir, toutes les années, les prélèvements effectués sur la Réserve (espèces et lieux précis)	En cours	

Objectif du plan n°18 : Accueillir les publics

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération E18a : Accompagner l'accueil du public, les animations nature et les formations sur la Réserve	Renvoyer sur le CPIE toutes demandes d'animation sur la Réserve	Annulée	
	Participer à l'opération "en chemin sur les ENS" Conduite par le CG 38	Récurrence	
	Proposer la rencontre avec un garde aux groupes évoluant sur la Réserve	Récurrence	
	Réaliser des fiches pédagogiques pour les professionnels de l'accompagnement qui proposent des animations sur la Réserve	A faire	
	Réaliser un carto guide Réserve	A faire	
	Concevoir et diffuser un livret d'interprétation des Hauts Plateaux destiné au grand public	A faire	
	Identifier et contacter les "accompagnants" bénévoles des différents clubs de randonnées de la Région	A faire	

	Mettre en place un programme de formation thématique	A faire	
	Labelliser des professionnels ou/et des prestations	A faire	
	Embaucher des gardes saisonniers pour la saison estivale afin de développer l'accueil et la sensibilisation du public Informier le public sur les interdits	Réalisée	Réalisée
Opération E18b : Optimiser les dispositifs d'accueil dans la zone périphérique et aux portes d'entree de la Réserve	Réaliser un schéma d'accueil, maison de la Réserve et de la biodiversité à St Agnan-en-Vercors, relais d'informations, sentier d'interprétation, travail sur les portes de la Réserve...	En cours	
	Création de « points info » Réserve en périphérie des Hauts Plateaux : Gresse en Vercors, Châtillon en Diois, Corrençon, Plateau de Beure	A faire	
	Réaliser une maison de la « Réserve » à St Agnan en Vercors	Annulée	
	Renouveler les mobiliers d'accueil existants au niveau des différents parkings « portes d'entrée »	A faire	
	Améliorer le stationnement au niveau du parking de la Coche	A faire	
	Retracer l'itinéraire d'entrée dans la Réserve pour éviter la route goudronnée et la maison forestière de Pré Grandu	A faire	
	Régler le problème de la maison forestière de la Coche	En cours	
	Réhabiliter le sentier d'interprétation du Plateau de Beure et notamment le belvédère	A faire	
Opération E18c : Entretien des « cabanes-abris » et les conserver rustiques et propres	Réaliser un sentier d'interprétation au niveau du site de la Coche	A faire	
	Restaurer la cabane de Pré Peyret	Réalisée	
	Entretien la cabane de Châtillon	Récurrente	
	Entretien la cabane de l'Essaure	Récurrente	
	Entretien la cabane des Aiguillettes	Récurrente	
	Entretien la cabane de Tiolache du milieu	Récurrente	
	Entretien la cabane de Carrette	Récurrente	
	Entretien la cabane de Jasse du Play	Récurrente	
Réhabiliter ou reconstruire la cabane de Chaumailloux	Réalisée		
Opération E18d : Entretien des pistes et cheminements	Réhabiliter le sentier du Grand Veymont	Réalisée	
	Entretien des sentiers balisés PR et GR : balisage, plate-forme, ...	Récurrente	
	Suivre l'impact de la mise en place des itinéraires des GTV passant par la Réserve	A faire	
	Entretien des pistes pastorales pour éviter les dégradations des milieux	Réalisée	Réalisée

Objectif du plan n°19 : Maîtriser le développement des activités de loisirs

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération E19a : Maîtriser et accompagner les manifestations sportives	Réaliser un cahier des charges pour toutes manifestations	A faire	
	Passer une convention pluriannuelle avec les structures organisatrices de manifestations sportives	Réalisée	X
	Accompagner l'organisation des manifestations sportives autorisées dans la Réserve	Récurrente	
	Vérifier et évaluer le bon déroulement des manifestations sportives	Récurrente	
Opération E19b : Maîtriser le développement de la fréquentation touristique	Réaliser des codes de bonne conduite spécifique à chaque pratique	A faire	
	Suivre l'impact de la mise en place des itinéraires des GTV passant par la Réserve	En cours	
	Limiter et prévenir le dérangement (de la faune et de l'activité pastorale) lié aux activités sportives, par la mise en place d'une réglementation préfectorale sectorielle définie en concertation avec les pratiquants en se donnant les moyens (politiques et juridiques) de les faire appliquer	A faire	
	Canaliser la fréquentation de loisirs en période hivernale par un pré-traçage par les gardes après les chutes de neige	Récurrente	
	Adapter la randonnée avec ânes, chevaux et mules aux contraintes du territoire	A faire	
	Comparer les secteurs d'utilisation (avérés ou potentiels) des falaises par les espèces rupestres et les secteurs où se pratiquent des activités en parois rocheuses	Réalisée	
	Surveiller les populations floristiques de certaines espèces rares au niveau des secteurs très fréquentés ou piétinés (Grand Veymont, abords de certains Pas)	Récurrente	
	Renouveler l'étude de fréquentation (quantitative et qualitative) après celle de 2002	A faire	
Être plus présent sur les sites à forte fréquentation	Récurrente		

Objectif à long terme F : Connaître et valoriser les patrimoines anthropiques existants dans la Réserve naturelle

Objectif du plan n°20 : Étudier et diffuser l'histoire de ce territoire

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération F20a : Poursuivre la recherche sur l'occupation humaine de ce territoire	Valoriser la connaissance que les locaux et certains usagers ont de ce territoire, prospections préhistoriques, évolution des milieux, histoire du pastoralisme	En cours	
	Vectoriser le cadastre des communes concernées par la Réserve	A faire	
	Réaliser un inventaire des charbonnières de la Réserve	En cours	
	Réaliser un inventaire des ruines de la Réserve	En cours	
	Réaliser un inventaire des autres patrimoines (four à chaux, arbres taillés, carrières...)	En cours	
	Écrire collectivement un livre sur l'histoire de ce territoire	A faire	
	Entreprendre des études sur l'histoire des alpages	En cours	
	Continuer les fouilles préhistoriques	En cours	

Objectif du plan n°21 : Conserver le patrimoine anthropique

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération F21a : Entretien le patrimoine anthropique	Appliquer le guide de procédure existant sur la restauration des bâtiments	Réalisée	
	Entretien et restaurer les « cabanes-abris »	Récurrence	
	Restaurer la cabane en bois de Gerland	Réalisée	
	Restaurer la cabane du Laud	Réalisée	X
	Entretien la bergerie de St Roman	A faire	
	Entretien la cabane des gardes à Gerland	Récurrence	
Opération F21b : Surveiller et protéger ce patrimoine	Participer à l'entretien des cabanes de bergers	Récurrence	
	Impulser des opérations de fouilles préventives avant les travaux touchant au sous sol, programmés sur la Réserve Naturelle	Récurrence	
	Surveiller les sites sensibles aux dégradations (pistes pastorales, sentiers de randonnées, carrières romaines, etc.)	Récurrence	
	Restaurer et entretenir les éléments patrimoniaux (carrières romaines, fours à poix, ruines...)	Récurrence	

Objectif à long terme G : Connaître, valoriser et protéger la géologie et l'hydrologie (sources, zones humides et circulations souterraines) des Hauts Plateaux

Objectif du plan n°22 : Étudier les éléments naturels abiotiques

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération G22a : Etudier la géologie et l'hydrologie de ce territoire	Réaliser une nouvelle carte géologique des Hauts Plateaux		A faire
	Compiler les connaissances sur les réseaux souterrains		A faire
	Orienter de nouvelles recherches dans le domaine		A faire
Opération G22b : Etudier la géomorphologie spécifique de ce territoire et ses sols	Réaliser une carte géomorphologique de la Réserve		A faire
	Caractériser la géomorphologie spécifique du plateau et ses conséquences sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes		A faire
	Inventorier les différentes cavités karstiques présentes sur la Réserve		En cours
	Réaliser des recherches sur les sols de la Réserve		A faire
	Réaliser une cartographie synthétique des sols de la Réserve		A faire

Objectif du plan n°23 : Valoriser le patrimoine géologique de ce territoire

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération G23a : Inventorier le patrimoine géologique de la Réserve	Réaliser une carte géologique de la Réserve		A faire
	Réaliser un inventaire du patrimoine géologique		Réalisée
	Surveiller les sites sensibles aux dégradations et aux pillages		Récurrente
Opération G23b : Participer à la mise en valeur du patrimoine géologique du Vercors	Communiquer sur ce patrimoine géologique		A faire
	Mettre en valeur ce patrimoine géologique		A faire
	Travailler sur le label GEOPARK		A faire

Objectif du plan n°24 : Mieux connaître et protéger les points d'eau et les milieux humides

Opération	Actions	Etat d'avancement 2010/2018	Etat d'avancement en 2019
Opération G24a : Mieux connaître la ressource en eau	Surveiller les sources pour une meilleure information des différents utilisateurs	Récurrente	
	Équiper quelques sources d'appareils de mesures pour mieux comprendre leur fonctionnement	En cours	
	Étudier le rôle fonctionnel joué par les lapiaz sur la ressource en eau	A faire	
	Étudier les fonctionnements hydrologiques des Hauts Plateaux	A faire	
Opération G24b : Limiter les pollutions anthropiques	Déterminer les emplacements les moins préjudiciables pour l'implantation des parcs de nuit et zone de soins	Réalisée	
	Aller vers une limitation au maximum des produits vétérinaires nocifs à l'environnement	A faire	
	Intégrer ces éléments dans les conventions d'alpage	A faire	
Opération G24c : Protéger les zones humides	Conserver la zone humide de Chevalière par une mise en défens	X	Réalisée
	Entretien des mares d'origine naturelle ou anthropique (curage)	A faire	
	Évaluer et suivre l'impact de cette opération sur les espèces et les milieux	A faire	
Opération G24d : Gérer les points d'eau	Aménager les abreuvoirs, bassins, fontaines et réserves d'eau pour qu'ils ne constituent plus un piège pour la faune...	Réalisée	X
	Intégrer les abreuvoirs et dispositifs de stockage d'eau afin qu'ils constituent des supports à l'établissement d'espèces faunistiques	A faire	
	Restaurer et entretenir des sources	Récurrente	
	Restauration de la source du Creuson pour les randonneurs et les ânes	A faire	
	Protéger les zones de captage d'eau de la présence des troupeaux en déportant des zones d'abreuvement	Réalisée	
	Réaliser des travaux au niveau des sources pour un partage de la ressource en eau entre les différents usagers	Réalisée	X
	Intégrer dans tous projets pastoraux de renforcement de la ressource en eau un droit réservé aux autres activités (randonneurs, ânes...)	Réalisée	X

Parc naturel régional du Vercors

RNHPV

COMITE CONSULTATIF RÉSERVE NATURELLE DES HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

22 novembre 2018 à TRESCHENU-CREYERS

Personnes présentes :

Monsieur le Sous Préfet de Die
Agnès Tregret – Vice présidente PNRV en charge de la RNHPV
Didier Claude Blanc – Région Auvergne Rhône Alpes
Jacky Casasnovas – Maire La Chapelle en Vercors
Eric Vanoni – Maire – Châtillon en Diois
Dominique Yalopoulos – Maire Laval d'Aix
Anne Roiseux – Maire Treschenu – Creyers
Michel Jay – représentant Chichilianne
Dominique Narboux – représentante ADEM
Jean-Luc Sauze – représentant APAP
Vincent Neirinck – CAF Isère

Jean Luc MIAS – représentant TransVercors
Eric Rousset – représentant ONF
Romain Briet – représentant DREAL
Pascal Boularand – DDT 38
Patrice Beringer – DDT 26
Major Sinoquet – COB DIE
François Véron – Conseil Scientifique
Nicole Obrego – représentante Vercors Nature
François Brunswick – représentant FAUP
Romain Ribeiro – représentant Milles Traces

Personnes excusées ayant donné pouvoir :

Grégory Loucougaray – IRSTEA
Marie Paul de Thiersant – LPO Région

Participaient également à la réunion :

Amandine Lemercier – Dept 38
Sylvie Favier – Treschenu Creyers
Stéfany Cambe – Ss préfecture de Die
Laurent Flenet – Dépt 26
Frédéric Urbanowicz – Treschenu Creyers
Jean Monthel – Treschenu Creyers
André Chaix – Treschenu Creyers
Jean Paul Vieron – FAUP

Michel Vartanian - 1^{er} Vice Président PNRV
Benoit Betton – conservateur de la Réserve
Olivier Putot – Directeur du SM-PNRV
Nadia Ronin – assistante RNHPV
Guillaume Ruetsch – Garde RNHPV
Bernard Fourgous – Garde RNHPV

NOMBRE DE VOIX

Présentes : 21
Pouvoirs : 2
Total : 23



POINTS ABORDÉS :

INTRODUCTION.....	3
APPROBATION COMPTE-RENDU.....	3
BILAN D'ACTIVITÉ RNHPV 2018.....	3
Suivis scientifiques et naturalistes.....	3
Accompagnement de l'activité pastorale.....	4
Veille, surveillance et police de la nature.....	5
Suivi des équipements et du bâti.....	5
Accompagnement des activités de pleine nature.....	5
Sensibilisation, éducation.....	6
RBI.....	7
Débat des membres du comité sur le rapport d'activité.....	7
PERSPECTIVES RNHPV 2019.....	8
Suivis scientifiques et naturalistes.....	8
Accompagnement de l'activité pastorale.....	8
Accompagnement des Activités de pleine nature.....	8
Suivi des équipements et du bâti.....	8
Sensibilisation, éducation.....	8
Veille, surveillance et police de la nature.....	9
RBI.....	9
Débat des membres du comité sur les perspectives 2019.....	9
DEMANDES D'AUTORISATION RNHPV 2019.....	9
Lièvre variable.....	9
Suivi STOC Suivi temporel des oiseaux communs du vallon de Combeau.....	10
Travaux – Bardage Bergerie Chaumailoux.....	10
Exploration spéléo – Pot souffleur – Les Erges.....	10
Manifestation – Festival VéloVert 2019.....	11
Manifestation – Modification parcours TransVercors.....	11
FINANCES- BUDGET PRÉVISIONNEL RNHPV 2019.....	12
POINT INFORMATION GÉLINOTTE DES BOIS.....	13
INFORMATIONS DIVERSES.....	15

INTRODUCTION

Ouverture de la séance par Monsieur Patrice Bouzillard - Sous-Préfet de Die - qui préside ce comité.

Monsieur le Sous-Préfet remercie les personnes présentes. Il décline l'ordre du jour puis donne la parole à Madame Roiseux, Maire de Treschenu-Creyers, qui annonce la fusion prochaine de sa commune avec la commune voisine de Châtillon en Dois.

La parole est ensuite donnée à Madame la Vice Présidente du Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) en charge de la Réserve, Agnès Trégret qui introduit ce comité consultatif, elle remercie également les personnes présentes.



APPROBATION COMPTE-RENDU

Eric Rousset – représentant de l'ONF – précise que sur le sujet gélinotte, il a été attribué à l'ONF qu'il n'y aurait pas de capture dans la RBI, compte tenu de l'expérience de cette année, il souhaite que ce point soit modulé.

VOTE il est proposé à l'assemblée d'approuver ce compte-rendu

→ compte-rendu approuvé à l'unanimité

BILAN D'ACTIVITÉ RNHPV 2018

Benoit Betton – Conservateur de la RNHPV – présente le rapport d'activité de la Réserve, ce bilan prend cette année une nouvelle forme tant sur le fond que sur la forme en appliquant la nouvelle charte graphique du Parc du Vercors.

Ce document sera envoyé avec ses annexes à tous les membres du comité consultatif. Ce rapport d'activité est structuré autour des 6 thématiques référentes mises en avant. Chaque action liée au plan de gestion, est synthétisée sous forme de fiches actions qui seront jointes en annexe du rapport.

Suivis scientifiques et naturalistes

L'équipe de la Réserve effectue tout au long de l'année les protocoles de suivis sur les espèces à enjeux : tétras-lyre, lagopède alpin, chevêchette, ...

Pour l'année 2018 d'autres suivis ont été effectués :

- Bouquetins : suivi sanitaire et génétique

Le ministère de la transition écologique a questionné les organismes gestionnaires d'espaces naturels alpins accueillant des populations de bouquetins des Alpes (*Capra ibex*) sur l'état sanitaire des populations présentes sur leur territoire.

30 ans après les premières réintroductions, la Réserve naturelle souhaite mieux connaître l'état sanitaire de la population de bouquetins du massif du Vercors, et avoir des éléments supplémentaires sur la diversité génétique, notamment par rapport à la population source (Vanoise) et aux populations des autres massifs alpins.

L'objectif sur les deux années de campagne prévues est de capturer une vingtaine de bouquetins, dont la moitié en 2018. La première opération a eu lieu du 4 au 6 juin 2018. Seulement 2 jeunes mâles de 2 ans ont alors été capturés, les conditions météo étant très défavorables à la recherche et à la capture des individus. A cette époque de l'année, il est aussi exclus de capturer des femelles, potentiellement gestantes.

Les 2 bouquetins ont été bagués aux oreilles (vert vert, rouge rouge).

- **Apollon** : acquisition de connaissance

Objectifs : Amélioration de la connaissance du statut de l'Apollon (*Parnassius apollo*) dans les massifs préalpins (Bauges, Chartreuse, Vercors), Alpes internes (Belledonne, massif du Taillefer) et Massif Central (Chastreix, Sancy, Cantal) et caractérisation génétique des populations de ces massifs

Cette opération a été réalisée sur le terrain de mai à Août 2018

L'objectif initial était de récolter 25 échantillons (patte) d'apollon, sur 5 stations différentes (soit 5 prélèvements par station) réparties latitudinalement sur le massif du Vercors. Les 5 stations choisies sont le Moucherotte, la Molière- Sornin, Gerland-Pichet, Tussac et le col de Lus-la-croix-haute.

Pour avoir suffisamment de matériel génétique de chaque individu, ceux-ci ont été capturés au filet puis une patte a été prélevée sur chacun d'eux. Les 25 prélèvements ont pu être effectués avec succès, puis conservés dans une solution adéquate et congelés par la suite, avant transfert au laboratoire du LECA où ils seront analysés.

- **Serpents** : Acquisition de connaissance, 2018 était la première année de campagne, avec la pose de plaques. Les captures et relâchers immédiats se feront en 2019
- **Pelouse sommitale du Mt aiguille** : étude comparative avec la pelouse de Chamousset qui permet de voir l'impact du pastoralisme par rapport à un milieu témoin sans pastoralisme. Les résultats seront présentés lors d'un prochain comité consultatif.
- **RICE** : mesure de la noirceur du ciel sur les communes de la Réserve naturelle dans le cadre d'un projet de classement en Réserve Internationale de Ciel Etoilé.

Accompagnement de l'activité pastorale

- **Prédation**

Cette saison a été marquée par la sécheresse,, il faut également noter que la pression de prédation a été moins importante que les années précédentes. Sur 12 Alpages, 7 ont été touchés par des attaques.

Il y a eu 47 % de victimes en moins sur la RN pour 10 % d'attaques en moins par rapport à 2017. Par rapport à l'année 2016 : 24 % d'attaques en moins pour 60 % de victimes en moins.

- **Travail « pastoralisme et RNHPV »**

L'équipe de la RNHPV travaille avec les éleveurs et les services pastoraux pour une gestion pastorale toujours plus en phase avec les enjeux de la Réserve naturelle en s'appuyant sur la stratégie pastorale.

Cette stratégie a été présentée au CSRPN en septembre. Les membres du CSRPN ont émis un avis qui reconnaît le travail effectué mais qui souligne qu'il est à approfondir. Ces éléments sont en pris en compte dans le travail en cours avec les éleveurs et les services pastoraux.

- **PPT**

Cette fin d'année 2018 est marquée par le travail entrepris pour la rédaction du 2nd Plan Pastoral Territorial (PPT) des Hauts Plateaux du Vercors afin de déposer à la Région un dossier pour les 5 prochaines années qui permettra le financement de projets d'investissement et de fonctionnement.

- **Suivi Chien de troupeaux**

L'étude a pour ambition d'aboutir à la création d'outils d'aide à l'éducation des chiens de protection et à la sélection de lignées présentant des caractères recherchés pour la protection des troupeaux, dans un contexte de cohabitation avec les humains. Il s'agit de réaliser des tests comportementaux des chiens en exploitation et en alpage, de tirer profit de l'expérience des éleveurs quant à l'éducation des chiens et de suivre les déplacements des chiens de protection en fonction des brebis (grâce à des GPS posés). 5 campagnes de suivis par GPS ont pu avoir lieu sur un alpage de la RNHPV : l'exploitation de la famille Bos fait partie de l'opération depuis début 2018. Pendant 5 périodes de 1 semaine, les déplacements de 5 chiens et de 5 brebis sont enregistrés.

Les résultats recueillis seront analysés cet hiver par l'association V.I.E. Vulgarisation et Initiatives en Ethologie, porteuse du projet de recherche.

Veille, surveillance et police de la nature

L'équipe de la RNHPV compte actuellement 3 agents commissionnés et attend la validation du commissionnement de 2 nouveaux agents qui ont suivi la formation officielle en début d'année.

Depuis 2014, les gardes saisissent toutes les infractions constatées sur le logiciel « CRPV », mis en place par l'ONCFS, et accessible à toutes les Réserves naturelles.

Les traces d'infraction ne conduisent pas forcément à une sanction, soit parce qu'il ne reste que les traces de l'infraction (exemple : foyer de feu), soit parce que le garde n'est pas commissionné, soit parce que la constatation de l'infraction nous provient d'un témoignage.

En 2018, 9 timbres-amendes ont été posés par les gardes de la RNHPV (4 circulation/stationnement irrégulier de véhicule ; 1 feu, 4 chiens).

Cette thématique prend aussi en compte toutes les demandes d'autorisations : 31 demandes ont été exprimées cette année, une seule a reçu un refus (pour rappel : demande de tournage d'un clip vidéo pour un groupe de Rock)

Cette année est surtout marquée par la signature d'une politique pénale, le 8 février, entre le SM-PNRV et les procureurs de la République de la Drôme et de l'Isère, après de longs mois de travail avec le procureur de la République adjoint de l'Isère.

Suivi des équipements et du bâti

Cette thématique concerne principalement les cabanes et bergeries ainsi que toute la signalétique des Hauts-Plateaux.

Tout au long de l'année, les gardes passent régulièrement dans les différentes cabanes-abris. Ce sont des lieux d'échange privilégiés mais ces passages leur permettent également de s'assurer que le mobilier et les équipements sont toujours en état. Si ce n'est pas le cas, les gardes se chargent des entretiens et réparations courantes.

Pour cette année 2018, le chantier le plus important a été la remise en état de la cabane-abri de Chaumailoux, sous la maîtrise d'ouvrage du SM-PNRV.

Des travaux au mémorial du Pas de l'Aiguille ont eu lieu pour le classement en Nécropole nationale. Une demande d'autorisation a été formulée pour mettre de la signalétique sur le lieu : mat, drapeau et panneau. Ce chantier a été effectué par les gardes de la Réserve et les écocardes.

Des travaux importants ont eu lieu sur des impluviums.

Accompagnement des activités de pleine nature

Cette année 2018, 2 manifestations sportives ont eu lieu : la Transvercors et le Velovert Festival.

- **VTTAE – VTT**

Cette année 2018 a vu la question de la pratique du VTT à Assistance Electrique (VTTAE) réglée : un VTTAE qui respecte la réglementation (400W de puissance, de vitesse limitée à 25km/h et d'enclenchement de la dynamique à la force des mollets) est de fait considéré comme un VTT classique. Un pratiquant de VTTAE peut donc circuler sur les pistes autorisées. Pour rappel, sous l'impulsion de Monsieur le sous-préfet, une concertation sur le sujet a été initiée avec les socio-professionnels et les partenaires, Moutain Bike foudation, Syndicat national des moniteurs, fédération française de cyclisme, ONF et le PNRV).

Avec ce principe et les constats d'infraction hors pistes autorisées, l'équipe de la RNHPV a commencé cette année une enquête qualitative et quantitative sur cette pratique en lien étroit avec les partenaires concernés. Un diagnostic précis de la signalétique propre à cette activité a été également réalisé et permettra de s'assurer, une fois les ajustements réalisés sur le terrain, que tous les futurs pratiquants n'aient aucun doute sur le fait de savoir s'ils se trouvent ou pas, sur une piste autorisée.

Les 1^{ers} résultats de l'enquête : 96 personnes interrogées, 1/4 avait un VTTAE, la plupart n'étaient pas encadrés, il en ressort une bonne connaissance générale de l'existence de la RN mais pas de connaissance sur les points plus particuliers, peu de connaissance de l'itinéraire limité.

Cette étude de fréquentation est à poursuivre, et la Fédération Française de cyclisme propose également de positionner des écompteurs.

Le constat est fait que sur de nombreux sites internet on voit des itinéraires sur tous les Hauts-Plateaux.

- **Suivi de la fréquentation du sentier des vautours d'Archiane**

D'autres études de fréquentation ont été menées cette année sur la RNHPV, la première en lien avec le sentier aménagé aux abords de la Réserve naturelle, à Archiane (Treschenu- Creyers), sur la thématique du Gypaète barbu (grâce au financement du Life Gypconnect). Cette boucle aménagée se situe en direction de l'une des portes de la RNHPV, ce sentier constitue donc un bon outil de sensibilisation aux enjeux de préservation de la biodiversité.

- **Suivi de la fréquentation Mt aiguille,**

Une attention particulière a été également portée autour du Mont-Aiguille (communes de Chichilianne, de Saint-Martin-de-Clelles et de Saint-Michel-lès-Portes), puisque de nombreux signaux montrent une fréquentation grandissante avec ces risques associés. A la demande des élus et en lien avec les acteurs concernés, une étude qualitative et quantitative de la fréquentation a été menée avec en complément un diagnostic de la voie normale du Mont-Aiguille.

Il est constaté que beaucoup de touristes viennent voir le Mont Aiguille. Monter au pied du Mont Aiguille n'est pas un but en soi pour beaucoup de visiteurs, et comme certains ne respectent pas la réglementation de la RNHPV, il convient donc de valoriser les hameaux, situés hors Réserve naturelle, pour limiter la fréquentation.

Suite au diagnostic des équipements de la voie normale, les premières conclusions mettent en évidence qu'il convient de réhabiliter la voie : conserver ce qui existe quand cela est sécurisé, remplacer les équipements dangereux.

L'objectif est de restaurer la voie, de garder son aspect historique.

L'étude de fréquentation a permis l'estimation de 4 000 personnes sur la période estivale (juin – août).

Sensibilisation, éducation

L'équipe intervient également dans le cadre d'évènements ou de manifestations : la Fête de la Nature (26 mai, Treschenu-Creyers), la Fête du Bleu (28 et 29 juillet, Lans-en-Vercors), les Slow Days (30 septembre, Corrençon-en-Vercors), le Festiwild (29 et 30 septembre, Sainte Croix), le jour de la nuit (13 octobre, Saint-Agnan-en-Vercors).

Cette année, pour la Fête de la Nature, l'équipe de la RNHPV a permis à l'association des « Graines d'éleveurs du Vercors » de réaliser une animation spécifique aux vautours. Les jeunes ont été formés par la LPO26 dans le cadre du Life Gypconnect. Tout au long du sentier des « Vautours d'Archiane » (Treschenu-Creyers), ils ont réalisé des animations pour expliquer la biologie des quatre vautours, leur fonctionnement et leurs rôles dans la nature. L'équipe de la RNHPV avait un rôle d'accompagnement et de manipulation des longues vues pour l'observation des vautours fauves posés dans les falaises d'Archiane.

Les gardes de la RNHPV réalisent également des animations grand public en binôme avec les écogardes lors de soirées de diffusion de films sur la Réserve naturelle et le Parc naturel régional du Vercors : 4 projections ont eu lieu cette année (Gresse-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, Châtillon-en-Diois et Corrençon-en-Vercors).

Pour chacun de ces évènements, la RNHPV bénéficie des outils de communication développés par le SM-PNRV. Ces outils sont une réelle opportunité de toucher les publics. Des séquences vidéo ont également été tournées, comme pour des reportages sur les chaînes télévisées ou un film à venir réalisé par USHUAIA TV sur le Parc naturel régional du Vercors.

L'utilisation de l'image de la Réserve naturelle étant soumise à autorisation, c'est aussi l'occasion de maîtriser une partie des messages qui seront passés par les différents médias qui font une demande. Les sollicitations du Comité Consultatif deviennent importantes sur ce type de demande, il a été proposé qu'un groupe de travail constitué à partir de membres volontaires de cette instance soit mis en place pour définir une grille de critères qui permettra au gestionnaire de la RNHPV de filtrer les demandes.

RBI

Eric Rousset – représentant de l'ONF - présente les différents suivis réalisés annuellement et le lancement d'un inventaire sur les mousses sur 3 ans.

L'ONF a participé à la réalisation des Indices de Présence sur Placettes Circulaires (IPPC) pour le projet Gélinothe et a accompagné les captures.

2018 c'est aussi la poursuite du renouvellement du plan de gestion, qui sera finalisé en 2019. L'investissement humain de l'ONF atteint environ 100 jours sur la RBI.

Débat des membres du comité sur le rapport d'activité

Michel JAY – représentant de la commune de Chichilianne – exprime une remarque quant au balisage. Il constate que des gens se perdent parfois dans la voie du Mont Aiguille, de même sur les Hauts-Plateaux. Des randonneurs se perdent, le balisage n'est pas fiable, parfois sauvage, il conviendrait de consolider le balisage existant, notamment l'hiver. Il propose de réfléchir à un balisage adapté pour guider dans les endroits critiques.

Benoit Betton – Conservateur de la RNHPV – précise que cela a toujours été une volonté de laisser cet espace le plus libre possible. Le balisage est limité aux GR et sentiers principaux. Il est envisageable de l'améliorer en certains points critiques, mais à l'inverse, les gardes constatent de plus en plus de cairns. Les éleveurs nous font également remonter ce problème qui est en partie responsable de l'égaré des randonneurs. Il convient de conforter le balisage existant et d'éviter que les cairns sauvages ne fleurissent trop.

Vincent Neirinck, - représentant CAF - exprime son accord avec le principe de maintenir le minimum de signalétique. Il questionne quant à la voie normale du Mont aiguille, demande si cet audit va conduire à une demande de travaux et propose qu'une réunion soit prévue pour discuter des options potentielles.

Benoit Betton – Conservateur de la RNHPV – précise que les travaux concerneront probablement que de l'entretien, dans ce cas il n'y aura de demande d'autorisation mais une information en comité consultatif.

Laurent Flenet – département de la Drôme- précise que de plus en plus, les randonneurs récupèrent de l'information sur internet sans vérifier l'information, parfois ils n'ont que des extraits photocopiés. Ce qui peut expliquer en partie l'augmentation de randonneurs qui s'égaré. Il convient de travailler le message pour qu'ils comprennent l'importance de bien préparer leur randonnée.

Francois Brunsvick – représentant de la FAUP – souligne la qualité du bilan d'activité présenté, il souhaiterait que ce document soit consultable par le plus grand nombre.

Benoit Betton - Conservateur de la RNHPV – précise que ce bilan sera consultable sur le site du Parc mais que ce dernier est actuellement en cours de refonte.

Guillaume Ruetsch – garde de la Réserve naturelle – précise que les gardes constatent une augmentation de la fréquentation sur les sentiers mais également hors sentier. Les usagers qui randonnent hors sentier le sont majoritairement volontairement pour éviter notamment la sur-fréquentation sur les sentiers balisés. Les gardes ont très peu de retour sur des randonneurs qui se perdent. Le balisage supplémentaire ne semble pas être la réponse appropriée pour lui.

PERSPECTIVES RNHPV 2019

Il convient maintenant d'amorcer la réflexion pour le prochain plan de gestion de la Réserve. Cette réflexion doit être menée avec nos partenaires et le Conseil Scientifique sur les 2 prochaines années.

Les principales actions présentées sont listées ici :

Suivis scientifiques et naturalistes

Lancement de la réflexion sur la nouvelle stratégie scientifique et naturaliste pour le prochain plan de gestion.

Poursuite des opérations, suivis et études engagés : tétras-lyre, loup, chouette chevêchette, bouquetin, lagopède, ..., suivi STOC, placettes mises en défens, Combe Chevalière, stations météo...

Accueil d'un(e) stagiaire sur l'avifaune

Lâcher gypaète barbu (réintroduction en 2019 dans le cadre du LIFE GYPCONNECT) et suivi

Mise en place du suivi du lièvre variable dans le cadre d'un programme alpin

Poursuite du projet de capture de gélinottes

Réunion « connaissance populations cerfs/sangliers et leurs déplacements »

Mise en réseau des espaces protégés du territoire du Parc du Vercors

Accompagnement de l'activité pastorale

Poursuite du travail entrepris dans le cadre de la stratégie pastorale et mise en œuvre des actions du PPT.

Accompagnement des Activités de pleine nature

Mont Aiguille :

* diagnostic environnemental des autres voies d'escalades existantes

* sécurisation de la voie normale

* définition de projets de valorisation en périphérie de la RNHPV

Poursuite de l'étude de fréquentation VTT et remise à jour de la signalétique sur les itinéraires autorisés.

Suivi des équipements et du bâti

La Coche : réflexion sur ce que pourrait devenir cette maison forestière qui est une des portes d'entrée principales de la Réserve naturelle. Le projet, en cours de construction, pourrait devenir un lieu d'information et de sensibilisation. Des recherches de financement sont également en cours.

Diagnostic de la Grange de St Roman (sur la commune de Laval d'Aix), patrimoine historique, mérite une sécurisation : une partie de sa toiture étant menacée.

Sensibilisation, éducation

Objectif : Comment rendre les gens responsables.

Une vraie réflexion doit être menée sur la stratégie d'accueil à différents niveaux :

- Les portes d'entrée,

- Mise en place de projets scolaires avec accompagnement du service éducation du SM-PNRV, 8 classes retenues dont 2 classes intéressées pour des projets sur la RN : Les classes St Agnan en Vercors / St Martin en Vercors, avec un projet de création d'une « mini réserve », et des classes de CM1/CM2 de Menglon et Châtillon-en Diois qui souhaitent s'investir dans le projet de réintroduction du gypaète barbu.
- Continuer à faire le lien avec la jeune association du territoire : « les Graines éleveurs »
- Réactualiser le film RN, cahier des charges en cours de finalisation.

Veille, surveillance et police de la nature

Souhait de commissionnement de tous les gardes et du conservateur.

Test de la procédure de simplification liée aux demandes d'utilisation de l'image de la RNHPV, une fois qu'elle aura été écrite avec le groupe de volontaires du Comité consultatif.

Gestion de nouvelles activités de loisirs interdites : Il est constaté qu'il y a de plus en plus de drones (survol interdit), en assurant une veille sur des sites internet. L'équipe de la Réserve naturelle reste vigilante, et une procédure type demandant de retirer les images des sites est en cours.

Gestion d'une nouvelle infraction : un sentier sauvage créé sur plus de 2 km a été constaté, tous les arbres sont écorcés et peints en rouge. Il en est de même à l'entrée de la RNHPV au vallon de Combeau, mais ce sentier sauvage serait hors Réserve naturelle.

RBI

Finalisation du plan de gestion et organisation d'une conférence grand public de restitution des inventaires et études en partenariat avec la Réserve naturelle, car il convient de rappeler qu'à la création de la RBI, il y avait une forte opposition locale.

Débat des membres du comité sur les perspectives 2019

Vincent Neirinck – représentant du CAF - questionne quant au film programmé : est ce que des éléments de la RBI sont prévus d'être intégrés dans ce cadre ?

Benoit Betton – Conservateur de la RNHPV – précise que l'objectif est de valoriser la RN et ses enjeux aussi, il faudra faire des choix.

Vincent Neirinck – représentant du CAF - propose qu'il peut être intéressant de le penser en plusieurs séquences qui mises bout à bout peuvent faire un film plus long.

DEMANDES D'AUTORISATION RNHPV 2019

Lièvre variable

Principe : collecte de crottes en hiver après une chute de neige ; analyse génétique par le laboratoire Antagène pour identification de l'espèce (lièvre variable ou lièvre commun) et des individus. Cette étude est réalisée depuis 2016 sur plusieurs communes du Parc (Treschenu-Creyers, Lus-la-Croix-Haute) et sur d'autres territoires alpins (PN Vanoise, PN Ecrins et sur d'autres massifs FDC 38 et 73 y participent)

VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

- Avis PNRV : Favorable
- Avis Conseil Scientifique : Favorable
- Avis DREAL : Favorable

⇒ Avis favorable à l'unanimité

Suivi STOC suivi temporel des oiseaux communs du vallon de Combeau

Demande de la LPO de la Drôme de manipuler des oiseaux dans le cadre du protocole STOC du muséum de Paris -

Bilan 2018 : 5 sessions de capture ; 82 individus capturés, une richesse spécifique stable : 17 , mauvaise année en terme de reproduction ; diminution lente et régulière des communautés d'oiseaux de l'étage subalpin et inversement pour les espèces de l'étage montagnard.

VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

- Avis PNRV - Favorable sous conditions :
 - Les dates de l'action seront communiquées aux services de la Réserve.
 - Prévenir des dates d'interventions pour organiser la présence des gardes.
 - Fournir un Rapport en fin d'année et note synthétique vulgarisée.
- Avis Conseil Scientifique - Favorable
- Avis DREAL – Favorable

⇒ Avis favorable à l'unanimité

Travaux – Bardage Bergerie Chaumailoux

Nom du Projet : Bergerie-refuge des Chaumailoux

Nature du Projet : pose de bardage pour la protection pluie et neige pignon entrée Sud Ouest

Description : Bardage bois 5m² pignon Sud Ouest Date début : 01/05/2019 - Durée travaux : 1 semaine

VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

- Avis PNRV – Favorable
- Avis Conseil Scientifique - Favorable
- Avis DREAL → il est possible que le projet doive être présenté au CSRPN

⇒ Avis favorable à l'unanimité

Exploration spéléo – Pot souffleur – Les Erges

Demande de l'association Spéléo Club de Grenoble de continuer la désobstruction du Scialet SGCAF 2017-1 / pot Souffleur des Erges avec possiblement un campement de quelques tentes dans les Erges durant l'été 2019 sur la commune de Saint Andéol (38) en forêt domaniale du Vercors.

VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

- Avis PNRV - Favorable sous conditions :
 - Les dates de l'action seront communiquées aux services de la Réserve, afin qu'un garde puisse apporter son expertise quant au lieu de campement et faire état du site après le campement.
 - Prévenir des dates d'interventions pour organiser la présence des gardes.
 - Afficher l'arrêté d'autorisation sur le lieu de camping
 - Fournir un Rapport en fin d'année et note synthétique vulgarisée.
- Avis Conseil Scientifique - Favorable
- Avis DREAL – Favorable

⇒ Avis favorable à l'unanimité

Manifestation – Festival VéloVert 2019

Demande de Riverside Publications – Festival Vélo Vert de passage dans la Réserve naturelle pour un manifestation sportive le 3 juin 2019

VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

→ Avis PNRV

Pas de point de ravitaillement dans la Réserve

Pas de déchet abandonné,

Pas de feu dans la Réserve naturelle

Proscrire l'utilisation d'instrument sonore type haut parleur dans la Réserve naturelle,

Pas de véhicules motorisés au sein de la Réserve naturelle,

Pas de drones dans la Réserve naturelle,

Relayer des message de sensibilisation aux enjeux de la Réserve naturelle,

Se rapprocher de la Réserve naturelle pour la mise en place du balisage, qui ne devra en aucun cas mentionner les sponsors (publicité proscrite au sein de la Réserve naturelle)

Envoyer un bilan de la manifestation au gestionnaire de la Réserve dans les 2 mois suivants le déroulement de la manifestation

→ Avis DREAL - Favorable

⇒ Avis favorable à l'unanimité

Manifestation – Modification parcours TransVercors

Demande de l'association TransVercors de modifier une portion du tracé autorisé pour la TransVercors en cas de conditions d'enneigement insuffisantes.

VOTE il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

→ Avis PNRV

- Respect de la réglementation de la Réserve naturelle par les participants et le public

- Pas de déchet abandonné,

- Pas de feu dans la Réserve naturelle

- Proscrire l'utilisation d'instrument sonore type haut parleur dans la Réserve naturelle,

- Pas de drones dans la Réserve naturelle,

- Relayer des message de sensibilisation aux enjeux de la Réserve naturelle,

- Associer l'équipe de la Réserve naturelle aux réunion de préparation des manifestations.

- Ne pas modifier la largeur existante des cheminements lors du traçage de la piste par les engins motorisés.

- Le damage se fera selon les indications des gardes de la Réserve naturelle;

- Se rapprocher de l'équipe de la Réserve naturelle pour la mise en place du balisage, qui ne devra en aucun cas mentionner les sponsors (publicité proscrite au sein de la Réserve)

- Limiter la préparation et la remise en état à 10 jours consécutifs

- L'ouverture de la piste se fera par les skieurs

- Limiter autant que possible l'utilisation d'engins motorisés pour les ravitaillements

- Les gardes de la Réserve naturelle devront être en liaison radio avec les organisateurs

- Seuls les véhicules, prévus dans le plan de secours et d'assistance sont autorisés à circuler sur l'itinéraire en Réserve naturelle et seulement en cas d'accident

- La fermeture de l'épreuve se fera par un engin chenillé, sous la responsabilité du PGHM

- Les médias ne sont pas autorisés à circuler.

Rappel : les reportages photo, audio et vidéo dans la Réserve naturelle sont soumis à autorisation ;

- Envoyer un bilan de la manifestation au gestionnaire de la Réserve dans les 2 mois suivants le déroulement de la manifestation

→ Avis DREAL - Favorable

⇒ Avis favorable à l'unanimité

FINANCES- BUDGET PRÉVISIONNEL RNHPV 2019

Olivier PUTOT – directeur du SM-PNRV – présente le budget prévisionnel de la Réserve pour 2019.

Ce budget est un budget annexe du SM-PNRV, il sera voté lors du comité syndical du PNRV en mars.

OPERATIONS 2019	MONTANT	FONCTIONNEMENT 2019		EN EUROS
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTE	12 500	Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combau	3000	Art : 60622	Carburants	6 000
Entretien des stations météo, « nettoyage » des données et Observatoire 2 . 0	1000	Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000
Etude palynologique de la Combe Chevalière ; phase 2	6500	Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500
Gypaète : Matériel de suivi, Réseau international « Gypaète »	1000	Art : 616	Assurance	3 700
Suivi sanitaire Bouquetins ; saison 2	1000	Art : 6182	Documentation générale et technique	500
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	5 000	Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300
Équipements et service aux éleveurs (hélicoptage, systèmes radio ...)	2000	Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000
Mise en œuvre du PPT	3000	Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500
VEILLE, SURVEILLANCE et POLICE DE LA NATURE	4 000	Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000
Équipement techniques des gardes pour la surveillance (tenue, matériel hivernal, matériel de surveillance ...)	4000	Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000
SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DU BATI	6 000	Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000
Projet valorisation porte d'entrée de la RN (La Coche)	5000	Art : 6287	Parc)	40 000
Signalétique RN	1000	Art : 637	Impôts et taxes	200
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	2 500	Chapitre 012	Charges du personnel (avec assurance)	325 652
Diag envi et patrimonial les autres voies du Mont Aiguille, suite	2500	Chapitre 021	Achat d'un véhicule	15 000
SENSIBILISATION EDUCATION ET COMMUNICATION	10 000		TOTAL	406 352
stratégie Accueil : accompagnement et mise en œuvre	5000			
EEDD – programme scolaire	3000			
Modernisation du film sur la RN	1000			
Événementiel (dont lâchers Gypa)	1000			
TOTAL	40 000			

RECETTES OPERATIONS 2019	MONTANT EN EUROS
Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	33 333
Conseil dépt de l'Isère (20% du budget alloué par le MTES)	6 667
TOTAL	40 000

RECETTES FONCTIONNEMENT 2019	MONTANT EN EUROS
Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	338 627
Conseil dépt de l'Isère (20% du budget alloué par le MTES)	67 725
TOTAL	406 352

TOTAL RECETTES 2019 (Fonctionnement + Opérations)	MONTANT EN EUROS
Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	371 960
Conseil dépt de l'Isère (20% du budget alloué par le MTES)	74 392
TOTAL	446 352

VOTE il est proposé à l'assemblée d'approuver ce budget prévisionnel 2019

→ Avis favorable à l'unanimité

Agnès Tregret – Vice-Présidente au PNRV en charge de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors – remercie l'association Vercors nature pour sa donation pour la restauration de la cabane abri de Chaumailoux.

Olivier Putot – Directeur du SM-PNRV – précise que cette donation sera valorisée dans nos support de communication.

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve – précise qu'une inauguration officielle aura lieu au printemps après la neige. Le livre d'or est déjà bien rempli, les randonneurs sont ravis de ces travaux.

POINT INFORMATION GÉLINOTTE DES BOIS

Ce point de l'ordre du jour devait être présenté par l'ONCFS mais ils sont absents aujourd'hui.

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve – présente les principaux éléments de cette opération. Il précise que la communication a été bonne avec les équipes de capture.

Pascal Boularand - représentante de la DDT 38 – demande des nouvelles des gélinottes relâchées, en effet il semblerait qu'il y ait eu de fortes précipitations de neige dans le Val d'Aran.

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve – précise que les services de la Réserve naturelle n'ont pas de nouvelles pour l'instant.

Patrice Beringer, - représentant de la DDT 26 – souhaite apporter des éléments administratifs. Les autorisations sont arrivées dans les délais mais il souligne que les demandes sont arrivées très tardivement, ce qui a grandement imputé la durée du traitement administratif. Les autorisations sont pluri-annuelles, il n'y aura donc pas de soucis pour les prochaines captures.

Gérard Allier – représentant de l'association de gestion de la faune sauvage sur les Hauts Plateaux du Vercors – questionne quant aux captures potentiellement faites en forêts privées ou RBI.

Eric Rousset – représentant de l'ONF – souligne que le bilan de l'opération est rassurant quant au sérieux des captures, il regrette la tardiveté des opérations. Il regrette également qu'il n'y ait pas eu de maître d'oeuvre de ces opérations. Il précise que le choix a été fait de se cantonner à la forêt domaniale pour éviter les problèmes en forêt privée. Au regard de la situation de l'espèce, il faut répartir les captures sur le territoire donc il faut envisager des captures également en RBI (avec quota par grande propriété).

Benoît Betton – Conservateur de la Réserve – souligne que si les demandes avait été exprimées plus en amont, tout cela aurait pu être clarifié. Tout le monde a mis du sien, et tout a été fait dans de bonnes conditions.

Vincent Neirinck lit le texte de Marie Paule De Thiersant, excusée, dont il a le pouvoir aujourd'hui.

« Je rappelle que la LPO reste toujours très critique quant au prélèvement de gélinottes sur le territoire du Parc et de la Réserve pour alimenter la population du Val d'Aran pour deux raisons majeures :

- aucune garantie n'est donnée que ce prélèvement n'impactera pas à terme la population de cette espèce sur le territoire du PNR et de la Réserve. D'ailleurs tous les milieux y compris ONCFS s'accordent à dire que la population de cette espèce n'est pas suffisamment connue à ce jour.

- aucune garantie n'est donnée quant au succès de l'opération de réintroduction dans le Val d'Aran.

Cette opération de prélèvement ne doit en aucun cas modifier les règles de protection de l'espèce sur le département de la Drôme. »

Michel Vartanian - 1^{er} vice -président du Parc en charge de la Biodiversité - rappelle qu'en 1996, quand le SM-PNRV a réintroduit les vautours, des risques ont également été pris.

Francois Véron, Vice président du conseil scientifique – exprime l'avis du Conseil scientifique :

« Le conseil scientifique du Parc du Vercors et de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, réuni ce 7 novembre 2018, a fait un bilan intermédiaire de l'opération de prélèvement de gélinothèques des bois sollicitée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en vue d'une réintroduction dans le Val d'Aran dans les Pyrénées espagnoles. Il tient à exprimer les remarques suivantes :

Le CS acte que la réévaluation préalable de l'effectif de gélinothèques réalisée au printemps 2018 a permis de s'assurer que la population était stable et devait pouvoir supporter les prélèvements envisagés. Aucune garantie cependant n'est donnée quant au suivi à l'issue des prélèvements.

Il note aussi l'effort réalisé sur les conditions techniques de translocation (capture-transport-lâcher) notamment le temps s'écoulant entre la capture et le lâcher.

Dans son avis émis le 15 mars 2017, le conseil scientifique relevait **plusieurs points d'attention qui conditionnaient sa position** au regard de cette opération. **Il regrette que plusieurs de ces points ne donnent pas satisfaction au stade actuel.**

- Il n'y a pas eu de capture concomitante à Auzet, contrairement aux préconisations du GEOC qui avaient été validées en comité consultatif.

- Le principe de translocation de couples et non d'individus isolés avait aussi été retenu. Or les opérations de capture ont débouché sur la translocation d'un couple et de 3 mâles isolés.

Ces deux facteurs limitent considérablement les chances de succès des transferts réalisés cette année.

- Bien que la période des captures ait été connue depuis plusieurs mois, le démarrage des opérations a été précipité. Le contact avec les prestataires en charge des captures n'a eu lieu que deux semaines avant les opérations, ne lui permettant pas d'informer suffisamment les usagers fréquentant le territoire.

- Malgré des engagements fermes, le premier couple a été relâché sans émetteur et n'est donc pas suivi. Cela limite fortement les capacités d'évaluation du succès de cette réintroduction et donc les connaissances indispensables permettant de justifier la poursuite de l'opération.

- L'arrêté préfectoral ne ferme pas la porte à des captures en RBI, alors qu'il avait été clairement précisé en comité consultatif que les prélèvements ne pourraient être réalisés dans le périmètre de la RBI.

- Rien n'est encore prévu au stade actuel par le ministère et l'ONCFS sur la mise en place d'un dispositif d'étude des mécanismes de dispersion et d'exploration du territoire dans le Vercors (dispositif homologue de celui prévu dans les Pyrénées, le Vercors servant de témoin), ni pour un suivi de la dynamique temporelle suite aux prélèvements. Le conseil scientifique avait souhaité que l'on profite de l'opportunité des opérations de capture pour mettre en place de telles études destinées à mieux connaître l'espèce sur un site reconnu comme l'un des plus intéressants de France. Le ministère avait admis que ce projet devait faire l'objet d'une étude qui permette de mieux connaître la population. De telles études qui s'inscrivent pleinement dans les missions d'une réserve naturelle, pourraient être comprises par le gestionnaire et ses partenaires comme une disposition « compensatoire » d'un prélèvement qui n'était pas souhaité. Le nombre d'oiseaux équipés est pour l'heure très insuffisant pour pouvoir tirer un quelconque enseignement.

- Enfin, l'une des questions centrales, celle des impacts sociaux, que ce soit sur les habitants, les chasseurs, les naturalistes, etc., mais aussi sur l'image du Parc et de la Réserve, n'a toujours pas été prise sérieusement en considération. En l'absence du nécessaire travail de concertation, d'explication et d'accompagnement destiné à l'ensemble des acteurs concernés, les tensions liées à cette opération sont susceptibles d'éclater à tout moment.

Le conseil scientifique regrette le désengagement et le désintérêt du ministère une fois le principe de l'opération acquis. Il demande par conséquent que les **captures soient suspendues tant que les points de vigilance évoqués ne sont pas satisfaits.** »

Références

- Avis du conseil scientifique du 27/03/2015
- Avis du conseil scientifique du 15/03/2017
- Compte-rendu des réunions du comité consultatif du 16/03/2017 et du 04/07/2017

Monsieur le sous-préfet conclut en précisant que l'année 2018 aura permis des opérations de rodage, il convient maintenant d'utiliser les retours d'expériences pour les prochaines sessions de capture, il entend qu'il n'y a pas de doute sur le sérieux des espagnols. Il rappelle qu'il y a plus d'un an nous avons pris la décision que si la population était stable on accepterait ce projet. C'est aussi un pari sur l'avenir. Il souhaite toutefois que l'ONCFS vienne présenter le sujet lors d'un prochain Comité consultatif.

INFORMATIONS DIVERSES

Romain Briet - représentant de la DREAL – informe que la composition du Conseil scientifique de la Réserve a été renouvelée pour une durée de 5 ans. Le nouveau président du Conseil scientifique est Grégory Loucougaray, il est précisé que François Véron reste vice président aux instances.

Il convient également de renouveler la composition du Comité consultatif en 2019, la composition des différents collèges est en partie cadrée par le décret de classement. Pour les personnes scientifiques qualifiées, il convient de demander la confirmation du souhait de participation à cette instance.

François Brunsvick – représentant de la FAUP – souhaiterait qu'une information sur l'observatoire éco climatique puisse être faite lors d'un prochain comité consultatif, il souligne également que les 30 ans de la Réserve n'ont pas été fêtés, ce pourrait être l'occasion de rappeler certains principes, de mettre un coup de projecteur sur cet espace protégé, espace avec des interdits mais aussi des comportements adaptés à avoir.

Monsieur le sous-préfet précise l'intérêt de créer des outils pour transmettre les messages de sensibilisation et souligne que les enfants sont aussi de bons vecteurs.

Benoit Betton – conservateur de la RNHPV – précise que le sujet obs 2.0, est déjà identifié pour un prochain comité consultatif, quant aux « 30 ans de la RN », l'équipe de la Réserve naturelle réfléchit à fêter les 35 ans : le programme pédagogique est à construire en 2019, il conviendra également de mobiliser toutes les bonnes idées des membres du comité consultatif.

Nicole Obrego – représentante de Vercors Nature – questionne quant à l'avancée de la réflexion sur le jour de non chasse, elle précise que ce sujet a été soulevé depuis juin 2017.

Gérard Allier – Association pour la gestion de la Faune et de la Chasse des HPV – précise que le projet avance, dès mars 2019, le jour de non chasse sera officialisé sur la RNHPV, c'est en cours d'échange dans les ACCA.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Sous-Préfet remercie les membres du comité consultatif, le gestionnaire et ses équipes, ainsi que la commune de Treschenu-Creyers pour son accueil.

La prochaine rencontre du comité consultatif aura lieu le 21 mars 2019

Lever de la séance à 16 h 30

Parc naturel régional du Vercors

RNHPV

COMITE CONSULTATIF RÉSERVE NATURELLE DES HAUTS PLATEAUX DU VERCORS 21 mars 2019 à Châtillon en Diois

Présidé par :

Monsieur le Sous-Préfet de Die

Personnes présentes avec vote :

Agnès Tregret – Vice présidente PNRV en charge de la RNHPV
Eric Vanoni – Maire Châtillon en Diois
Anne Roiseux – Maire déléguée de Treschenu Creyers
Yann Souriau – Maire de Chichilianne
Stephane Charmet – représentant FDC 26
Dominique Narboux – ADEM
Jean-Luc Sauze – représentant APAP
Dominique Sibeud – Président FFRP Drôme
Romain Briet – représentant DREAL
Pascale Boularand – représentant DDT 38
François Véron – représentant Conseil scientifique
Grégory Loucougaray – représentant IRSTEA
Gilbert David – représentant LPO
Bernard Boutin – représentant Vercors Nature
Sylvie Thirion – représentant Mille Traces

Personnes excusées :

Nathalie Terrier – Représentant St Andéol
Fabien Robert - Association des éleveurs ovins transhumants du Vercors
Gérard Allier – Association pour la gestion de la Faune et de la Chasse sur les HPV
Vincent Neirinck – représentant CAF Isère
Hervé Vitali – représentant DRJSCS
Carole Ray Barman – représentant DDT 26
Dominique Lemblé – représentant SDIS 26
Didier Claude Blanc – Région AuRA
Jean Pierre Barbier – président département 38
Maxime Chateauvieux – département drôme
Catherine Gauthier - Muséum

Participaient également à la réunion :

Jacques Adenot – Président PNRV
Nicole Obrego – Vercors Nature
Benoit Betton – conservateur de la Réserve
Olivier Putot – Directeur du SM-PNRV
Nadia Ronin – assistante RNHPV
Sylvie Favier – conseillère municipale Châtillon en Diois
Amandine Lemerrier – Dept 38

NOMBRE DE VOIX

Présentes : 15
Pouvoirs : /
Total : 15

INTRODUCTION

Ouverture de la séance par Monsieur Patrice Bouzillard - sous-préfet de Die - qui préside ce comité.

Monsieur le sous-préfet remercie les personnes présentes, et la nouvelle commune de Châtillon-en-Diois pour son accueil. Il précise que le séquençage de ce comité a été revu pour être plus dynamique dans les présentations. Il décline l'ordre du jour puis donne la parole à Monsieur Jacques Adenot, Président du Parc du Vercors, qui remercie Châtillon de nous accueillir, souhaite la bienvenue aux présents et remercie l'équipe du Parc.



La parole est ensuite donnée à Madame la Vice Présidente du Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) en charge de la Réserve, Agnès Trégret qui introduit ce comité consultatif, elle remercie également les personnes présentes, toute l'équipe de la Réserve et les services d'appui du SM PNRV.

APPROBATION COMPTE-RENDU

L'assemblée n'a pas de remarque sur ce compte -rendu

VOTE : Il est proposé à l'assemblée d'approuver ce compte-rendu

→ compte-rendu approuvé à l'unanimité

INTRODUCTION

Olivier Putot – Directeur du SM-PNRV – rappelle que le Parc est dans un phase de Révision de sa charte. Il présente le film qui reprend le sens de cette période de révision de la charte avec notamment les différents rendez pour participer à cette réflexion. Toutes les informations concernant la révision de la charte sont disponibles sur le site internet du PNRV http://www.parc-du-vercors.fr/fr_FR/revision-de-la-charte-du-parc-2018-2023-4250.html

Cette phase de construction est un moment essentiel pour l'avenir du SM PNRV puisque c'est sur sa base que l'État décidera du renouvellement du classement « Parc naturel régional ». C'est l'occasion pour les habitants du Vercors d'exprimer leurs attentes.

Rappel des 3 phases de cette révision:

1 - évaluation / diagnostic du territoire

2 – prospectives, scénario du territoire

3 – rédaction de la nouvelle charte : les mesures que l'on souhaite, qui fait quoi, ... La fin de rédaction est prévue pour 2020.

Puis se succéderont des procédures pour le renouvellement du classement du Parc du Vercors et les communes devront délibérer. Par cette révision de charte le PNRV remet donc en question son existence et son périmètre.

Pour participer à la construction de cette nouvelle charte, le Parc du Vercors met en place différents outils accessibles sur le site du PNRV, notamment des enquêtes en ligne et une carte interactive.

Prochainement une série d'ateliers territoriaux se tiendront dans les secteurs du Parc du Vercors, pour la phase d'évaluation diagnostic puis en fin d'année des ateliers prospectifs seront instaurés.

Yann Souriau - Maire de Chichilianne – questionne quant à la charte de la Vanoise qui n'a pas été renouvelée, qu'est ce qui se passe dans ces cas là ?

Olivier Putot – Directeur du SM - PNRV – précise qu'une charte d'un Parc national est un peu différente, il y a une zone coeur où les communes n'ont pas le choix d'adhérer et une zone d'adhésion où effectivement en Vanoise les communes ont majoritairement choisi de ne pas adhérer, le périmètre du Parc national est donc réduit et les moyens alloués sont proportionnels au périmètre. Pour un Parc naturel régional, si plus de la moitié des communes refusent l'adhésion, l'existence du Parc est remise en cause.

Monsieur le sous-préfet donne la parole à Benoit Betton – conservateur de la RNHPV – qui présente les informations sur les différentes thématiques et les demandes d'autorisation qui s'y rapportent.

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTES DE L'ANNÉE 2019

L'équipe de la Réserve naturelle effectue tout au long de l'année les protocoles de suivis sur les espèces à enjeux : tétras-lyre, lagopède alpin, chevêchette, ...

Nouveauté pour 2019 : Reproduction des Aigles royaux sur le territoire de la Réserve naturelle.

Un stagiaire présent sur 5 mois, accompagnera l'équipe sur les projets Scientifiques.

Le détail des actions est présenté dans les fiches actions annexées au bilan d'activité.

- demande autorisation « poursuite étude Serpents »: Acquisition de connaissance, 2018 était la première année de campagne, avec la pose de plaques (la chaleur qu'elles accumulent, attirent les serpents). Les serpents capturés sont mesurés puis relâchés immédiatement sans les blesser.

Cette étude se fait en partenariat avec un spécialiste de l'espèce à Chizé (CNRS), l'étude a débutée dans le périmètre proche de la RN, il a été proposé de le développer sur la Réserve naturelle.

Les suivis auront lieu cette année.

Il s'agit d'espèces protégées, la capture est donc soumise à autorisation préfectorale, il les a obtenu sur 5 ans, on suggère que l'autorisation au titre de la RNHPV soit aussi sur 5 ans, avec rendu d'un bilan annuel et pose de plaques avec un garde : passages réguliers pour voir les plaques, si possible en présence d'un garde, éventuellement l'ajustement de la position des plaques

VOTE : Il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

- Avis PNRV : Favorable
- Avis Conseil scientifique: Favorable
- Avis DREAL : Favorable dans la continuité de celui de l'année dernière

⇒ **Avis favorable à l'unanimité**

- Gypaète:



Le programme de réintroduction Life GypConnect est en cours avec cette année, 2 nouveaux oiseaux à lâcher. Un événement festif pour le lâcher sera animé par les Graines d'Éleveurs du Vercors. Cette association regroupe des enfants du territoire qui s'investissent pour la biodiversité de leur territoire, notamment via la rave bovine La Villard de Lans, mais aussi au travers du gypaète barbu. Nous avons donc décidé de leur proposer l'animation de cet événement avec l'école de Menglon/ Châtillon en Diois qui dans le cadre du programme scolaire, est accompagnée par le PNRV pour créer une Bande Dessinée sur la réintroduction de cette espèce.

Les Graines d'Éleveurs du Vercors recherchent des moyens financiers pour un jour financer leur propre lâcher (2020?). Ils ont sollicité l'ensemble des artisans et artistes du territoire pour qu'ils créent des œuvres autour du gypaète afin de les vendre lors du lâcher. L'argent récolté lors des ventes sera utilisé pour le financement de leur lâcher.

Cette campagne de réintroduction représente un investissement temps non négligeable pour l'équipe de la Réserve naturelle, on met des moyens importants de suivi et on s'accompagnera de 6 stagiaires, accueillis par la commune de Châtillon-en-Diois. Ils seront logés sur toute la durée de leur stage, en partie dans la bergerie de Tussac avant l'arrivée du berger, mais on mettra aussi en place des tentes. Le PNRV soumet une demande d'autorisation de campement pour cette période.

VOTE : Il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

- Avis PNRV : Favorable
- Avis Conseil scientifique: Favorable
- Avis DREAL : Favorable

⇒ **Avis favorable à l'unanimité**

débat des membres du comité consultatif

Gilbert David – représentant de la LPO - Est ce qu'il faut des bénévoles pour le suivi des oiseaux libérés?

Dominique Sibeud – Président FFRP Drôme – demande des précisions sur les tâches demandées aux bénévoles.

Benoit Betton – conservateur de la RNHPV- précise que des bénévoles sont sollicités pour effectuer les permanences de suivi les week end : en effet quand les oiseaux arrivent ils ont 3 mois, ils ne peuvent pas voler, il faut surveiller quotidiennement qu'ils se nourrissent, boivent, fientent, il faut également noter le nombre de battement des ailes car c'est le rythme des battements des ailes qui indique la prochaine phase d'envol. Les stagiaires sont libérés les week end et l'équipe de la RNHPV a besoin de bonnes volontés à ce moment là.

Yann Souriau – Maire de Chichilianne – demande quel est le niveau de population des gypaètes sur le territoire ?

Benoit Betton – conservateur de la RNHPV- précise qu'il n'y avait plus du tout de gypaète sur tout l'arc alpin avant les premières réintroductions en 1987, aujourd'hui une 40 aine de couples est recensée sur l'arc alpin, mais cette population reste fragile d'où la nécessité de poursuivre les programmes de réintroduction. Il y a une quinzaine d'oiseaux lâchés par an en Europe.

Actuellement sur le territoire du PNRV, seul un individu est observé régulièrement.

- Gélinotte des bois

Ce sujet est régulièrement évoqué en comité consultatif.

Informations sur les captures pour la réintroduction au Val d'Aran :

- sur 6 oiseaux capturés, 5 ont été relâchés au Val d'Aran et un mâle équipé a été relâché sur place dans la RNHPV. Il est détecté régulièrement, il est resté tout l'hiver sur le secteur. Il est précisé que le couple relâché n'a pas été équipé de GPS.

- Un mâle a été retrouvé mort au Val d'Aran, cause de la mort : choc à la tête, il aurait percuté un arbre, il était dans un état sanitaire normal (avec prise de poids depuis sa libération).

La volonté du gestionnaire de la RNHPV reste d'apporter des éléments factuels auprès de ce comité et du Conseil scientifique.

Le gestionnaire rappelle qu'il reste inquiet de l'impact de ces prélèvements comme le sont tous les membres de ce comité consultatif.

Gilbert DAVID – représentant LPO – précise qu'à l'origine, la LPO était opposée à ces captures, mais ils souhaitent que cette réintroduction connaisse un succès, la LPO souhaiterait être représentée si un voyage au Val d'Aran est organisé.

Rappel des objectifs du printemps 2019 :

- organiser une réunion préparatoire à la saison de capture
- construire un projet pour étudier les impacts des prélèvements et « les mécanismes de dispersion et d'exploration du territoire dans le Vercors »
- organiser le voyage d'une délégation en partance du Vercors

ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITÉ PASTORALE

- PPT

La fin d'année 2018 a été marquée par le travail entrepris pour la rédaction du 2nd Plan Pastoral Territorial (PPT) des Hauts Plateaux du Vercors afin de déposer à la Région un dossier pour les 5 prochaines années, qui permettra le financement de projets d'investissement et de fonctionnement.

Ce PPT a été élaboré en s'appuyant sur la stratégie pastorale et en étroite concertation avec les services pastoraux. Pour rappel en 2018, 2 comités de pilotage ont été réunis ainsi que des rencontres avec les éleveurs et les propriétaires fonciers, pour élaborer ce PPT

Pour rappel également, la stratégie pastorale a été présentée au CSRPN en sept 2018. Les remarques du CSRPN seront prises en compte, pour la poursuite du travail. Un temps avec les pastoraux se tiendra sur le terrain en fin d'estive.

La mise en œuvre du PPT débutera en 2019 avec les diagnostics éco-pastoraux, attendus également par le CSRPN.

Yann Souriau – Maire de Chichilianne – questionne sur l'élargissement de la composition du comité de pilotage du PPT.

Benoit Betton, précise que tous les acteurs du pastoralisme sont déjà conviés au PPT : les représentants des propriétaires, des usagers et des représentants des associations de protection de la nature.

- Demande autorisation « Hélicoptage pour les pastoraux »

Date pressentie : 6 juin

VOTE : Il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

- Avis PNRV : Favorable le plan de vol sera vu avec l'équipe RNHPV, présence d'un garde
- Avis DREAL : Favorable dans la continuité de celui de l'année dernière

0 vote Contre – 1 abstention – 14 votes Pour

⇒ **Avis favorable**

- Demande autorisation « Abreuvoir Combeau »

Présentation du projet, qui consiste à la restauration de l'abreuvoir existant. Il est proposé de le reconstruire à l'identique, l'opération est envisagée en octobre 19.

VOTE : Il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

- Avis PNRV : Favorable, c'est de l'entretien d'équipement patrimonial pastoral.
Pas de travaux lourds, pas de modification d'aspect ou d'état de la RNHPV
- Avis Conseil scientifique: Favorable
- Avis DREAL : Favorable

⇒ **Avis favorable à l'unanimité**

- Demande autorisation d'ajout d'une 2eme gourde à La Chau

Nature du Projet : Demande d'autorisation d'installer une citerne souple supplémentaire de 30000 litres à la source de La Chau à côté de la citerne déjà en place.

Description : L'installation de cette nouvelle citerne financée par les éleveurs permettra de faire une réserve d'eau supplémentaire pour les brebis en cas d'incident. En effet, la source ne coulant que très peu l'été, il arrive que les randonneurs débranchent les vannes, la citerne se vide en une nuit. Ainsi en 2018, ils ont été obligés après autorisation de faire des allers-retours en tracteur depuis saint Agnan en Vercors pour remplir d'eau la citerne. Cette demande permettra de limiter l'utilisation de tracteur sur la réserve si ces incidents se renouvellent. La demande consiste à installer cette citerne durant le printemps afin que les 2 citernes soient pleines au début de l'estive. Cela permettra également d'augmenter le débit de l'eau pour les touristes au niveau de la source. Cette citerne souple supplémentaire de 30000 litres sera retirée dès la fin de l'estive, soit début octobre. Pour rappel, il y a déjà eu 2 gourdes par le passé, en 2013, les 2 gourdes ont été remplacées par une seule de capacité supérieure. Pour éleveur, cette seconde gourde n'est pas dans l'optique d'avoir plus d'eau mais pour avoir la garantie d'avoir de l'eau en secours.

Romain Briet – représentant de la DREAL - précise que ce type d'aménagement ayant un impact sur aspect de la Réserve naturelle, il convient d'appliquer une procédure plus lourde, qui doit être présentée au CSRPN, et au CDNPS.

Les délais étant long pour cette procédure, d'autres solutions seront vues avec l'éleveur pour cette année, et la procédure lourde sera engagée avec comme première étape le lancement du diagnostic éco-pastoral sur cet alpage pour l'estive 2019.

Dominique Narboux – représentante de l'ADEM, - souligne qu'une gourde est la forme la plus réversible de l'apport d'eau, on peut l'enlever à la fin de la saison, cette demande est opposée à des allers-retours pour remplir la gourde, il faudrait mesurer l'impact écologique des allers retours en tracteur.

Romain Briet – représentant de la DREAL – précise qu'il convient d'être en cohérence par rapport aux demandes antérieures, et questionne sur le respect du coté réversible.

Benoit Betton – conservateur de la RNHPV – rappelle que jusqu'à présent même les demandes de gourdes provisoires ont été présentées pour avis au CSRPN.

Yann Souriau – maire de Chichilianne – alerte quant à l'impluvium de Chamousset, qui présente des soucis dans sa construction, il s'effondre : si ces équipement ne tiennent pas il faut trouver des solutions durables et efficaces.

Dominique Narboux – représentante de l'ADEM – précise que l'ADEM avec le PNR des Baronnies provençales, déposent un dossier sur l'évaporation, avec pour objectif de présenter des solutions au sujet des impluviums. Elle précise que mettre une bâche n'a jamais fonctionné, sauf sur un impluvium de la Réserve naturelle (exemple de Darbounouse), cela est peut être dû à un problème de la structure bois, il convient de rechercher une solution qui soit moins lourde, car il y a des problèmes d'ancrage. Certains impluviums fonctionnent, il convient d'avoir une réflexion approfondie pour faire les bons choix, il semblerait que l'eau se conserve mieux dans le sol que dans impluvium hors sol.

Amandine Lemercier – représentante du département de l'Isère– est intéressée pour avoir les éléments de l'étude et la comparaison des retours sur les impluviums « sols et hors sols ».

Monsieur le sous-préfet propose à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation qui sera intégrée à la procédure de demande d'avis du CSRPN.

VOTE : Il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

- Avis PNRV : Favorable sous réserve du diagnostic éco-pastoral
- Avis DREAL : Favorable sous réserve du diagnostic éco-pastoral

0 vote Contre – 1 abstention – 14 votes Pour

⇒ **Avis favorable**

- Demande autorisation « Abreuvoir et citerne souple au lieu dit Le Pichet »

Nature du Projet : Installation d'une citerne souple de 5000 ou 6000 litres et abreuvoirs à la source du Pichet

Description : Demande d'autorisation pour installer durant l'estive 2019 une citerne souple et 2 abreuvoirs à la source de Pichet afin de palier au manque d'eau pour abreuver les brebis. Cette demande est complémentaire à la précédente et vise à éviter de demander l'autorisation de circuler en tracteur pour monter de l'eau aux brebis depuis Saint Agnan en Vercors.

Comme pour la demande précédente, il est démontré que mettre en place gourde au pichet démultiplie les points d'abreuvement et a un impact sur l'aspect de la RN, cela doit s'inscrire dans une procédure plus lourde, ce qui justifie la réalisation d'un diagnostic éco-pastoral pour prendre en compte les enjeux dans leur globalité et un passage au CSRPN.

Le gestionnaire comprend les préoccupations des éleveurs, la demande est sensée et argumentée.

Monsieur le sous-préfet propose à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation qui sera intégrée à la procédure de demande d'avis du CSRPN.

VOTE : Il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

- Avis PNRV : Favorable sous réserve du diagnostic éco-pastoral
- Avis DREAL : Favorable sous réserve du diagnostic éco-pastoral

0 vote Contre – 1 abstention – 14 votes Pour

⇒ **Avis favorable**

- Information – « Installation tente aux Bachassons »

Cette tente permet entre autre de stocker :

- les croquettes des chiens
- les provisions volumineuses de l'alimentation des bergers
- les piles des postes électriques

Romain Briet – représentant de la DREAL – précise que cette demande est autorisable par l'article 14 du décret, il convient juste d'informer le comité consultatif.

Amandine Lemercier – représentante du département de l'Isère – rappelle que la demande concernant la cabane est dépendante de stratégie pastorale en cours, le projet a été déposé il y a quelques années, le département ne veut pas remettre les choses en route tant que la stratégie pastorale n'est pas validée.

Benoit Betton – conservateur de la RNHPV – apporte des points de précision sur les attentes du CSRPN, les éléments sont bloqués tant que nous n'avons pas retravaillé la stratégie pastorale et les enjeux environnementaux de la RNHPV.

- Information – « Mise en place d'une caravane pour l'estive La Chau pour héberger l'aide berger »

Romain Briet – représentant de la DREAL – précise que cette demande est autorisable par l'article 14 du décret, il convient juste d'informer le comité consultatif.

- Information « travaux Grande Cabane »

Les travaux sont des aménagements en intérieur (cabine de douche) donc pas de demande d'autorisation mais une information préalable du comité consultatif.

- signalétique Pastorale- départements 26 et 38

Information sur la démarche d'harmonisation de la signalétique pastorale sur l'ensemble de l'arc alpin, Le Vercors est une zone de test pour cette nouvelle signalétique.

Le périmètre de la zone de test a été ciblé sur des alpages à enjeux (grande fréquentation, conflit d'usage, problématique avec les chiens de protection), la Réserve naturelle n'est pas intégrée au périmètre de test pour cette estive. L'objectif est de rester sobre sur la signalétique mais de cibler les lieux stratégiques.

Ce projet est une réponse parmi tant d'autres pour traiter cette relation Pastoralisme / Tourisme.

Cette signalétique concerne également les noms des cabanes.

SUIVI DES ÉQUIPEMENTS ET DU BÂTI

Tout au long de l'année, les gardes passent régulièrement dans les différentes cabanes-abris. Ce sont des lieux d'échange privilégiés mais ces passages leur permettent également de s'assurer que le mobilier et les équipements sont toujours en état. Si ce n'est pas le cas, les gardes se chargent des entretiens et réparations courantes.

- Information « inauguration Chaumailoux »

Un événement festif sera organisé au mois de juin pour inaugurer cette cabane, refaite à l'identique à l'automne 2018. Un remerciement particulier à l'association Vercors Nature pour le don fait pour cette restauration.

- Information « bardage cabane des skieurs du Mont Aiguille »

Romain Briet – représentant de la DREAL – précise que les services de la DREAL pour les sites classés vont caler la demande avec la commune : le bardage proposé sur l'ensemble du bâtiment est une procédure simple sans passage au CSRPN, il y aura juste l'avis d'un architecte de bâtiment de France, il n'y a pas de délais supplémentaire dû au site classé.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

- Retour sur la manifestation TransVercors

Quelques jours avant la course l'association a demandé l'activation de la modification du parcours, mais au final, il y avait moins de neige sur le parcours de repli donc la course s'est déroulée sur son tracé classique.

Le 1^{er} damage a été effectué avec un garde de la RNHPV, la manifestation s'est bien passée.

Nous soulignons juste un problème quant au débalisage, celui-ci initialement prévu en fermeture de la course, n'a pas été fait immédiatement et les bénévoles de l'association n'ont pas pu aller débaliser avant la semaine suivante.

- Chasse -

Le Groupe de travail Chasse et chasse connaissance est envisagé pour le mois d'avril.

Bernard Boutin –représentant de Vercors Nature – questionne quant au jour de non chasse.

Benoit Betton – conservateur de la RNHPV – précise que le sujet sera abordé lors du groupe technique chasse, ce sujet est en cours de discussion dans toutes les ACCA.

Stephane Charmet – représentant FDC 26– questionne quant aux dégâts de sanglier, est-il possible de faire une battue administrative dans la RBI ?

Pascale Boularand – représentante de la DDT 38 – confirme que cela est possible, ce sujet a déjà été abordé lors des groupes technique Chasse.

Bernard Boutin, représentant de Vercors nature – souligne qu’il faudrait déjà prouver que la RBI est un vrai sanctuaire pour toute la faune sauvage.

Benoit Betton – conservateur de la RNHPV – rappelle les 1er éléments présentés par ONF, avec notamment l’impact des ongulés sur la régénération, et le comparatif de l’abrutissement en RBI et hors RBI : ces résultats montrent qu’il y a un abrutissement plus fort en forêt exploitée qu’en RBI.

Gilbert David – représentant de la LPO – suggère de créer des zones d’insécurité dans les zones de dégâts.

Monsieur le sous-préfet conclut qu’il faudrait prouver que les dégâts sont liés à la zone refuge de la RBI.

- Travaux de restauration de la voie normale du Mont Aiguille

Les travaux de restauration auront lieu mi juin sans hélicoptage. Pour rappel ces travaux consistent en la sécurisation de la voie normale, la voie restera à l’identique, il n’y aura pas de nouvelles voies pas d’ancrages supplémentaires, uniquement une sécurisation de l’existant (changement des ancrages défectueux).

L’opération est en train de se construire, elle aura lieu au mois de juin sur une dizaine de jours, les fédérations partenaires mobilisent des bénévoles pour monter matériel au pied de la voie. Une demande d’autorisation de circuler sera donnée pour approcher au plus près le matériel et évacuer les déchets. L’équipe de la RNHPV sera présente pour suivre l’opération et participer aux travaux.

Yann SOURIAU – Maire de Chichilianne – questionne sur les responsabilités en cas d’accidents mortels. Il conviendrait peut être de conventionner avec la fédération FFME pour clarifier cela.

- Poursuite des enquêtes VTT

Après l’inventaire de la signalétique et du balisage des itinéraires autorisés aux cycles lors de l’estive 2018, des aménagements sont prévus cet été avec parfois des reprises balisage.

L’étude de fréquentation sera poursuivie avec possiblement l’option de disposer d’écocompteur, pour être plus précis sur le quantitatif.

François Véron – représentant du Conseil Scientifique – souligne que le VTT à assistance électrique procure une plus grande autonomie, il favorise une meilleure pénétration dans la Réserve naturelle et de ce fait un impact accru sur les milieux, notamment sur les sols (érosion). Étant donné les évolutions technologiques prévisibles en termes d’assistance et d’autonomie des batteries, ces impacts, de même que les interactions avec les piétons, vont aller croissant. Pour ces raisons, le conseil scientifique qui s’est réuni le 7 mars dernier constate l’incompatibilité de la circulation des vélos à assistance électrique avec les missions d’une Réserve Naturelle.

Le conseil scientifique a tenu à ce que son opposition à toute circulation de vélos à assistance électrique soit exprimée lors de cette réunion du comité consultatif.

Anne Roiseux – Maire déléguée de Treschenu Creyers – constate que les VTT détruisent les pistes, les sentiers sont très dégradés.

Monsieur le sous-préfet conclut qu’il convient de ne pas refaire le débat juridique qui a eu lieu pendant 18 mois, aujourd’hui deux options se présentent soit on interdit les vélos sur tout le territoire de la Réserve naturelle soit on reste tel quel. Après une saison de recul, il est toutefois constaté que les itinéraires non autorisés sont parfois fréquentés. Le bilan de la fréquentation pour l’estive 2019 sera à prendre en compte.

- Demande autorisation Base VTT Royans

Demande exprimée par la Communauté de communes du Royans Vercors CCRV : le vélo et le VTT en l’occurrence sont des activités dont le massif et les acteurs assurent une promotion renforcée au regard de la stratégie de développement d’un tourisme doux, durable et diversifié. Le territoire bénéficie d’un potentiel réel pour le VTT, pratique qui doit demeurer qualifiée, structurée et organisée afin d’assurer

qu'elle soit le mieux canalisée. C'est dans cet esprit qu'a été créée la base VTT Royans Vercors en 2013 sous label de la Fédération Française de Cyclotourisme. Après six années de fonctionnement il est apparu opportun d'évaluer son fonctionnement, sa gestion, les usages, les attentes et ses retombées locales. Des premiers éléments d'évaluation, il est apparu que :

- la base est composée d'un (très) grand nombre de parcours (35 à ce jour),
- certains parcours sont peu fréquentés,
- d'autres ne correspondent pas (plus) aux attentes de pratiques des usagers,

L'offre manque de notoriété du fait d'une offre de parcours insuffisamment qualitative et peu différenciante.

De ce constat plusieurs mesures sont proposées par la CCRV, dont une correspond à faire évoluer l'offre existante afin de l'adapter à la demande des pratiquants en adéquation avec le potentiel du territoire et la valorisation de ses pépites. Il a été étudié la possibilité de modifier l'actuel parcours N°51 (dénommé Col de Chironne autour de Vassieux en Vercors), évolution qui propose de passer par le col naturel du Col du Rousset, plateau de Beurre, Pré Peyret, variante des GTV à VTT, Pré Grandu (sortie de la Réserve naturelle), passage par la Combe de Chauvet, puis scialet de Bure pour arriver à St Agnan, regagner le Foulétier, puis Vassieux. Ce parcours se déroule intégralement sur des chemins ou sentiers inscrits au PDIPR.

Ce parcours, précise la CCRV :

- est particulièrement physique et technique avec 55 km et 1600 m de dénivellation, il est donc à l'attention de pratiquants aguerris, ce qui en limitera naturellement la fréquentation,
- intègre des passages qui demandent de porter ou pousser le vélo en plusieurs endroits notamment le passage naturel du col du Rousset, aspects qui viennent renforcer la sélectivité du parcours,
- n'est pas adressé aux VTT à assistance électrique car trop long, trop de dénivellation et de portage qui ne correspondent pas à l'autonomie des VTTAE ni à leur capacité de franchissement,
- se veut comme une vitrine de ce qu'il y a du plus beau à faire et à voir en VTT sur le territoire, il se veut comme un outil de promotion, de valorisation touristique et environnemental. Pour la CCRV, ce parcours apparaît pleinement en phase avec l'attente des pratiquants (aguerris) de randonnée à VTT à savoir un parcours sélectif, technique mais qui laisse apprécier les plus beaux paysages locaux avec un isolement permettant d'apprécier la qualité du milieu de la Réserve naturelle des Hauts-plateaux du Vercors.

Au regard de ces éléments, la communauté de communes du Royans Vercors, en tant que gestionnaire de la base VTT FFCT représentée par son Vice Président au tourisme, souhaite que puisse être étudiée la proposition établie ci-dessus d'évolution du parcours N°51 par la variante autorisée aux VTT de la réserve naturelle des hauts plateaux. La création de ce parcours demandera à effectuer son balisage avec des plaquettes normées; balisage, sur l'espace de la réserve naturelle des hauts plateaux, qui sera limité et viendra s'appuyer uniquement sur les poteaux directionnels déjà mis en place.

Le topo-guide sera revu en avril pour une mise en œuvre en juin.

débat des membres du comité consultatifs

Avis PNRV : Favorable sans aménagement supplémentaire et conditionné : la signalétique sera vue en interne avec les services du PNRV concernés et pour les questions de valorisation, un encart sur la RNHPV sera intégré au topoguide réalisé.

Gilbert David – représentant LPO – précise que la LPO s'oppose à toute augmentation de fréquentation. Autoriser la pratique du VTT est une chose mais en faire la promotion c'est différent.

Pascale Boularand, - représentante de la DDT 38 – souligne qu'elle est du même avis, il convient de ne pas faire la promotion de l'itinéraire. Elle précise que pour elle, ce n'est pas un territoire où l'on privilégie les activités de pleine nature,

Bernard Boutin - représentant Vercors Nature – va dans leur sens et pense que ce dépliant va inévitablement augmenter la fréquentation. Il convient que l'augmentation de la fréquentation ne soit pas cautionnée par le comité consultatif.

Yann Souriau- Maire de Chichilianne – précise que s’il ne pas remet en cause la pratique du VTT en soit, il convient de surveiller les effets de seuil, il faut ouvrir sans lâcher la surveillance.

Anne Roiseux – Maire déléguée de Treschenu Creyers– souligne qu’autoriser le VTT dans une zone fragile est contradictoire avec sa préservation, non cohérent.

Benoit Betton – conservateur de la RNHPV – précise que l’enquête de cette année apportera des éléments supplémentaires, pour l’instant il n’y a pas de sur-fréquentation, les vrais problèmes sont les infractions commises sur les circuits non autorisés. Il précise également que les VTTistes aguerris trouvent leurs parcours sur des sites internet spécifiques, pas sur des topoguides.

Jean Luc Sauze – représentant de l’APAP – souligne que cette demande implique l’utilisation de l’image de la RN, comme exprimé ce matin lors de l’atelier, cela va à l’encontre des discussions du matin selon lui.

Monsieur le sous-préfet accorde que la Réserve naturelle n’est pas un parc d’attraction mais n’est pas une RBI non plus. Il convient de prévoir un temps spécifique d’échange sur ces sujets, avoir à l’esprit les notions de seuil, quelles activités peuvent être autorisées sans impact trop important, sans être intégriste dans un sens ou dans l’autre. Il rappelle que le décret de classement de la Réserve naturelle a décidé des activités autorisées, d’autres autorisables et celles interdites.

François Véron – représentant du conseil scientifique – précise que s’il est impossible d’interdire la pratique du VTT, il peut également y avoir des mesures intermédiaires : on peut toutefois demander qu’il n’y ait pas de promotion et que les itinéraires n’apparaissent pas sur les cartes.

Monsieur le sous-préfet propose à l’assemblée de voter cette demande d’autorisation et suggère, dans le cadre de la révision de la charte du Parc du Vercors en cours, de mettre cette thématique dans les différents ateliers, et de réfléchir sur les différents usages dans la RN, et les nouvelles activités.

Jacques Adenot – Président du PNRV – souligne que la question se pose même hors RNHPV, avec par exemple les mouvements de faune sauvage dûs aux trails nocturnes. Il convient de prendre le temps d’une réflexion, et de définir ce qui est acceptable et ce qui ne l’est pas.

VOTE : Il est proposé à l’assemblée d’exprimer un avis sur cette demande d’autorisation

→ Avis PNRV : Favorable sans aménagement supplémentaire et conditionné : La signalétique sera vue en interne avec les services du PNRV concernés et pour les questions de valorisation un encart sur la RN et ses enjeux de préservation devra apparaître et être soumis à la validation

→ Avis DREAL : Favorable sous condition, le BAT devra être validé par le gestionnaire

8 votes Contre – 2 abstentions – 5 votes Pour

⇒ **Avis Défavorable**

SENSIBILISATION, ÉDUCATION

Les membres du comité étaient conviés ce matin à un temps de réflexion pour définir les critères qui pourraient faciliter le traitement des demandes d’utilisation de l’image de la RNHPV.

Voici les éléments qui ressortent de ce temps d’échange

Objectif : Équité de traitement des demandes

- Avoir une veille et une vigilance sur les sites internet
- Regarder la finalité de la demande et l’intérêt de le faire sur cet espace protégé
- Valoriser la RNHPV
- Ne pas promouvoir des incivilités

- Logistique autour de la prise de vue :
 - Cadrer les déplacements motorisés (plutôt à pied)
 - Présence d'un garde régulièrement
- Respect des usagers
- Etre vigilant pour que les conditions apparaissent bien dans les arrêtés donnés et qu'elles soient respectées
- Imposer une validation du gestionnaire avant diffusion
- Charte de « bonne conduite » à faire signer pour engagement de la part du demandeur

- Images sur la RBI

Demande d'autorisation formulée pour réaliser un reportage sur les enjeux et intérêts de la RBI et de la RNHPV, le réalisateur souhaite suivre des équipes de la RN (tournage entre mi août et mi octobre).

Le dossier de demande est trop succinct pour qu'il puisse être soumis à avis aujourd'hui, des informations complémentaires devront être apportées et il convient de travailler avec le réalisateur et l'ONF pour le scénario.

Amandine Lemerrier – représentante du Département 38, demande si cela correspond à un besoin de la RN ? Il faut avoir connaissance du message qu'il veut faire passer

Grégory Loucougaray – Président du Conseil scientifique – ajoute qu'il n'y a rien d'anodin dans sa demande, la RBI est un domaine public, la communication doit être maîtrisée.

VOTE : il est proposé à l'assemblée en raison d'un dossier trop incomplet de reporter le vote au comité consultatif de novembre et d'avoir une réflexion avec le demandeur en amont .

⇒ **REPORT DU VOTE**

- Demande autorisation « Balade poétique St Martin de Clelles thème catalane »

Le groupe des "balades poétiques" de St Martin de Clelles (association SM'ART) aimerait pérenniser en 2019 une balade poétique entre le hameau de Trézanne et le Col de Papavet: installation temporaire de Mai à Octobre 2019 pour une "Balade Poétique" entre Trézanne et le Col de Papavet (projet déjà expérimenté en 2017 et 2018 - installation d'une douzaine de textes poétiques sur poteau bois sur le thème Poésie Catalane car le village est jumelé avec le village de Vidrà).

Depuis 2011 le village de St Martin de Clelles développe des « balades Poétiques », avec ses actions, le village a obtenu le label national « Village en Poésie ».

Le principe des balades est de suivre un itinéraire fléché, pour faire un circuit agrémenté de textes poétiques avec des thèmes différents chaque année. Les poésies sont installées sur des plaques supportées par des piquets bois. Le Maire de Saint Martin de Clelles sollicite une autorisation pluriannuelle.

VOTE : Il est proposé à l'assemblée d'exprimer un avis sur cette demande d'autorisation

- Avis PNRV : Favorable, respect des conditions lors des précédentes éditions,
- Avis DREAL : Favorable – pas d'autorisation pluriannuelle, il convient de présenter chaque année afin d'avoir un regard sur le thème abordé.

⇒ **Avis Favorable à l'unanimité sous les conditions de la DREAL**

- Information « retour Conférences »

Les équipes de la Réserve naturelle ont été régulièrement sollicitées pour intervenir lors de manifestations ou conférences :

- Malleval en Vercors - 15 mars
- Conférence sur la RBI - 16 mars
- à venir : Asso Rando nature du Royans, Fête de l'alpage à Gresse, ...

- Maison de la Coche

La réflexion est engagée sur le devenir de la maison de la cCoche et de l'espace environnant. Cette porte d'entrée principale doit offrir au accueil digne de la RNHPV et permettre de sensibiliser les visiteurs.

Cette réflexion sera le point de départ des réflexions à mener sur les autres portes d'entrées de la Réserve naturelle.

- Programme scolaire

Dans le cadre du travail lancé à l'automne 2018 pour établir collectivement la future Charte du Parc du Vercors qui nous conduira jusqu'en 2038, le Parc du Vercors a lancé un appel à participation des écoles du territoire pour être parties prenantes de ce travail. Huit classes du territoire ont répondu présentes pour être accompagnées par le service Éducation Culture et Participation Citoyenne du Parc du Vercors dans le cadre d'un projet pédagogique qui vient de démarrer.

Projet Ecoles St Martin-en-Vercors et Saint-Agnan-en-Vercors : mise en place de leur propre « Réserve naturelle » pour comprendre les interactions entre les activités humaines et la préservation de la biodiversité. Ils pourront comprendre quelles sont les grandes missions d'une réserve naturelle et comment se construit un plan de gestion en concertation avec les différents usagers du site.

Projet Regroupement pédagogique des écoles de Menglon et de Châtillon en Diois : projet sur le Gypaète barbu - Qui est-il ? Comment vit-il ? Et surtout, pourquoi et comment il a été réintroduit dans le Vercors ? Participation au lâcher et au suivi des juvéniles. Ils travailleront autour de la réalisation de planches de BD pour donner à voir leurs souhaits pour le Parc de demain, au travers de la thématique du Gypaète barbu.

VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE LA NATURE

- Information « projet tournée commune chasse avec d'autres agents de la police de la nature »

Le projet d'effectuer des tournées communes est à l'étude.

- Point sur les infractions constatées

Quelques cas de vandalisme ont encore été constatés cet hiver.

Il nous a également été rapporté l'émergence de nouvelles infractions avec la pratique du snowkite.

INFORMATIONS DIVERSES

- Information « bureau Laval d'Aix »

Les gardes ont dorénavant un local sur la commune de Laval d'Aix avec des bureaux et une partie stockage de matériel. Ce local sera inauguré cet été.

- Information « recrutement de 2 agents »

Afin de compléter les effectifs, deux agents saisonniers seront recrutés sur la période du 1^{er} mai au 31 octobre.

- « l'arrêté de composition du comité consultatif de la Réserve naturelle »

Il arrive à échéance, il convient de renouveler cet arrêté avant le prochain comité consultatif de novembre.

Yann Souriau- maire de Chichilianne – prend la parole pour informer que les maires des communes du Trieves ne se représenteront pas aux prochaines élections municipales, la représentativité des territoires est en péril, cela va impacter les institutions, il convient d'anticiper, de réfléchir à une autre configuration, il faut mesurer l'impact de la disparition des communes. Il redoute une technocratisation.

Monsieur le sous-préfet précise qu'il n'y a pas de bouleversement de la représentativité, c'est juste un changement d'hommes et de femmes, mais les territoires seront toujours représentés. Les Communautés de communes, les EPCI, les maires seront toujours représentés. Il y aura surement un temps de latence pour que les nouveaux élus s'approprient le PNRV et la RNHPV, mais la représentativité sera toujours en place.

Anne Roiseux – Maire déléguée de Treschenu Creyers – souligne qu'effectivement il y a peu de relève, les gens ne veulent plus s'investir.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le sous-préfet remercie les membres du comité consultatif, le gestionnaire et ses équipes, ainsi que la commune de Châtillon-en-Diois pour son accueil.

La prochaine rencontre du comité consultatif aura lieu le 19 novembre 2019.

Levé de la séance à 17 h.

Parc naturel
régional du Vercors

LA RÉSERVE
NATURELLE DES
HAUTS-PLATEAUX DU
VERCORS

Fiches Actions 2019



PRÉSERVER ET VALORISER



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS



Parc
naturel
régional
du Vercors

FICHES ACTIONS 2019

- Page 2 - Suivi Vautour fauve
- Page 3 - Suivi Gypaète barbu
- Page 4 - Suivis Tétrás Lyre
- Page 5 - Suivis Loup
- Page 6 - Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC)
- Page 8 - Suivi Chevêchette
- Page 10 - Suivi Aigle royal
- Page 11 - Suivi Lagopède Alpin
- Page 12 - Observatoire 2.0
- Page 13- Etude des populations de serpents
- Page 14- Etude génétique lièvre variable
- Page 15- Suivi sanitaire et génétique du Bouquetin des Alpes
- Page 16- Explorations spéléologiques
- Page 17 - Suivi des estives : répartition par secteur
- Page 18- Alpages Sentinelles
- Page 19- Mise en défens de la mare des Chaumailoux
- Page 20- Etude sur les chiens de protection
- Page 21 - Sensibilisation des publics
- Page 23- Enquêtes VTT et Balisage



SUIVI VAUTOUR FAUVE

FICHE ACTION
2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

Assurer un suivi du succès reproducteur des vautours fauves dans le Vercors et participer au comptage annuel organisé sur l'ensemble des Alpes et du Massif Central pour obtenir un dénombrement le plus exhaustif possible des vautours fauves à cette échelle.

Contexte

Le Parc du Vercors a réintroduit le vautour fauve sur le sud du massif de 1999 à 2007. La population est suivie depuis la première reproduction, tous les ans entre décembre et juillet pour connaître le nombre de couples et le succès de la reproduction. Aujourd'hui, cette population nicheuse est toujours en augmentation et de nouveaux couples commencent à s'installer sur d'autres falaises du Vercors (Glandage, col du Rousset à Chama-lac). Les données de ce suivi nous servent donc localement à connaître l'évolution de la population nicheuse de vautours fauves du Vercors, mais aussi à connaître le nombre de couples à l'échelle nationale.

Les vautours fauves ont été réintroduits avec succès à différents endroits en France (Grands Causses, Verdon, Baronnies). En été, les vautours, notamment ceux non encore installés en couple, prospectent de nouveaux territoires.

Ainsi, alors que la population nicheuse du Vercors est la plus septentrionale de France, de nombreux vautours montent en été plus au Nord dans les Alpes pour s'alimenter. Depuis 2010, l'association Envergures Alpines organise chaque année un comptage au dortoir des vautours fauves afin de connaître le nombre minimum de vautours présents dans les Alpes et de connaître les zones de présence des vautours.



RÉF. PLAN DE GESTION. D14a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

/

AVIS DES INSTANCES :

Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle

Descriptif de l'action

Pour connaître le nombre de couples et le succès de la reproduction, un agent de la Réserve naturelle passe environ 2 jours par semaine pour observer des aires de nidification des falaises d'Archiane, de janvier à juillet, jusqu'à l'envol des jeunes.

Un écogarde du SM-PNRV suit la reproduction au col de Rousset et à Glandage, c'est un réseau de 4 à 5 bénévoles qui a assuré celui des couples installés là-bas. La Réserve naturelle coordonne l'intégralité des suivis.

Le comptage sur les dortoirs est organisé chaque année le 3ème samedi d'août. Entre 10 et 13 sites sont suivis sur le Vercors : de la vallée de la Gervanne à Lus-la-Croix-Haute. Les observateurs comptent le nombre de vautours qu'ils voient, toutes les demi-heures entre 17h30 et 20h30 sur les aires de nidification et les dortoirs. L'organisation de ce comptage est coordonné par la Réserve naturelle et les participants sont des agents de la RNHPV, des écogardes du SM-PNR et des bénévoles.

RÉSULTATS

Pour le suivi sur les falaises de la Réserve naturelle (Archiane), le temps de coordination pour les autres sites de reproduction et la saisie et transmission des données récoltées au MNHM et CNRS, ce sont 31 jours qui ont été nécessaires.

Pour cette année 2019, le nombre de couples total est de 97 (74 à Archiane, 12 à Glandage et 11 au Col de Rousset). Le nombre de jeunes à l'envol est de 63

(46 à Archiane, 9 à Glandage et 8 au Col de Rousset), soit un succès de reproduction de 0,69 (dans la moyenne classique).

Pour le comptage aux dortoirs qui a eu lieu le 17 août, 12 observateurs étaient répartis sur 10 sites : 189 oiseaux au maximum ont été comptés, dont 105 à Archiane, 37 à Glandage, 31 à Romeyer, 11 à Chamalac et 5 à Boulc.

SUIVI GYPAÈTE BARBU

Objectif de l'action

Dans le cadre de « l'International Observation Day » (IOD) instauré par la VCF (Vulture Conservation Foundation), ce suivi réalisé chaque année sur un week-end en octobre, permet de connaître un effectif minimum de gypaète barbu sur l'arc alpin et le Massif Central.

Contexte

Depuis 2015, ce suivi est réalisé dans le cadre d'un programme « Life » (2015-2021). Appelé « Gypconnect », il vise plusieurs objectifs :

- Créer des noyaux reproducteurs dans les Préalpes et le Massif central.
- Favoriser les échanges avec les Pyrénées.
- Participer à la création d'une population stable dans les Alpes.

Le suivi des Gypaètes barbus s'organise à l'échelle de l'Arc Alpin et du Massif Central dans le cadre de l'IBM (International Bearing Vulture Monitoring) coordonné par la VCF. Ce suivi s'organise sur 1 journée par an (sans date de report).

En France, il est mis en oeuvre par différentes structures telles que : la LPO, l'association Vautours en Baronnies, des Parcs Nationaux, des Parcs naturels régionaux... Le PNR Vercors organise ce comptage sur le territoire du Vercors et du Diois.

Descriptif de l'action

Il s'agit de positionner des observateurs sur des points précis identifiés en amont, permettant un maillage le plus fin possible du territoire dont nous avons la responsabilité.

L'observateur assume son poste de 10h à 16h et note, le cas échéant, tous les gypaètes qu'il observe. Il rapporte également tous les éléments susceptibles d'identifier l'oiseau et nécessaires pour déterminer le nombre total d'oiseaux observés.



© Alain Herrault



© Alain Herrault

FICHE ACTION 2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION : B7d

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

/

AVIS DES INSTANCES :

Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle



© PNRV Céline Michaux



© PNRV Bruno Cuerva

RÉSULTATS

Pour cette année, le comptage a eu lieu le samedi 12 octobre et a été l'année record pour le massif du Vercors : en effet ce sont 5 gypaètes barbus différents qui ont été observés. Parmi eux, 2 adultes, dont Kirsi et 3 oiseaux relâchés par l'association Vautours en Baronnies en 2018 et 2019. Les deux gypaètes barbus réintroduits cette année par le SM-PNRV (Elvio et Mistral) ont été identifiés sur d'autres territoires alpins. Des postes ont été supprimés au nord du Vercors par manque de bénévoles et absence de données les années précédentes, tandis que des postes ont été rajoutés au centre de la RNN en raison d'un contexte particulier dû à une forte mortalité de brebis en fin de saison au pied du grand Veymont. (secteur de la grande Cabane).

SUIVIS TÉTRAS LYRE

FICHE ACTION
2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

2 protocoles de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) sont réalisés par l'équipe de la RNHPV sur les Hauts Plateaux : le protocole au chant et le protocole au chien d'arrêt.

Ce 1er protocole réalisé au printemps permet de surveiller la population de Tétrasyre présente sur les Hauts-Plateaux du Vercors dans le cadre du suivi alpin coordonné par l'OGM.

Ce suivi a pour objectif :

- d'estimer, à moyen terme, la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle de la Réserve naturelle

- et d'estimer les tendances des effectifs en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

Ce protocole au chant est complété par le suivi aux pièges photographiques d'un certain nombre de placettes fréquentées par les mâles. Ce suivi est mis en place, réalisé et analysé par la RNHPV.

Le protocole au chien d'arrêt (protocole OGM), réalisé au mois d'août, permet quant à lui d'estimer le taux de reproduction sur les Hauts Plateaux.

Contexte

Opérations coordonnées par l'OGM à l'échelle du massif alpin ; le protocole d'échantillonnage a été élaboré par l'OGM et mis en oeuvre par la Réserve naturelle.

RÉF. PLAN DE GESTION . A1b

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AP N° 2015-139-0042

AVIS DES INSTANCES :

/

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle en partenariat avec l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) et la FDC 26



© PNRV Benoit Berton



Descriptif de l'action

Protocole au chant :

L'observateur se déplace dans le secteur qui lui a été confié selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus. L'objectif est de compter tous les individus présents sur son secteur, tout en limitant le dérangement occasionné.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

La Réserve naturelle est découpée en 30 secteurs diffé-

rents. Chaque année, 18 +/-1 secteurs sont choisis aléatoirement et prospectés selon la méthode décrite ci-dessus. Cela permet d'obtenir au bout de quelques années de suivi une estimation précise de l'effectif.

Protocole au chien :

5 secteurs définis en amont sont parcourus par un chasseur, son chien d'arrêt spécialisé et une personne de la RNHPV ou du SM-PNRV ou de la FDC 26. Le secteur confié est donc parcouru et toutes les femelles avec ou sans jeune(s) sont dénombrées.

RÉSULTATS

* Protocole au chant :

Opération réalisée sur le terrain les 10, 11, 14 et 16 mai
Ce suivi a demandé 4 journées de comptage et la présence de 13 observateurs (22 jours agent et 1 jour bénévole)

74 mâles et 2 poules ont été dénombrés. En utilisant le modèle statistique considéré, nous obtenons une estimation pour la Réserve naturelle de 143 coqs.

[121-166, IC80 %], avec un coefficient de variation de 12%

* Protocole au chien : Opération réalisée entre le 31 juillet et le 4 août, sur l'Unité Naturelle Grand Veymont : 6 poules dont 4 nichées avec 7 jeunes, 3 coqs et 2 tétras non sexés ont été dénombrés. Le nombre de poules et de jeunes dénombrés est faible. Présence de 2 nichées sur un secteur non compté jusqu'à présent (les Cognaux)

* Les données récoltées grâce aux pièges photos seront analysées cet hiver.

SUIVIS LOUP

Objectif de l'action

Améliorer les connaissances des loups qui viennent sur le territoire de la Réserve naturelle et plus globalement, améliorer les connaissances sur la population lupine à l'échelle nationale.

Contexte

Dans le cadre de la gestion du loup en France, l'État a confié à l'ONCFS la responsabilité du suivi de la population de loup sur le territoire en application du plan national d'action 2018-2023.

Ce suivi est indispensable pour estimer la population de loup française en identifiant notamment les meutes reproductrices et les nouveaux secteurs de présence.

Plusieurs suivis sont coordonnés par les services de l'État, dont certains sont réalisés sur la Réserve naturelle et notamment par l'équipe de la RNHPV.

Certains de ces suivis sont basés sur des observations ponctuelles : crottes, empreintes, hurlement, photos...

D'autres sont protocolés, comme le « hurlement provoqué » qui va permettre de détecter la présence des meutes reproductrices ou le suivi hivernal mis en place après des chutes de neige sur certains parcours identifiés.

A noter que les constats d'attaque réalisés sur la Réserve naturelle par les gardes de la RNHPV sont des éléments également utilisés pour la connaissance du loup.

Tout ce qui est collecté est transmis à l'ONCFS et le réseau Lynx-Loup.



Descriptif de l'action

Les observations ponctuelles réalisées par les gardes de la RNHPV ou récoltées par eux auprès d'autres personnes, sont formalisées et transmises à l'ONCFS.

Pour le protocole hurlement provoqué, lorsqu'il est réalisé sur les Hauts Plateaux, plusieurs dates sont proposées par l'ONCFS. L'équipe de la RNHPV organise alors ces opérations pour que les postes identifiés soient occupés par des observateurs à partir de 21h.

Chaque session se déroule de la façon suivante :

- à la tombée de la nuit (début 21h15), les équipes aux points d'émission procèdent à une simulation de hurlements avec des cônes de chantier ;



FICHE ACTION

2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DUVERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION : B7a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :
Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :
L'ONCFS et la Réserve naturelle

- la séquence complète de prospection d'un point est constituée de 2 séries de 3 émissions espacées de 20 min ;
- chaque émission dure 30 sec, suivie d'une pause de 3 min, avec un décalage entre chaque « hurleur » pour créer un effet « meute » ;
- il faut savoir différencier les jappements des jeunes de l'année et les hurlements des adultes ;
- si une réponse est entendue, chaque équipe note l'azimut pour pouvoir trianguler la position des loups ;
- dès qu'une réponse est entendue, la séquence est stoppée dans son déroulement théorique et une relance aura lieu dès la fin de la réponse et ce jusqu'à obtention de la détection de la présence de jeunes ou jusqu'à « certitude » de leur absence.

RESULTATS

Pour cette estive 2019, l'équipe a collecté les informations liées aux observations ponctuelles et au suivi hivernal. Le protocole hurlement provoqué n'a pas été mis en place cette année.

SUIVI TEMPOREL D'OISEAUX COMMUNS

FICHE ACTION

2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

Ce STOC est réalisé sur la Réserve naturelle en 2 protocoles : le STOC « capture » et le STOC « points d'écoute »

De portée nationale, ils permettent d'estimer les variations d'effectifs des oiseaux nicheurs les plus communs à moyen et long terme ainsi que l'influence des variations climatiques et d'habitat sur eux.

C'est dans ce programme que s'inscrit le

STOC « capture » de la communauté des oiseaux du Vallon de Combeau et le STOC « points d'écoute » sur 3 sites des Hauts Plateaux (2 gérés par la RNHPV au Grand Pot et à La Baume, et 1 par l'ONF).

Outre l'intégration des données au réseau national, ces suivis apportent de précieuses informations à la Réserve naturelle sur l'état des populations de ses oiseaux communs.

Contexte

En 1989, le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) a mis en place un programme de Suivi Temporel des populations d'Oiseaux Communs nicheurs en France. Les 2 programmes « STOC capture » et « STOC points d'écoute » ont ainsi été développés.

Le principe des protocoles STOC est de réaliser le suivi d'une communauté d'oiseaux sur un site donné dans le temps, en maintenant un effort annuel.

Descriptif de l'action

Pour le STOC « capture », la méthode de capture se fait par la pose de filets de 12 m de largeur et 3 m de hauteur, à emplacements fixes. Ce protocole permet essentiellement la capture-recapture des oiseaux des strates buissonnantes. 5 sessions de capture sont réalisées chaque année entre le 15 mai et le 15 juillet, lorsque les conditions météorologiques sont favorables (quasi absence de vent et de pluie). Les filets sont posés pour la capture une heure avant l'aube et pendant 8h tous les oiseaux capturés seront relevés (avec mesures biométriques) et bagués (s'ils ne le sont pas déjà).



PNRV Céline Michaux



PNRV Céline Michaux



PNRV Céline Michaux



Nicolas Renous



Nicolas Renous

RÉSULTATS

* Pour la saison 2019, 105 individus ont été capturés, ce qui est important. Sur les dix-huit années, le nombre d'individus capturés fluctue de manière régulière (entre 63 et 111 captures sur les dix-huit années, moyenne de 98 individus capturés par an).

* Le Venturon montagnard est l'espèce la plus capturée en 18 années, mais aussi pour 2019 avec 33 captures, soit un tiers des captures.

* La richesse spécifique reste stable (moyenne de 18 espèces capturées sur les dix-huit années de suivi, 18 espèces capturées pour 2019).

* L'année 2019 se caractérise, comme pour 2018, par une mauvaise année de reproduction. La productivité varie fortement en fonction des années, ce qui semble être normal en zone de montagne, mais suivrait aussi globalement une baisse régulière, comme les indicateurs nationaux.

* On constate une forte augmentation des espèces de l'étage subalpin

et une légère et augmentation des effectifs de l'étage collinéen et montagnard, à mettre en lien avec le nombre important d'individus capturés cette année.

* Les tendances démographiques de Merle à plastron et de Bec croisé sont en baisse.

La station STOC Capture du Vallon de Combeau, avec dix huit années de suivi, n'a pas d'équivalent en nombre d'années de suivi si on la compare aux autres stations STOC Capture installées en montagne. La création d'une nouvelle station STOC Capture sur l'ENS du plateau de la Molière et du Sornin permettra d'enrichir le nombre de données, et de corréler nos résultats sur deux sites, et en deux points éloignés du massif du Vercors, dans des habitats et communautés d'oiseaux similaires. Des réponses pourraient être également apportées par des analyses plus poussées, notamment la corrélation entre nos indicateurs biologiques et les données météorologiques, la ressource alimentaire ou les recherches menées aujourd'hui sur l'impact du changement climatique concernant les oiseaux et leurs écosystèmes.



STOC «Ecoute»

Le STOC « points d'écoute » se réalise sur un carré de 2 x 2 kilomètres défini aléatoirement. Sur ce carré, l'observateur répartit 10 points d'écoute de manière homogène dans les différents milieux représentés sur son carré. Il s'agira ensuite de réaliser deux passages sur ce carré, en période de reproduction, (entre mai et juin), de 7h à 10h, afin d'échantillonner les nicheurs précoces et les tardifs. Les deux passages doivent être espacés de 4 semaines minimum. Tous les oiseaux entendus ou vus dans un rayon de 100 mètres environ sont notés.

Les deux circuits réalisés par la Réserve naturelle se situent sur les communes de Saint-Agnan-en-Vercors (piste de la Baume) et de Corrençon-en-Vercors (Carette - Pas Ernadant).



RESULTATS

Cette année, sur les 4 jours de terrains nécessaires, 229 oiseaux ont été dénombrés, représentant 24 espèces différentes (entre 250 et 270 oiseaux les années précédentes, pour 31 à 34 espèces différentes). La météo capricieuse lors des 2 comptages a certainement induit cette baisse d'effectifs et de diversité. Les données récoltées sont transmises au MNHN et sont traitées à l'échelle nationale. Une étude publiée en septembre 2019 par Réserves naturelles de France (RNF) et une équipe de scientifiques confirme l'effet positif des Réserves naturelles sur la préservation des oiseaux : alors que les populations d'oiseaux communs ont baissé en moyenne de 6% sur le territoire métropolitain entre 2004 et 2018, elles augmentent sur la même période de 12,4% dans les Réserves naturelles.



SUIVI CHEVECHETTE

FICHE ACTION

2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

L'objectif de ce protocole vise à mieux connaître la population de la chouette chevêchette sur l'ensemble de la Réserve naturelle.

Il ne s'agit ni d'un inventaire ni d'une estimation de la densité d'individus, ou encore d'évaluer la tendance d'évolution de la population pour le moment, mais d'affiner notre connaissance sur la répartition spatiale de cette espèce sur les Hauts Plateaux.

A terme, cette connaissance permettra si nécessaire d'orienter la gestion forestière de l'ONF.

Contexte

Suite à l'étude réalisée sur la Réserve naturelle portant sur l'écologie et la biologie de la chevêchette de 2009 à 2011, il a été décidé de poursuivre le suivi de la chevêchette sur l'ensemble de l'habitat favorable présent sur la RNHPV. Ce suivi a donc pour but d'étudier la répartition de l'espèce sur cette zone.

Ce suivi a été mis en place en 2015, il s'agit pour 2019 de la 5ème année de prospection.



© PNRV Léa Chabonnier

Descriptif de l'action

La zone prospectée est établie dans la zone d'habitat potentiel de la chevêchette.

Des transects sont définis au sein de cet habitat potentiel. Des points de repasse et d'écoute sont disposés tout le long de ces transects, à une distance de 500m entre chaque point, et repérés par GPS.

Les transects doivent être parcourus deux fois à trois semaines d'intervalle.

La repasse est utilisée pour détecter plus facilement les individus mâles, actifs pendant la saison de prospection.

La prospection doit être réalisée entre mi-mars et mi-avril, période de reproduction optimum où les mâles appellent les femelles et défendent leur territoire. Ils sont alors plus réactifs à la repasse et nous permettent de déterminer le nombre de couples nicheurs.

Le protocole de repasse consiste à émettre 3 séries de chant du mâle (ocarina), entrecoupées de 3 séries de pause de même durée (30 sec).

La chevêchette chante toute la journée, mais il est préférable de commencer assez tôt le matin, période où les individus sont à priori les plus actifs (avec le crépuscule).

Il faut également noter la réaction des passereaux à la repasse, ce qui peut être un précieux indicateur de présence de l'espèce. En effet, les passereaux alertent leurs congénères par des cris lorsque ce prédateur est repéré.

Toutes les observations sont consignées sur une fiche de terrain, intégrées dans nos bases de données.

A noter que la repasse est autorisable sur la RNHPV uniquement à des fins scientifiques.



© PNRV Jean Andrieux

RÉF. PLAN DE GESTION .C11b

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

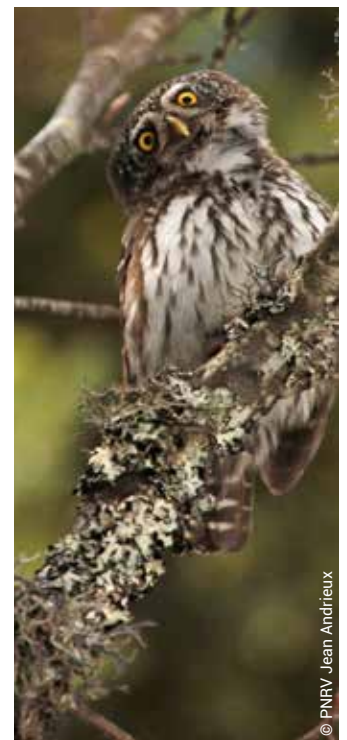
/

AVIS DES INSTANCES :

/

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle



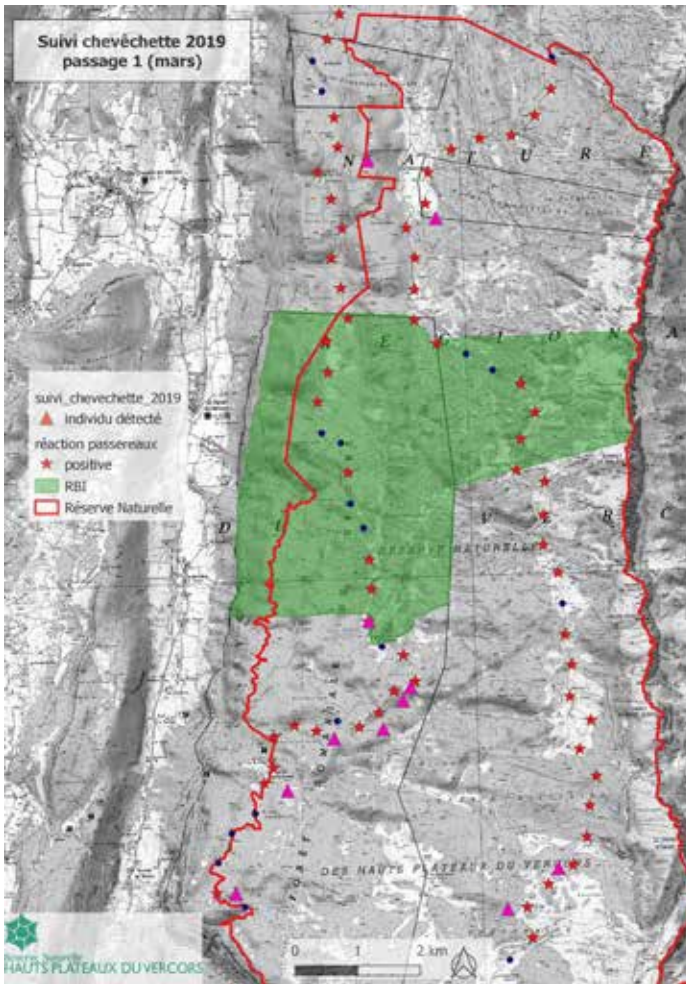
© PNRV Jean Andrieux

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Parcourir les 2 transects sur les 2 passages en mars puis avril a nécessité 8 jours agent. Après cinq années de suivi, nous avons pu voir que les chevêchettes détectées se retrouvent à peu près toujours sur les mêmes secteurs, sans beaucoup d'évolution dans leur distribution spatiale (sur les 2 transects prospectés).

Des analyses plus poussées sont encore à mener avec les résultats obtenus, mais dorénavant ce suivi sera réalisé tous les 5 ans.

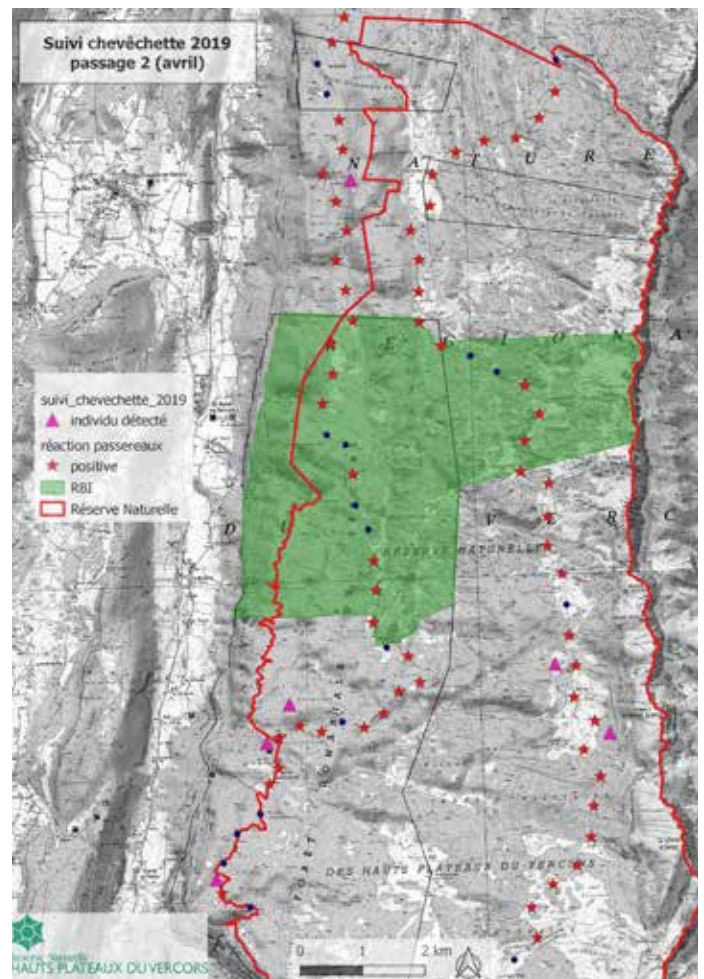
En parallèle, avec la structuration d'un réseau « petites chouettes de montagne » sur le territoire du Parc du Vercors, l'objectif est dorénavant de développer le protocole de suivi national sur la Nyctale de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe sur l'ensemble du massif et de pouvoir évaluer la dynamique à long terme de ces populations.



Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*)

Année	Transect 1	Transect 2
2015	8	2
2016	9	10
2017	10	7
2018	7	7
2019	9	5

Suivi parisi



SUIVI AIGLE ROYAL

Objectif de l'action

L'objectif de cette étude, réalisée dans les sites Natura 2000 et les ENS de la Drôme, est d'acquérir des connaissances fines sur l'écologie de l'espèce à partir de son utilisation de l'espace (grâce à des GPS) afin de mieux la conserver, notamment au travers d'une gestion adaptée (habitats, menaces, ...).

Contexte

Le travail réalisé à l'heure actuelle sur le suivi de cette espèce par les réseaux locaux consiste en un recensement des sites de nidification des couples, ainsi que le suivi de leur reproduction. Mais il est apparu que la connaissance de l'utilisation de l'espace et des domaines vitaux des aigles royaux était insuffisante pour mener à bien les actions de conservation, en particulier la diminution des impacts causés par les différentes menaces qui pèsent sur l'espèce. Aussi un programme de suivi par GPS a été initié dans différents massifs, il est maintenant poursuivi dans la Drôme (sites N2000 et ENS), en collaboration avec différents partenaires.



RÉSULTATS

Jean Andrieux, stagiaire à la RNNHPV, a prospecté et surveillé l'éventuelle reproduction des couples d'aigles situés à Combe mâle, Romeyer, et Glandage. Malheureusement, la nidification à Combe mâle n'a visiblement pas eu lieu, celle de Romeyer a échoué, et seul un aiglon à Glandage a pu être équipé. Ce dernier paraissait néanmoins tout faible et tout chétif, avec a priori peu de chances de survie. Finalement il vole encore aujourd'hui et se porte bien !

Au total, sur l'ensemble de la zone d'étude (Massif Central, Vercors, Baronnies), ce sont 7 aiglons qui ont été équipés.

Il est en cours de réflexion que le baguage en 2020 puisse se faire également côté Isère.



Descriptif de l'action

Le baguage et la pose d'émetteur GPS était prévue sur 5 aiglons en 2019, sur les sites N2000 (massif de Saoû et crêtes de la tour, Baronnies et gorges de l'Eygues, Hauts-Plateaux du Vercors). Les émetteurs ont une durée de vie d'au moins 1 an. La première étape consiste donc à prospecter les sites de nidification en fonction des données connues au sein du réseau « aigle royal » et des connaissances des animateurs N2000. Pour déterminer ces lieux, des visites de terrains ont été effectuées durant l'hiver pour observer le comportement des couples, puis au début de l'incubation pour repérer les aires occupées et enfin une confirmation de la bonne forme de l'aiglon quelques jours ou semaines avant le baguage. Les jeunes sont donc bagués au nid.



FICHE ACTION 2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION :
D15a et D15b

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
/

AVIS DES INSTANCES :
/

ACTION PORTÉE PAR :
L'association Bécot de C. Itty
en lien avec la LPO et le
SM-PNRV

SUIVI LAGOPÈDE

ALPIN

FICHE ACTION

2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

Tous les deux ans, l'équipe de la RNHPV organise un comptage au chant afin d'estimer la tendance d'évolution de la population de lagopèdes alpins présents sur les crêtes orientales de la Réserve naturelle (du Pas Ernadant au nord jusqu'à l'Aiguillette du Veymont au sud).

Contexte

Espèce considérée comme relique glaciaire, elle est sensible à des changements climatiques et au dérangement. Elle est en régression sur l'ensemble de l'arc alpin et est donc suivie sur de nombreux massifs alpins où elle est encore présente. La RNNHPV possède une forte responsabilité quant à la préservation de cette espèce, étant située à sa limite occidentale d'aire de répartition.



RÉF. PLAN DE GESTION . D15d

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
/

AVIS DES INSTANCES :
/

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle en lien avec l'OGM

Descriptif de l'action

Le protocole de comptage a été établi par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) et est réalisé depuis de nombreuses années.

La période de chant du lagopède débute vers mi mai pour se terminer début juin. 3 dates de comptages sont prévues, mais seuls les résultats de la meilleure journée sont pris en compte, cela afin d'éviter au maximum le biais lié notamment aux conditions météorologiques.

Le comptage s'effectue tôt le matin (début 1h avant le lever du soleil pour se terminer 1/2 heure après, ce qui correspond aux heures les plus actives pour la parade du lagopède) sur 10 secteurs identifiés et sont recueillis toutes les observations visuelles et chants identifiés. Ils sont également géolocalisés.



RÉSULTATS

Cette année, suite à de mauvaises conditions météo, un seul comptage a pu être effectué, le mardi 4 juin.

Au total, 10 coqs + 2 poules (donc 2 couples) ont été vus et/ou entendus sur l'ensemble de la zone.

Les conditions météorologiques étaient bonnes, avec toutefois un léger vent pouvant parfois gêner l'écoute.

Suite à cette unique date de comptage, il paraît difficile de comparer ce résultat aux années précédentes.

OBSERVATOIRE 2.0

**FICHE ACTION
2019**



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

Afin d'estimer le changement climatique et ses impacts sur l'environnement, le SM-PNRV a impulsé sur son territoire et celui de la Réserve naturelle, depuis 2005, différents suivis et études pour approcher ces phénomènes.



RÉF. PLAN DE GESTION .B8a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agents

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
/

AVIS DES INSTANCES :
/

ACTION PORTÉE PAR :
Le Parc du Vercors

Contexte

La région alpine s'est réchauffée deux fois plus que la moyenne de l'hémisphère nord durant le 20ème siècle et le début du 21ème semble confirmer cette tendance. Afin d'appréhender les évolutions spécifiques au massif du Vercors, un travail est mené à partir de stations météo, de débits des cours d'eau et de suivis réalisés sur des espèces animales et/ou végétales sensibles aux évolutions climatiques.



Descriptif de l'action

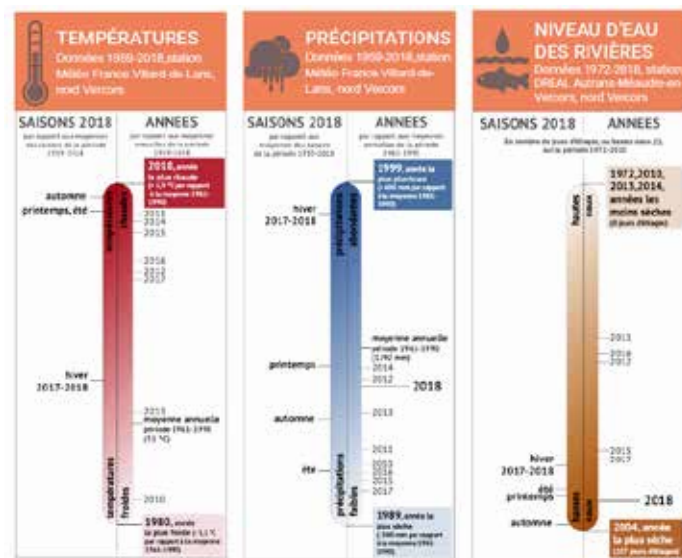
L'observatoire 2.0 s'est développé en 2018. Pour ces premières années, les données issues de stations météo et de station de suivis hydrologiques, sont analysées. En 2019, des données issues de suivis réalisés sur des espèces seront intégrées.

Les données mesurées sont obtenues à partir de différentes stations existantes (appartenant à Météo-France et à la DREAL) ou mises en place par le SM-PNRV, parfois via la Réserve naturelle.

Les tendances sont mises en avant et un bilan annuel est synthétisé.

Des éléments récoltés sur des stations Météo-France sont exploitées : celle de Villard de Lans nous permet d'analyser des données depuis 1959 et celles de la Réserve naturelle depuis 2005.

Des informations sur le cycle hydrologique du cours d'eau du Méaudret sont enregistrées depuis 1972 (source DREAL). Des capteurs posés sur trois sources de la Réserve naturelle et cinq capteurs autres prochainement posés par le SM-PNRV viendront compléter le dispositif.



RÉSULTATS

Les grandes tendances (entre 1959 et 2017) :

- Les températures moyennes annuelles ont augmenté de 1,2°C (soit plus faiblement qu'à l'échelle des Alpes du Nord).
- Le cumul de précipitation annuel est très variable mais un déficit récent de précipitations est noté sur la période 2003-2017.
- Tendance à la baisse de 25 % du débit moyen sur le Méaudret.

L'année 2018 et ses saisons :

- L'année 2018 fut l'année la plus chaude depuis 1960 : +1,9°C par rapport à la moyenne 1959-2018.
- Marquée par un été particulièrement sec et des précipitations hivernales importantes : un déficit de 51mm d'eau par rapport à la moyenne 1961-1990.

SUIVI DE LA POPULATION DE SERPENT

Objectif de l'action

Espèces peu connues sur les Hauts Plateaux, la Réserve naturelle bénéficie d'une étude, menée par Gopal Billy (indépendant), qui va lui permettre d'améliorer ses connaissances. Les objectifs liés à cette opération de capture-marquage-recapture sont :

- de participer à la protection des serpents et de leur environnement,
- de collecter des données sur l'écologie des serpents à des fins scientifiques
- et de participer à l'amélioration des connaissances sur la biologie des reptiles au moyen de publications scientifiques.



© HNRV Brice Gueiva



© HNRV Emilien Maulay



RÉF. PLAN DE GESTION .B7e

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
AP N° 2019-056

AVIS DES INSTANCES :
Conseil Scientifique 07/03/19
Comité Consultatif 21/03/19

ACTION PORTÉE PAR :
Gopal BILLY



Contexte

Jusque là réalisée sur les piémonts de la RNHPV, cette étude va se poursuivre sur les Hauts-Plateaux. L'ajout d'un secteur de capture sur la Réserve naturelle permettra à l'étude de se réaliser sur un plus grand gradient altitudinal. Le gradient altitudinal représente en effet une variable écologique notable pour cette étude : il sera possible d'évaluer si les différentes populations diffèrent dans leurs traits d'histoire de vie (fréquence d'alimentation, condition corporelle des femelles reproductrices, etc.) et leur traits morphologiques (taille et masse corporelle par exemple) étant donné la diversité des conditions environnementales liée à un tel gradient.



© Gopal Billy



Descriptif de l'action

Des plaques en fibrociment (1m² maximum) ont été posées fin d'été 2018 au sol, sur le secteur de Tussac. Elles sont soulevées à chaque visite pour capturer un éventuel serpent qui serait venu s'y réfugier. Ce système de plaques met parfois du temps avant de faire ses preuves, les serpents devant s'y habituer pour pouvoir les intégrer comme des éléments favorables.

Les captures sont faites au moyen de gants de soudure, permettant de capturer les serpents de façon délicate sans leur occasionner la moindre douleur.

Le marquage des individus est fait avec une extrême prudence et est arrêté début octobre afin d'assurer une cicatrisation optimale du marquage avant l'hibernation. Un marquage unique, fait de manière « douce », dure plusieurs années (même au-delà de 5 ans, la marque reste très visible chez la vipère aspic).

RÉSULTATS

28 plaques (24 plaques entières de un mètre carré et deux plaques partagées en deux) ont été posées à Tussac, en présence d'un garde de la Réserve en 2018.

En cet été 2019, Gopal Billy est monté à plusieurs reprises sur Tussac. Sur trois de ses prospections, il aura ainsi capturé une femelle de coronelle lisse gestante et deux vipères aspic.

ETUDE GÉNÉTIQUE SUR LE LIÈVRE VARIABLE

FICHE ACTION
2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DUVERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION . B5a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent pour les captures
et financement des analyses
génétiques par la FDC 26

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

2019 - 007 - 009

AVIS DES INSTANCES :

Conseil Scientifique 07/11/18

Comité Consultatif 22/11/18

ACTION PORTÉE PAR :

FDC 26 en partenariat avec la
Réserve naturelle

Objectif de l'action

Connaître la répartition de l'espèce en lien avec la présence du lièvre commun (lièvre d'Europe), observer son utilisation de l'espace dans la zone concernée (sur la partie sud des Hauts Plateaux) et connaître son éventuel niveau d'hybridation avec le lièvre d'Europe.

Contexte

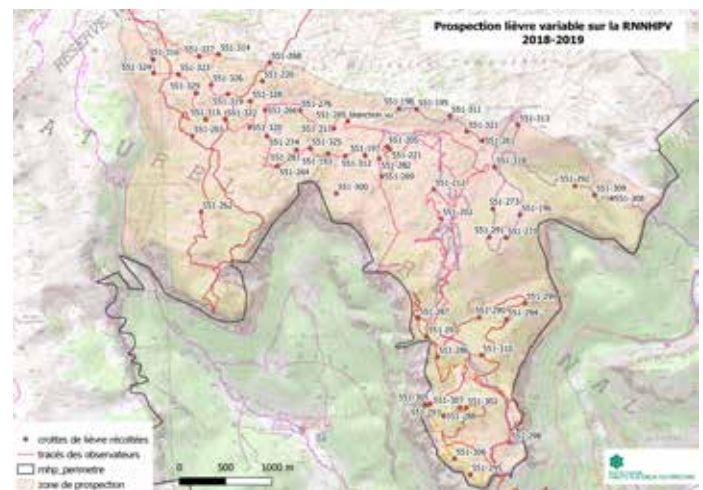
Un groupe de travail constitué par les Parcs nationaux des Ecrins, de la Vanoise et du Mercantour, ainsi que des FDC 38, 26, 74 et le CEFE-CNRS de Montpellier a mis en place un protocole de suivi du lièvre variable, en utilisant des méthodes génétiques pour estimer l'abondance et le taux d'hybridation entre les 2 espèces de lièvres présentes en France métropolitaine. La FDC 26 a commencé cette étude sur le département de la Drôme en 2018 et a souhaité la poursuivre sur le territoire de la Réserve naturelle. Cette dernière souhaitant également s'impliquer dans ce protocole, les gardes de la RNHPV ont parcouru toute la zone d'étude (partie drômoise sud de la Réserve naturelle, hors glandasse) afin de récolter un maximum d'échantillons (crottes) de lièvre.

Descriptif de l'action

La zone ciblée doit être parcourue en période hivernale, le plus exhaustivement possible, de façon à avoir la meilleure répartition des 2 espèces de lièvres (si les 2 sont présentes). Le protocole consiste à ramasser sur le terrain des échantillons de crottes de lièvre. Des tubes préremplis de silica-gel et numérotés sont fournis aux agents pour la récolte des échantillons. Il est recommandé d'espacer les collectes d'au moins 100m, distance à laquelle la probabilité que les crottes appartiennent à des animaux différents augmente. Toutes les crottes récoltées sont géolocalisées.

Les prospections se font suite à des chutes de neige : les crottes sont plus facilement trouvées, sont indépendantes les unes des autres et le matériel génétique est frais et donc mieux préservé.

Les analyses génétiques sont réalisées par le laboratoire Antagène à Lyon.



RESULTATS

Durant la période du 18 décembre 2018 au 17 avril 2019, 9 journées de terrain ont été réalisées par l'équipe de la RNHPV. Au total, 64 échantillons ont été récoltés par l'équipe de la Réserve naturelle.

Les résultats bruts viennent de nous parvenir : 42 lièvres variables identifiés, 18 communs et 1 hybride. Des résultats encourageants sur la population de lièvres variables. Un suivi sera certainement mis en place dans les années à venir.

SUIVI SANITAIRE ET GÉNÉTIQUE DU BOUQUETIN DES ALPES

FICHE ACTION

2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DUVERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION . B7c

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS : Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AP N° 26-2018- 10-03- 001

AP N° 26-2018- 05-31-001

AP N° 38-2018- 06-01-010

AP N° 38-2018- 10-02-002

AVIS DES INSTANCES :

Conseil Scientifique 09/03/18

Comité Consultatif 22/03/18

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle

Objectif de l'action

30 ans après les premières réintroductions, la Réserve naturelle souhaite mieux connaître l'état sanitaire de la population de bouquetins du massif du Vercors et avoir des éléments supplémentaires sur la diversité génétique de cette population, notamment par rapport à la population source (Vanoise) et aux populations des autres massifs alpins.

L'objectif sur les deux années de campagne prévues (2018-2019) est de capturer une vingtaine de bouquetins.



Contexte

Le ministère en charge de l'environnement souhaite que la « stratégie de restauration des bouquetins en France » (2000 – 2015), qui faisait office de « Plan National d'Actions » pour le Bouquetin des Alpes (*Capra ibex*), soit renouvelée.

Le ministère conseille vivement d'orienter la prochaine stratégie sur des aspects particuliers qui sont :

- la répartition spatiale de l'espèce,
- la vulnérabilité génétique des populations
- et la surveillance sanitaire, notamment pour éviter de devoir faire face à une crise sanitaire comme celle vécue dans le Bargy (74).

Le SM-PNRV anticipe en réalisant ce suivi dès à présent.



PLAN DE MARQUAGE MALE (Montaveilla)

CODE	N° Prevt	SEXE	Boucles Auriculaires		Date
			G	D	
MO01		Mâle			05/06/18
MO02		Mâle			05/06/18
MO03		Mâle			30/05/19
MO04		Mâle			30/05/19
MO05		Mâle			30/05/19
MO06		Mâle			30/05/19
MO07		Mâle			30/05/19
MO08		Mâle			30/05/19
MO09		Mâle			31/05/19

RESULTATS

La première opération a eu lieu du 4 au 6 juin 2018. Seulement 2 jeunes mâles de 2 ans ont été capturés, les conditions météo étant très défavorables. A cette époque de l'année, il est aussi exclus de capturer des femelles, probablement gestantes.

La seconde opération a eu lieu du 29 au 31 mai 2019. 7 nouveaux mâles ont pu être capturés.

Nous sommes dans l'attente des résultats des analyses sanitaires pour ces 9 premiers individus.

EXPLORATIONS SPÉLÉOLOGIQUES

FICHE ACTION

2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

Le réseau karstique des Hauts Plateaux est extrêmement développé et s'il est parcouru depuis de très nombreuses années, il est encore peu connu. Les explorations réalisées permettent donc d'améliorer nos connaissances sur ces milieux là.

Exploration Pot Souffleur

Le scialet SGCAF 2017-1 est situé au dessus de la suite inconnue du réseau du Scialet Bleu, réseau étudié depuis 4 ans. Il a été découvert au cours de l'été 2017. Son fort courant d'air, sa position tant géographique en aval du Réseau du Scialet Bleu, que géologique à proximité de la faille des Charbonniers, en font un candidat idéal pour réaliser une belle découverte qui ferait avancer la connaissance hydrogéologique de ce secteur.

La désobstruction de ce Scialet a été réalisée en 2018 pour permettre d'atteindre de nouvelles galeries, et de faire un bond en avant dans la connaissance de cet exceptionnel réseau de formation paragenétique.

La désobstruction a permis en 2018 de découvrir la suite du réseau fossile du Scialet Bleu vers -30m, avec la découverte d'une salle et d'une portion de galerie. Elle a permis également via une série de puits dans l'urgonien d'atteindre les marnes hauteriviennes vers -400, puis une rivière qui s'écoule à l'écoulement libre jusqu'à l'altitude de l'Adouin, vers -700.

RÉF. PLAN DE GESTION

G22a / G22b

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

/

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AP N° 2010 - 007 - 012

AVIS DES INSTANCES :

Conseil Scientifique 07/11/18

Comité consultatif 22/11/18

ACTION PORTÉE PAR :

le CAF



En 2019, ils ont parcouru de belles galeries fossiles, développant un total de 600m environ. C'est donc un nouveau jalon qui a ainsi été découvert sur ce vieux réseau fossile (c'est même la première fois qu'une galerie est découverte depuis les camps de l'APARV en 1976, c'est dire si le secteur est réputé difficile et attire peu de spéléos).

Cette découverte ne se dirige pas vers l'aval du plateau et son immense potentiel, mais plutôt vers la partie déjà connue du réseau du scialet bleu (ils sont qu'à 8 mètres de distance, bloqué par un éboulis). Il reste pourtant un point d'interrogation avec courant d'air... Le point bas demandera encore quelques travaux avant de livrer ses secrets.

Cette année ce sont une quinzaine de sorties, toutes à la journée qui ont été nécessaires pour cette opération.

RESULTATS

Un bilan des 5 années passées là-hauts sera rédigé prochainement et portera principalement sur le caractère scientifique et géomorphologique du réseau.



SUIVI DES ESTIVES: RÉPARTITION PAR SECTEURS

FICHE ACTION

2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

Instaurer une relation de confiance et d'échange entre les pastoraux et l'équipe de la RNHPV.

Ces échanges sont nécessaires pour la gestion de la Réserve naturelle puisqu'ils permettent de mieux connaître, chaque année, les pratiques, les chargements et les contraintes de chaque estive.

L'équipe de la RNHPV en profite également pour transmettre toutes les informations qu'il juge nécessaires : pour que les enjeux de préservation des Hauts Plateaux et la réglementation de cet espace soient bien intégrés.

Contexte

11 unités pastorales sont réparties sur la Réserve naturelle. Les troupeaux sont présents pendant une période d'environ 4 mois, de juin à octobre. Les bergers et certains éleveurs habitent sur place pour le gardiennage.

Les enjeux et la réglementation de la Réserve naturelle ne sont pas toujours bien connus, notamment par les bergers. Ces derniers sont également, par leur présence permanente pendant l'été, aux premières loges pour une veille naturaliste, et sont également en interaction avec les activités de loisirs et, pour certains, l'exploitation forestière. Pour assurer un passage régulier auprès des différents alpages, et pas uniquement en fonction des constats d'attaque à réaliser, l'équipe de la RNHPV s'est répartie les estives pour accueillir les bergers en début de saison, assurer un contact régulier et faire le point en fin d'estive. En fonction des années, des projets pastoraux et aussi d'une pression de prédation ± importante, les échanges sont ± réguliers.

A noter que les relations avec les éleveurs se font notamment lors des réunions (comité de pilotage PPT, réunion pastorale sur le terrain) ou par téléphone.



Descriptif de l'action

Chaque garde est en charge, en lien avec le garde référent pastoral, du suivi régulier de la saison d'estive sur un ou plusieurs alpages.

Les deux moments les plus importants dans la saison sont l'accueil au moment de l'arrivée et le bilan en fin de saison. Des passages réguliers instaurent une relation importante, d'autant plus utile lors des constats d'attaque à réaliser.

Le garde transmet les informations de la Réserve naturelle jugées nécessaires et recueille celles que le berger lui communique.



RESULTATS

Pour cette relation, en 2019, ce sont 81 jours de garde qui ont été investis dans cette relation. Des échanges estimés de qualité, mais variés, notamment en fonction de la pression de prédation subie par les différents troupeaux.

ALPAGES SENTINELLES

FICHE ACTION

2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

Espace de dialogue pour anticiper l'impact du changement climatique, le programme Alpages sentinelles a pour objectif de mieux comprendre quels vont être les dynamiques des espaces agro-pastoraux d'altitude dans un contexte de changements climatiques et de mutations des usages des territoires de montagne.

Il s'agit donc de mettre en avant les expériences et le savoir faire des bergers et éleveurs faces aux aléas climatiques au cours des saisons d'estives, puis de croiser les pratiques pastorales avec les mesures climatiques des stations météo de la Réserve naturelle et les différents suivis de végétation réalisés sur les estives concernées.

Au final, ce dispositif doit permettre de prendre en compte les contraintes pastorales et de trouver des solutions pour concilier encore plus ces pratiques avec les enjeux de la Réserve naturelle.

Contexte

Alpages Sentinelles est un programme de recherche porté par la Zone Atelier Alpes (ZAA), dans le cadre d'un vaste programme nommé « Sentinelles des Alpes ». Ce dernier comprend cinq dispositifs d'observations des relations Climat-Biodiversité-Homme (ORCHAMP, refuges sentinelles, flore sentinelle, lacs sentinelles et alpages sentinelles).

Mesurer, écouter, partager sont les maîtres mots du programme « Alpages sentinelles ». Ce dispositif étudie différents paramètres physiques, naturels et humains pour comprendre et anticiper l'impact des aléas climatiques et des changements de pratiques pastorales sur les estives alpines. Le dispositif associe éleveurs et bergers, techniciens agricoles et pastoralistes, chercheurs et gestionnaires d'espaces protégés.

Un vaste réseau d'alpages est donc en place et pour le massif du Vercors, ce sont quatre estives qui sont suivies, dont deux sur le territoire de la Réserve naturelle (La Grande Cabane et Darbounouse). Le SM-PNRV réalise ce suivi en partenariat avec l'IRSTEA et les services pastoraux (FAI et ADEM, prestataires).

Descriptif de l'action

Mis en place par le SM-PNRV sur les 4 alpages suivis sur son territoire, l'équipe de la RNHPV apporte un appui sur le terrain pour pouvoir réaliser les suivis de végétations et les retours d'expériences :

des mesures de biomasse disponibles avant la montée des brebis

et des tournées de fin d'estive permettant de noter les niveaux de pâturage sur les estives et d'échanger avec les bergers sur les contraintes de l'année (eau, quantité et qualité de la ressource fourragère, météo, ...)

RÉSULTATS

Pour la réalisation de ce suivi annuel, 7,5 jours de la RNHPV sont nécessaires.

Une synthèse annuelle est réalisée sous un format de 4 pages mais les résultats sont à étudier sur un long temps de mesure pour pouvoir obtenir des tendances fiables.

Les échanges réalisés avec les bergers/éleveurs et les services pastoraux sont toujours instructifs.



© PNRV Manon Chevalier



© PNRV Manon Chevalier

MISE EN DÉFENS DE LA MARE DES CHAUMAILLOUX



RÉF. PLAN DE GESTION : G24c

THÉMATIQUE : Pastoralisme

COÛTS : Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX : /

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Objectif de l'action

Mettre en défens la mare pendant la période de présence des troupeaux domestiques (au moins jusqu'au 15 août) pour préserver cette zone humide et ses espèces inféodées, en permettant la réalisation des cycles de reproduction.

Contexte

La mare des Chaumailoux fait partie des rares zones humides présentes sur la Réserve naturelle.

Elle se situe à la croisée des différents usages sur la RNHPV : entre pastoralisme (3 unités pastorales) et tourisme (cabane abri des Chaumailoux, nécropole nationale et les randonnées à pied ou avec des ânes).

Avec ces dernières années sèches, la mare était utilisée comme un point d'abreuvement non négligeable pour les troupeaux. Les bêtes pénétraient dans la mare pour boire et causaient une dégradation des berges et un piétinement important : la végétation spécifique était donc consommée, ce milieu en tant qu'habitat d'espèces était détérioré.

Descriptif de l'action

Mettre en place une clôture électrique en début de saison pastorale pour mettre en défens la zone humide.

Le groupement pastoral de Combeau a mis à disposition les piquets et le fil et a mis en place la clôture début juin au moment où ils mettent en place leurs clôtures. L'équipe de la RNHPV n'ayant plus qu'à installer un poste électrique. A partir du 15 août, il était possible à la bergère du Jas Neuf de démonter la clôture si besoin.



@ PNRV Hervé Tournier



@ PNRV Brice Palheuc



@ PNRV Brice Palheuc

RESULTATS

La clôture a été mise en œuvre en temps et en heures par le groupement de Combeau et elle a été respectée toute la saison et même au-delà de la date convenue. Seule la bergère de l'alpage de Jas Neuf aurait souhaité accéder à l'eau de la mare. Sinon, l'ensemble des acteurs, notamment ceux qui ont contribué à cette opération a été satisfait de cette opération, reconnaissant que la végétation a rarement été aussi belle et les odonates aussi nombreux (imposant la mise en place d'un suivi pour les années à venir !).

ETUDE CHIEN DE PROTECTION

FICHE ACTION

2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DUVERCORS

Objectif de l'action

L'étude a pour ambition d'aboutir à la création d'outils d'aide à l'éducation des chiens de protection et à la sélection de lignées présentant des caractères recherchés pour la protection des troupeaux, dans un contexte de cohabitation avec les humains. Ce protocole permet :

- de récolter des données spatiales sur les déplacements des chiens de protection par rapport au troupeau ovin dans différents contextes de conduite

- et de définir des bases d'éthologie sur ces chiens de protection.

L'étude veut suivre l'évolution des chiens de protection dès leur mise au contact du troupeau (vers 2-3 mois) et ce pendant plusieurs années, jusqu'à l'âge adulte.

Au cours de cette étude, il s'agit donc de construire des outils pour appréhender les différents comportements des chiens et voir si ils sont en place dès le plus jeune âge. Cette étude permettra également de voir si des événements traumatisants viennent influencer le comportement des chiens de protection.

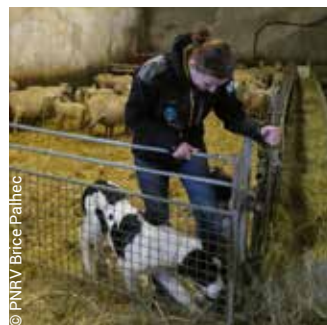
Contexte

Avec le retour du loup et donc de la prédation sur les troupeaux domestiques, les éleveurs ont mis en place des mesures de protection pour leurs troupeaux, dont les chiens de protection. Ce projet est porté par l'association V.I.E. (Vulgarisation et Initiatives en Ethologie). Pour que les résultats soient fiables statistiquement, il est nécessaire de multiplier les chiens, donc les exploitations agricoles à suivre. Le SM-PNRV et la RNHPV accompagnent ce projet sur leur territoire en appui aux éleveurs motivés par ce projet. Sur la Réserve naturelle, ce sont pas moins de 54 patous qui sont recensés pendant l'estive 2019.

Descriptif de l'action

Il s'agit de réaliser des tests comportementaux des chiens en exploitation puis en alpage, de tirer profit de l'expérience des éleveurs quant à l'éducation des chiens et de suivre les déplacements des chiens de protection en fonction des brebis (grâce à des GPS posés).

Des tests des chiots sont réalisés au moment de leur introduction au troupeau (à 2 mois) puis pendant les mois suivants. Des sessions de suivis GPS sont mises en place pendant la saison d'estive sur les alpages et les données extraites sont analysées.



RESULTATS

Pour les différents tests réalisés, l'équipe de la RNHPV est intervenue à hauteur de 13,5 jours.

Les résultats collectés sont analysés par l'association V.I.E et seront traités lorsque suffisamment de chiens auront été suivis.

SENSIBILISATION DES PUBLICS

FICHE ACTION

2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectifs de l'action

L'équipe de la RNHPV participe à de nombreux événements nationaux ou manifestations locales dans un objectif de sensibiliser le public présent, aux enjeux de préservation des richesses de la Réserve naturelle.

L'équipe de la RNHPV utilise également les outils de communication du SM-PNRV (info-lettre, site web, facebook, ...) pour faire passer des messages, comme par exemple dans le cadre de la préservation du Tétrasyre où une zone de défens est mise en place en période hivernale (une communication spécifique est par ailleurs, largement réalisée sur site avec des petits panneaux et dans les différents réseaux socio pour qu'elle soit respectée).

RÉF. PLAN DE GESTION .E16a E 18a

THÉMATIQUE : Sensibilisation, éducation et communication

COÛTS : Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Les principales animations

Les principales interventions de l'équipe de la RNHPV ont eu lieu :

- le 16 janvier, au cours d'une conférence du SM-PNRV dans le Trièves, à Clelles : sur les actions du SM-PNRV et de la Réserve naturelle.
- le 15 mars, dans les Coulmes, sur la commune de Malleval-en-Vercors : présentation de la Réserve naturelle et du projet « sublimes routes ».
- le 16 mars, dans le cadre de la journée internationale des forêts, à Saint Agnan en Vercors en lien avec l'ONF Drôme-Ardèche : présentation de la RBI du Vercors et des résultats des suivis et études qui y sont menés.
- le 24 mai, dans le Royans, sur la commune de Saint-Nazaire-en-Royans : sur la Réserve naturelle, les orchidées du territoire du Parc du Vercors et la gestion des sentiers.
- le 8 juin, pour l'inauguration de la cabane-abri des Chaumailoux (commune de Chichilianne), suite à sa remise en état l'année précédente : une 50aine de personnes présentes pour parler de la Réserve naturelle.
- les 22 et 23 juin, pour la fête de la transhumance de Die : présentation de la Réserve naturelle et des problématiques pastorales liées à l'eau.
- le 29 juin, pour l'inauguration du bureau des gardes situé à Laval d'Aix : présentation de la Réserve naturelle et rencontre avec les habitants de la commune.
- le 26 juillet, pour l'opération « vis ma vie de bucheron », sur une exploitation forestière en cours sur le territoire de la Réserve naturelle.
- les 27 et 28 juillet, pour la fête du Bleu, en étroite relation avec l'association des Graines d'éleveurs qui, pour l'occasion, avait dédié un chapiteau au Gypaète barbu.
- le 17 août, pour la fête de l'alpage à Gresse-en-Vercors : présentation de la Réserve naturelle et de ses richesses, et de la gestion des sentiers sur le territoire du Parc du Vercors.
- le 29 septembre, pour les Slow Days à Corrençon-en-Vercors : présentation de la Réserve naturelle en utilisant l'un de nos « sens » ; nous avons choisi l'ouïe en travaillant sur les chants d'oiseaux que l'on peut entendre sur les Hauts Plateaux.
- le 12 octobre, pour le jour de la nuit, à Laval d'Aix : en lien avec le SM-PNRV qui travaille sur les questions de l'éclairage public, nous avons présenté la faune nocturne et le ciel étoilé...



@ PNRV / Fabiahele Bruyere



@ PNRV / Clarisse Maillot



@ PNRV / Clarisse Maillot

ENQUÊTE VTT ET BALISAGE

FICHE ACTION

2019



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

Afin de mieux connaître la pratique du VTT sur les Hauts-Plateaux du Vercors et de s'assurer que les pratiquants restent sur les accès autorisés, le SM-PNRV en lien avec le comité consultatif de la Réserve naturelle a mis en place deux opérations depuis 2018 :

- une enquête qualitative et quantitative des VTTistes fréquentant la variante GTV, réalisée sur deux années, pour évaluer l'évolution de la fréquentation des vélos sur les Hauts Plateaux du Vercors.

- et un diagnostic du balisage GTV-VTT en 2018 pour sa réactualisation sur le terrain en 2019, afin de limiter les erreurs de parcours des pratiquants. Cette réactualisation permet d'harmoniser le balisage et d'améliorer le porter à connaissance de la réglementation de cet espace naturel protégé.

Contexte

A l'initiative du sous-préfet de Die, une concertation a été menée avec le Syndicat national des moniteurs cycliste français, Mountain Bikers Foundation, la Fédération Française de Cyclisme et l'ONF, sur la pratique du VTT à assistance électrique (VTTAE) sur les trois portions autorisées aux VTT dans la Réserve naturelle, dont le principal étant la Variante de la Grande Traversée du Vercors (GTV) : passant par le Pas des Econdus, Pré Peyret, Gerland, la Coche et les routes et pistes de la bordure Ouest de la Réserve naturelle allant jusqu'à Corrençon en Vercors.

Le développement de la pratique du VTTAE en montagne fait craindre un risque de surfréquentation de la Réserve naturelle sur cet itinéraire en démocratisant l'accès à des secteurs auparavant peu fréquentés ou réservés à des pratiquants initiés.

L'interprétation des textes du code de l'environnement et du décret de création de la RNNHPV a provoqué, dans un premier temps, l'interdiction de la pratique du VTTAE dans la RNN car considéré comme véhicule à moteur. Or après échanges avec le sous-préfet et plusieurs services ministériels, il s'est avéré que les VTTAE respectants la réglementation (puissance, vitesse etc.) sont considérés comme des vélos (code de la route).

RÉF. PLAN DE GESTION . E19b

THÉMATIQUE :

Activités de pleine nature

COÛTS : Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

/

AVIS DES INSTANCES :

/

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle



© PNRV Céline Michaux



© PNRV Céline Michaux



© PNRV Céline Michaux

Descriptif de l'action

Harmonisation du balisage : suite au diagnostic réalisé en 2018, l'équipe de la RNNHPV devait réactualiser le balisage spécifique GTV-VTT entre Corrençon et le Col du Rousset afin de ne laisser aucune possibilité d'erreur de parcours au sein de la Réserve Naturelle.

Enquête : l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation d'un état des lieux de la pratique de VTT a été compilé dans un questionnaire. Les gardes de la RNHPV se positionnent sur 3 points de rencontre précis (du Carrefour de la Royale, l'intersection Gerland/Grande Cabane et le Pas des Econdus), entre 10 et 15h, sur les différents jours de la semaine entre juin et septembre.

RESULTATS

Le balisage a été harmonisé et revu dans les deux sens, il n'est donc plus possible de se perdre sur des pistes non autorisées. A noter que des affichettes ont été positionnées sur les portes d'entrée pour rappeler la réglementation de la pratique du VTT.

Du 03 juin au 22 septembre 2019, 30 jours d'enquête ont été réalisés par des agents de terrain. Sur cette période (4 mois), 79 groupes ont été enquêtés, soit 194 personnes. Voici les principaux éléments qui ressortent de cette enquête qui a nécessité 5 journées supplémentaires pour la préparation et l'analyse des données :

Sur la période août-septembre 2018/2019, la comparaison des données montre qu'il y a une légère augmentation de la fréquentation sur les 3 secteurs cette année (10 groupes en plus soit 24 personnes). L'usage du VTT classique est prédominant sur le VTT à Assistance électrique. En effet, sur les 2 mois d'enquête 2018 et les 4 mois d'enquête 2019, le VTTAE ne représente qu'entre un quart et un tiers des cyclistes rencontrés. La moitié des cyclistes rencontrés se qualifient de « locaux ».

A noter que la capacité actuelle des batteries des VTTAE ne permet pas d'effectuer la GTV-VTT dans son intégralité sans rechargement électrique. Cela limite donc la démocratisation et l'augmentation de fréquentation de cet itinéraire.

Il sera intéressant de renouveler cette enquête dans 5 ans afin de voir comment la pratique du VTT et notamment du VTTAE aura évolué sur la Réserve naturelle.

Parc naturel régional du Vercors

Maison du Parc
255, chemin des Fusillés
38250 Lans-en-Vercors
Tél. : 04 76 94 38 26
www.parc-du-vercors.fr

Nos partenaires

